

13 + 11
40

NA
747
M6A53
1978
RSV
v.17

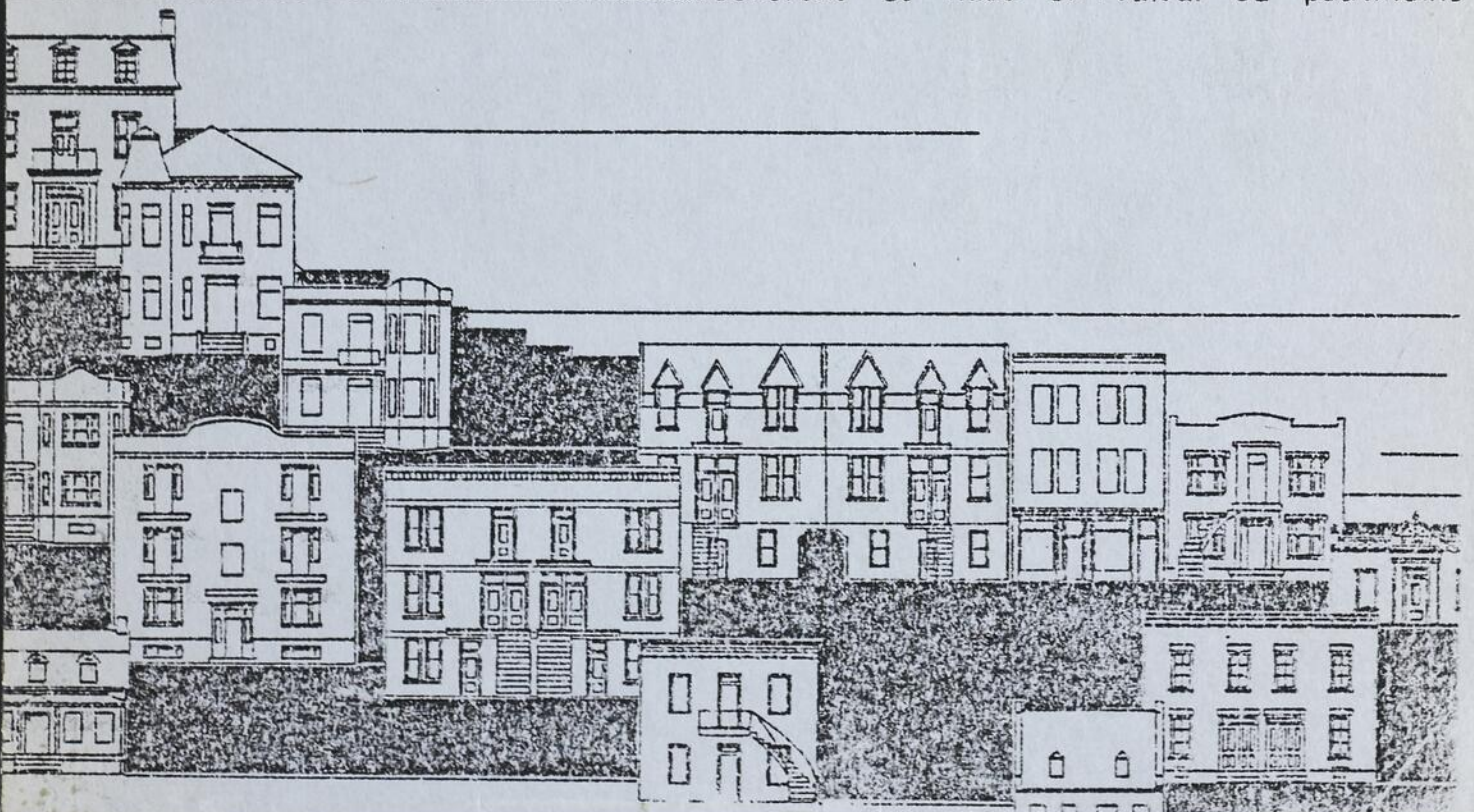
ANALYSE DU MACRO-INVENTAIRE MONTRÉALAIS

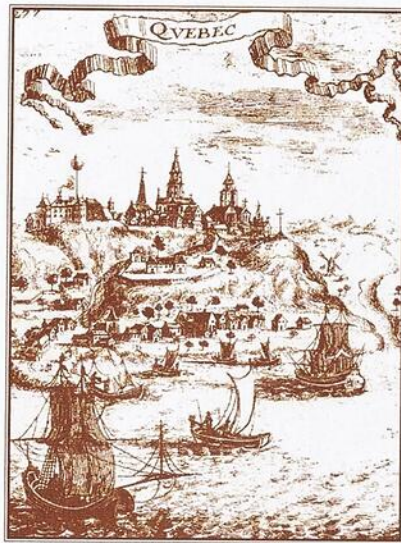
QUARTIER MERCIER

17a

ETHNOTECH
5478 1ère avenue, charlesbourg, G1H 6T7
INC

recherche et mise en valeur du patrimoine





Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec 



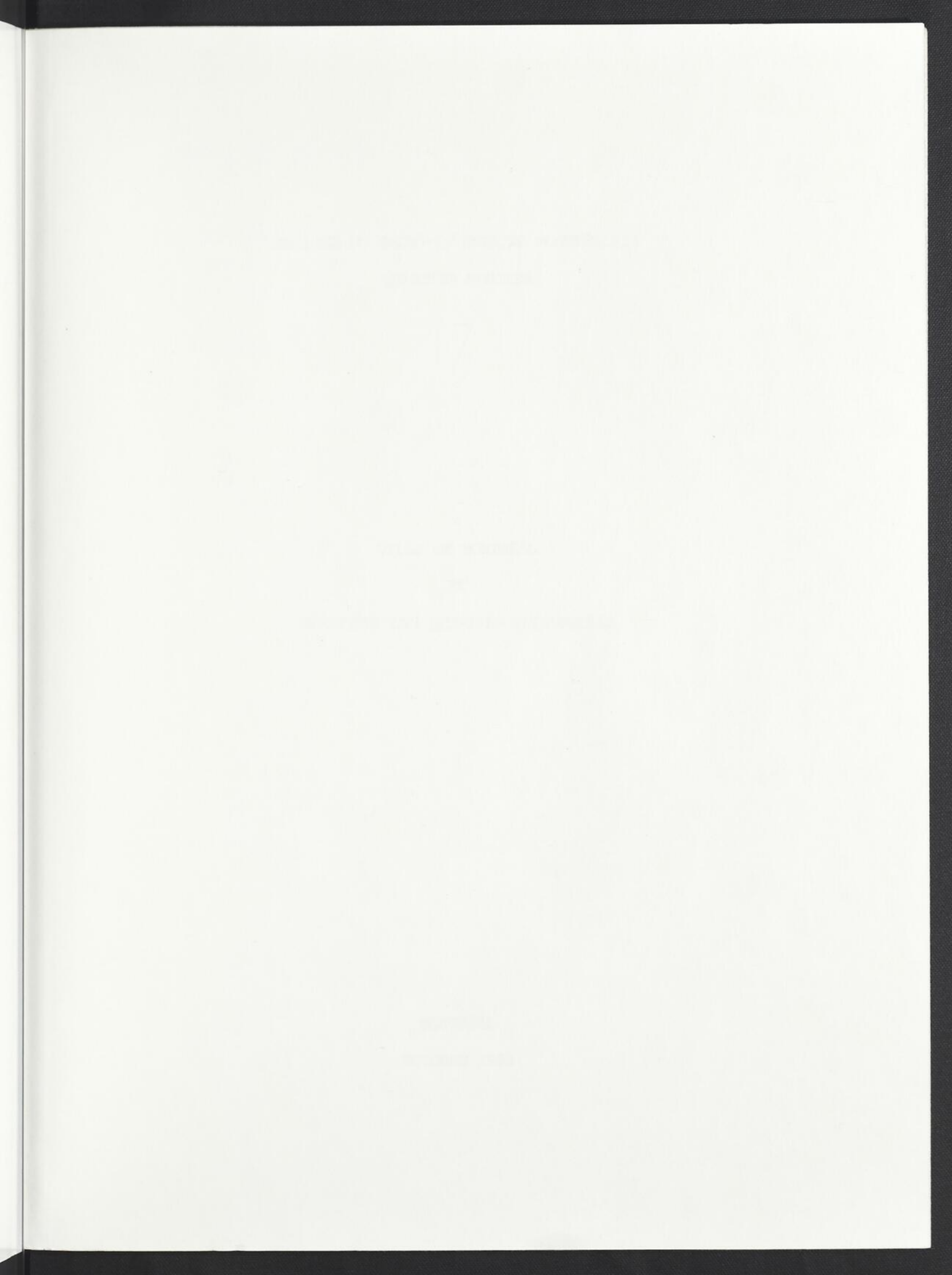


TABLA DES MATIERES

TABLA DE
ANALYSE DU MACRO-INVENTAIRE MONTRÉALAIS
TABLA DES ABREVIATIONS ET SYMBOLES
AVANT-PROPOS
QUARTIER MERCIER

17

INTRODUCTION..... 18

1. DÉVELOPPEMENT DU MILIEU URBAIN..... 29

1.1 DES ORIGINES À 1907..... 32

1.2 DE 1908 À 1930..... 39

1.3 DE 1931 À NOS JOURS..... 45

2. DONNÉES GÉNÉRALES DE LA VILLE DE MONTRÉAL..... 58

2.1 OCCUPATION DU SOL..... 58

2.2 TYPOLOGIE DU BÂTIMENT ET
ET
MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

2.2.1 Bifamilial..... 67

2.2.2 Multifamilial..... 70

2.2.3 Édifice de rapport..... 82

2.2.4 Commerce intégré à l'habitation..... 83

3. FORMES DE TOIT, REVÈTEMENTS DE FAÇADE
ET MODES D'ACCÈS..... 95

3.1 FORMES DE TOIT..... 96

3.1.1 À pignon..... 97

3.1.2 À pavillon..... 98

3.1.3 En mansarde..... 99

3.1.4 En fausse-mansarde..... 100

3.1.5 En terrasse..... 101

3.2 REVÈTEMENTS DE FAÇADE..... 102

3.2.1 Pierre..... 102

3.2.2 Arrière..... 103

3.2.3 Autres matériaux..... 104

MONTRÉAL

OCTOBRE 1983

D2001423

MINISTRE DES AFFAIRES CULTURELLES

CLAUDE MARTEL

17

LE 17 OCTOBRE 1983

MINISTRE DES AFFAIRES CULTURELLES



NA
747
M6A53
1978
V.17a
CAR

MINISTRE
OCTOBRE 1983

D9031457

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES FIGURES

TABLE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET SYMBOLES

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION.....	18
1. DÉVELOPPEMENT DU MILIEU URBAIN.....	20
1.1 DES ORIGINES À 1907.....	22
1.2 DE 1908 À 1930.....	30
1.3 DE 1931 À NOS JOURS.....	35
2. DONNÉES GÉNÉRALES SUR L'HABITAT.....	38
2.1 OCCUPATION DU SOL.....	39
2.2 TYPOLOGIE DU BÂTI.....	42
2.2.1 Unifamilial.....	43
2.2.2 Bifamilial.....	47
2.2.3 Multifamilial.....	50
2.2.4 Edifice de rapport.....	52
2.2.5 Commerce intégré à l'habitation.....	53
3. FORMES DE TOIT, REVÊTEMENTS DE FAÇADE ET MODES D'ACCÈS.....	55
3.1 FORMES DE TOIT.....	56
3.1.1 A pignon.....	57
3.1.2 A pavillon.....	58
3.1.3 En mansarde.....	59
3.1.4 En fausse-mansarde.....	60
3.1.5 En terrasse.....	61
3.2 REVÊTEMENTS DE FAÇADE.....	62
3.2.1 Pierre.....	62
3.2.2 Brique.....	63
3.2.3 Autres matériaux.....	64

TABLE DES FIGURES

1. Limites géographiques du quartier municipal Mercier
Dessin J.R. Caron.
2. Vue aérienne section sud du fleuve Saint-Laurent et
rue Mercier vers le N.-E.
Ethnotech Inc., J.R. Caron
S.U.V.M. - 54097.
3. Vue aérienne, intersection des rues Sherbrooke et
Trianon, vers l'ouest
Ethnotech Inc., J.R. Caron
S.U.V.M. - 54104.
4. Vue aérienne, de Saint-Jean-de-Dieu vers le sud
Ethnotech Inc., J.R. Caron
S.U.V.M. - 54006.
5. Section d'une carte de l'Isle de Montréal en 1702
d'après Vachon de Belmont
S.U.V.M. - 54370.
6. Section d'une carte tirée du «London Magazine»,
janvier 1764
S.U.V.M. - 54355.
7. Maison Archambault, rue Bellerive, 1976
S.U.V.M. - 54619.
8. Collège de la Longue-Pointe
In: Maurault, O., Saint-François d'assise de la
Longue-Pointe, p. 21
S.U.V.M. - 54611.
9. Section de la carte topographique de Joseph Bouchette,
1815
S.U.V.M. - 54354.
10. Section de la carte de Claude Perrault, 1825
S.U.V.M. - 54372.
11. La Longue-Pointe en 1775, peinture de Mme W. Berczy
In: Album Jacques Viger, p. 272
S.U.V.M. - 54364.
12. Couvent Saint-Isidore
In: E.Z. Massicotte, 3-205B
S.U.V.M. - 53277.

13. Premier hospice Saint-Jean-de-Dieu
In: E.Z. Massicotte, 3-209A
S.U.V.M. - 53280.
14. Ruines de l'hospice Saint-Jean-de-Dieu
In: Dom. Ill. News, 17-5-1890
S.U.V.M. - 53279.
15. Hospice Saint-Jean-de-Dieu
In: E.Z. Massicotte, 3-201A
S.U.V.M. - 53275.
16. Asile Saint-Benoit, rue Notre-Dame
In: Dom. Ill. News, 17-5-1890
S.U.V.M. - 53278.
17. Eglise Saint-François d'Assise de la
Longue-Pointe, 1900
In: Dauth, G., Diocèse de Montréal en 1900, p. 532
S.U.V.M. - 54382.
18. Ancien presbytère de Saint-François d'Assise de la
Longue-Pointe
In: Dauth, G., Le Diocèse de Montréal en 1900, p. 532
S.U.V.M. - 54383.
19. Vue ancienne, maison près du parc Dominion
In: E.Z. Massicotte, 3-197A
S.U.V.M. - 53273.
20. Maison de Ambroise Lachapelle
In: Maurault, O., Saint-François d'Assise de la Longue-
Pointe, p. 61
S.U.V.M. - 54616.
21. Maison de Pierre Bernard
In: Maurault, O., Saint-François d'Assise de la Longue-
Pointe, p. 62
S.U.V.M. - 54613.
22. Elmwood, résidence de Mlle Clara Symes, duchesse de
Bassano
In: Maurault, O., Saint-François d'Assise de la Longue-
Pointe, p. 63
S.U.V.M. - 54599.
23. Parc d'amusement Dominion, rue Notre-Dame
In: E.Z. Massicotte, 2-27A
S.U.V.M. - 53260.

38. Vue ancienne, église Saint-Bernard, rue Mousseau
In: Album des églises, vol. VI, p. 120
S.U.V.M. - 51082.
39. Vue ancienne, église Sainte-Claire de Tétreaultville
In: Album des églises, vol. III, p. 169
S.U.V.M. - 51096.
40. Vue aérienne, pont-tunnel Lafontaine
Ethnotech Inc., J.R. Caron
S.U.V.M. - 54099.
41. Vue aérienne, pont-tunnel Lafontaine
Ethnotech Inc., J.R. Caron
S.U.V.M. - 54100.
42. Vue aérienne, village olympique
Ethnotech Inc., J.R. Caron
S.U.V.M. - 54014.
43. Vue aérienne, centre d'achat Versailles, rue Sherbrooke
Ethnotech Inc., J.R. Caron
S.U.V.M. - 53999.
44. Vue aérienne, Cimetière de l'Est, rue Sherbrooke
Ethnotech Inc., J.R. Caron
S.U.V.M. - 54007.
45. Vue aérienne, rue Notre-Dame
Ethnotech Inc., J.R. Caron
S.U.V.M. - 54094.
46. Tableau-synthèse des types d'habitation
Dessin J.R. Caron.
47. Maison unifamiliale, rue Bellerive près de Mercier
S.U.V.M. - 53742.
48. Maison unifamiliale, 9100-02 Bellerive
S.U.V.M. - 53746.
49. Maison unifamiliale, 8976 Notre-Dame est
S.U.V.M. - 53744.
50. Maison unifamiliale, 7300 Notre-Dame est
S.U.V.M. - 53721.
51. Maison unifamiliale, 5322-24 Des Ormeaux
S.U.V.M. - 54064.

52. Maison unifamiliale, 4900-04 Mercier
S.U.V.M. - 54068.
53. Maison unifamiliale, 580-82 Lyall
S.U.V.M. - 53679.
54. Maison unifamiliale, 8567 Souigny
S.U.V.M. - 53794-A.
55. Maison unifamiliale, 9347 Bellerive
S.U.V.M. - 53748.
56. Maison unifamiliale, 8221 Notre-Dame est
S.U.V.M. - 53738.
57. Maison unifamiliale, 355 Lebrun
S.U.V.M. - 53741.
58. Maison unifamiliale, 4951 Sainte-Catherine est
S.U.V.M. - 53694.
59. Maison unifamiliale, 2042 Mercier
S.U.V.M. - 53792-A.
60. Maison unifamiliale, 5957 Notre-Dame est
S.U.V.M. - 53704.
61. Maison unifamiliale, 520 Lebrun
S.U.V.M. - 53782-A.
62. Maison unifamiliale, 2180 Des Ormeaux
S.U.V.M. - 53759.
63. Maison unifamiliale, 1611 Beaurivage
S.U.V.M. - 53748-A.
64. Maison unifamiliale, 9019 Hochelaga
S.U.V.M. - 53757.
65. Maison unifamiliale, 3626 Lacordaire
S.U.V.M. - 53655.
66. Maison bifamiliale, 2717 Hector vers le nord
S.U.V.M. - 53752.
67. Maison bifamiliale, 1449 Lepailleur vers le nord
S.U.V.M. - 53789-A.
68. Maison bifamiliale, 2828 Dickson vers le nord
S.U.V.M. - 53664.

69. Maison bifamiliale, 575-77 Beaugrand
S.U.V.M. - 53785-A.
70. Maison bifamiliale, 1629-31 Viau
S.U.V.M. - 53685.
71. Maison bifamiliale, 3048-50 Monsabré
S.U.V.M. - 53656.
72. Maison bifamiliale, 2747-49 Bossuet
S.U.V.M. - 53673.
73. Maison bifamiliale, 3024 Cadillac
S.U.V.M. - 53663.
74. Maison multifamiliale, 4960-70 Adam
S.U.V.M. - 53691.
75. Maison multifamiliale, 1639-49 Viau
S.U.V.M. - 53686.
76. Maison multifamiliale, 4997-73 Adam
S.U.V.M. - 53690.
77. Maison multifamiliale, 522-544 Beauclerk
S.U.V.M. - 53678.
78. Maison multifamiliale, du 5021 Sainte-Catherine
est, vers l'est
S.U.V.M. - 53696.
79. Edifice de rapport, 5105 Sainte-Catherine est
S.U.V.M. - 53697.
80. Edifice de rapport, 4956 Sainte-Catherine est
S.U.V.M. - 53695.
81. Commerce intégré à l'habitation, 434-36 Bruneau
S.U.V.M. - 53719.
82. Maison 2218 Des Ormeaux
S.U.V.M. - 53758.
83. Maisons 615-19 Haig
S.U.V.M. - 53680.
84. Maison 7801-03 Lavaltrie
S.U.V.M. - 53787-A.
85. Maisons, du 1446 Lepailleur vers le nord
S.U.V.M. - 53790-A.

86. Maison 9501 Notre-Dame est
S.U.V.M. - 53751.
87. Maison 353 Hector
S.U.V.M. - 53749.
88. Maison 5465-67 Rosemont
S.U.V.M. - 53657.
89. Maison 891-97 Paul-Paul
S.U.V.M. - 53745.
90. Vue aérienne, environnement de l'asile Saint-Benoit
rue Notre-Dame
Ethnotech Inc., J.R. Caron
S.U.V.M. - 54095.
91. Vue aérienne, environnement du centre hospitalier
Grace Dart, rue Sherbrooke
Ethnotech Inc., J.R. Caron
S.U.V.M. - 54015.
92. Chapelle Evangélique Emmanuel, rue Dickson
S.U.V.M. - 53666.
93. Eglise Saint-Victor, rue Hochelaga
S.U.V.M. - 53755.
94. Eglise Saint-Herménégilde, rue Cadillac
S.U.V.M. - 53708.
95. Eglise Notre-Dame-des-Victoires, rue Pierre-de-Coubertin
S.U.V.M. - 53670.
96. Vue aérienne, église Notre-Dame-des-Victoires,
rue Pierre-de-Coubertin
Ethnotech Inc., J.R. Caron
S.U.V.M. - 54021.
97. Eglise Sainte-Claire, rue Sainte-Claire
S.U.V.M. - 54065.
98. Presbytère Notre-Dame-des-Victoires, rue Pierre-de-
Coubertin
S.U.V.M. - 53667.
99. Presbytère de Sainte-Claire, rue Sainte-Claire
S.U.V.M. - 54066.
100. Presbytère de Saint-Victor, rue Hochelaga
S.U.V.M. - 53754.

101. Ecole Boucher de la Bruyère, rue Lavaltrie
S.U.V.M. - 53786-A.
102. Ancienne école Saint-Bernard, rue Notre-Dame
S.U.V.M. - 53756.
103. Vue aérienne, asile Saint-Jean-de-Dieu
Ethnotech Inc., J.R. Caron
S.U.V.M. - 54003.
104. Vue aérienne, asile Saint-Jean-de-Dieu
Ethnotech Inc., J.R. Caron
S.U.V.M. - 52221.
105. Vue aérienne, asile Saint-Jean-de-Dieu
Ethnotech Inc., J.R. Caron
S.U.V.M. - 52222.
106. Vue aérienne, asile Saint-Jean-de-Dieu
Ethnotech Inc., J.R. Caron
S.U.V.M. - 52220
107. Vue aérienne, asile Saint-Jean-de-Dieu
Ethnotech Inc., J.R. Caron
S.U.V.M. - 52224.
108. Couvent Saint-Isidore (Cénacle Notre-Dame),
rue Notre-Dame
S.U.V.M. - 53730.
109. Asile Saint-Benoit (Centre Triest), rue Notre-Dame
S.U.V.M. - 53732.
110. Grange-étable, asile Saint-Benoit, rue Notre-Dame
S.U.V.M. - 53736.
111. Kiosque, asile Saint-Benoit, rue Notre-Dame
S.U.V.M. - 53737.
112. Vue aérienne, asile Saint-Benoit, rue Notre-Dame
Ethnotech Inc., J.R. Caron
S.U.V.M. - 54096.
113. George Moore Memorial Home, rue Notre-Dame
S.U.V.M. - 53698.
114. George Moore Memorial Home, rue Notre-Dame
S.U.V.M. - 53699.
115. Foyer Notre-Dame-du-Rosaire, rue Notre-Dame
S.U.V.M. - 53682.

116. Monastère des Franciscains, boulevard Rosemont
S.U.V.M. - 53651.
117. Centre hospitalier Grace Dart, 6085 Sherbrooke est
S.U.V.M. - 53660.
118. Vue aérienne, centre hospitalier Grace Dart,
6085 Sherbrooke est
Ethnotech Inc., J.R. Caron
S.U.V.M. - 54015.
119. Mont Saint-Antoine, 8147 Sherbrooke est
S.U.V.M. - 54063.
120. Vue aérienne, Mont Saint-Antoine, 8147 Sherbrooke est
S.U.V.M. - 54016.
121. Académie Notre-Dame-des-Victoires, 5855 Pierre-de-
Coubertin
S.U.V.M. - 53674.
122. Ecole Boucher de la Bruyère, 7760 Lafontaine
S.U.V.M. - 53788-A.
123. Ecole Le Caron, 2205 Mousseau
S.U.V.M. - 53780-A.
124. Ecole Le Caron (annexe), 2175 Baldwin
S.U.V.M. - 53781-A.
125. Biscuiterie et confiserie Viau, 2015 Viau
S.U.V.M. - 53687.
126. Compagnie Consolidated Bathurst,
6251 Notre-Dame est
S.U.V.M. - 53709.
127. Rotonde de la compagnie «Canadian Northern Ry»,
3100 l'Assomption
S.U.V.M. - 53653.
128. Entrepôt et ateliers «Montreal Locomotive Works»,
1505 Dickson
S.U.V.M. - 53701.
129. Bureau administratif, 6370 Notre-Dame est
S.U.V.M. - 53681.
130. Caserne de pompiers et de police no 26, 455 Caty
S.U.V.M. - 53729.

131. Caserne de pompiers no 39, 2915 Monsabré
S.U.V.M. - 53672.
132. Caserne de pompiers et de police no 40,
8645 Pierre-de-Coubertin
S.U.V.M. - 53795-A.
133. Bâtiment municipal, 1505 Dickson
S.U.V.M. - 53700.
134. Bâtiment municipal, 7944 Hochelaga
S.U.V.M. - 53791-A.

De nos jours, la notion de patrimoine ne qualifie plus seulement des éléments ponctuels à haute valeur esthétique ou historique mais elle englobe la totalité du patrimoine immobilier érigé selon des technologies périodées, donc non reproductibles. L'élargissement de la notion du patrimoine amène à considérer plusieurs centaines de bâtiments dans chacun des quartiers municipaux de la ville de Montréal. Cet intérêt pour un type d'architecture moins prestigieuse entraîne un raffinement méthodologique et il n'est plus question de procéder à un inventaire de type traditionnel. De cette problématique naît la méthodologie du macro-inventaire.

Le champ d'étude englobe tous les bâtiments construits avant 1930 et/ou présentant certains archaïsmes architecturaux. Le but visé est de fournir une connaissance historique et architecturale du patrimoine immobilier et d'en arriver à dégager après analyse une typologie des différentes habitations. L'analyse de macro-inventaire permet de restreindre quelque peu l'éventail de bâtiments à potentiel patrimonial en distinguant les bâtiments à simple valeur d'accompagnement des bâtiments exceptionnels et en décelant la

AVANT-PROPOS

Ce travail constitue une section de l'analyse du macro-inventaire de Montréal. Déjà amorcée en 1978 par le Bureau du Patrimoine du Ministère des Affaires culturelles, cette étude se poursuit maintenant dans le cadre d'un protocole d'entente entre la ville de Montréal et le Ministère.

De nos jours, la notion de patrimoine ne qualifie plus seulement des éléments ponctuels à haute teneur esthétique ou historique mais elle englobe la totalité du patrimoine immobilier érigé selon des technologies périmées, donc non reproductibles. L'élargissement de la notion du patrimoine amène à considérer plusieurs centaines de bâtiments dans chacun des quartiers municipaux de la ville de Montréal. Cet intérêt pour un type d'architecture moins prestigieux entraîne un raffinement méthodologique et il n'est plus question de procéder à un inventaire de type traditionnel. De cette problématique naît la méthodologie du macro-inventaire.

Le champ d'étude englobe tous les bâtiments construits avant 1930 et/ou présentant certains archaïsmes architecturaux. Le but visé est de fournir une connaissance historique et architecturale du patrimoine immobilier et d'en arriver à dégager après analyse une typologie des différentes habitations. L'analyse du macro-inventaire permet de restreindre quelque peu l'éventail de bâtiments à potentiel patrimonial en distinguant les bâtiments à simple valeur d'accompagnement des bâtiments exceptionnels et en décelant la

présence d'ensembles dont la survivance augmente le caractère patrimonial d'un quartier.

Les données d'inventaire cueillies sur le terrain permettent d'identifier les particularités architecturales d'un quartier. La mise en ordre des données s'effectue par leur répartition pour chaque quartier, sur cinq cartes d'utilisation au sol. L'analyse des cartes fournit une multitude d'information concernant de plus près la réalité architecturale de l'habitation, du commerce intégré, des édifices publics ainsi que leur environnement.

Les caractéristiques de l'habitation sont données par les cartes 1 et 2. La carte no 1 souligne les différentes formes de toîts (à pignon, en mansarde, à pavillon, en fausse-mansarde, en terrasse), et le matériau de revêtement de la façade (brique, bois, pierre, autres). La carte no 2 précise le mode d'accès particulier des habitations (escaliers extérieurs et portes cochère ou piétonne). D'un seul coup les premières cartes permettent de visualiser la répartition de ces bâtiments dans la grille des rues.

Le fait que le patrimoine immobilier soit de plus en plus menacé par la spéculation amène à produire une autre carte pour brosser un tableau de cette réalité. La carte no 3 informe sur les différentes modifications apportées à certains bâtiments (toît, ouvertures, rez-de-chaussée, décor et revêtement) et leur indice de détérioration (abandonnés, décrépits et incendiés). La compilation de ces données mesure le degré de menace que subit le cadre bâti et permet dans un temps ultérieur lors de la sélection des bâtiments à

potentiel patrimonial d'omettre tous ceux qui ont perdu leur caractère originel.

Une quatrième carte s'intéresse particulièrement au paysage urbain et aux édifices publics. Le relevé exhaustif des espaces verts, des places publiques, des terrains vacants et des parcs de stationnement permet d'évaluer le degré de menace du cadre bâti et le potentiel récréatif et de bien-être. Tous les bâtiments religieux, institutionnels, administratifs, commerciaux, industriels et de services publics érigés avant 1930 sont relevés puisque leur impact sur le développement urbanistique d'un quartier est primordial.

La cinquième carte indique le ou les bâtiments présentant une valeur particulière au plan du patrimoine. La sélection des bâtiments s'effectue par le recours à différents critères de sélection tels l'ancienneté, l'implantation, le décor et le style architectural. Cette carte sélective fait ressortir des éléments ponctuels exceptionnels comme des ensembles à la fois les plus représentatifs et les plus intéressants au plan patrimonial.

A la suite de la compilation des données sur les différentes cartes, s'amorce un travail d'analyse dont le but final est de fournir une connaissance historique et architecturale de chacun des quartiers du territoire montréalais.

Dans un avenir rapproché l'ensemble du territoire montréalais aura été couvert par le travail du macro-inventaire laissant place à d'autres types d'étude pour un plus grand approfondissement de nos connaissances sur les quartiers et leur patrimoine immobilier.

L'étude du quartier municipal Mercier s'inscrit dans la poursuite de l'analyse macro-inventaire du territoire montréalais. Jusqu'en 1915 le territoire de Mercier se décomposait de Longue-Pointe, de Beauport et Tête-aux-Canards. Les résidents de longue date n'habitent pas Mercier mais ils sont d'un de ces villages qui restent présents dans leur mémoire. Deuxième territoire pour sa superficie, le quartier Mercier ne possède qu'environ 1,500 bâtiments résidentiels et une trentaine d'édifices publics érigés avant 1930 ou présentant certains éléments architecturaux.

- Les limites géographiques du quartier municipal Mercier sont au nord, les limites du quartier Rosemont et de la ville Saint-Léonard-de-Port-Maurice; au sud, le fleuve Saint-Laurent; à l'est, la rue George V et à l'ouest la rue Viau.

INTRODUCTION

L'étude du quartier municipal Mercier s'inscrit dans la poursuite de l'analyse macro-inventaire du territoire montréalais. Jusqu'en 1915 le territoire de Mercier se dénommait de Longue-Pointe, de Beaurivage et Tétreaultville. Les résidants de longue date n'habitent pas Mercier mais ils sont d'un de ces villages qui restent présents dans leur mémoire. Deuxième territoire pour sa superficie, le quartier Mercier ne possède qu'environ 1,500 bâtiments résidentiels et une trentaine d'édifice publics érigés avant 1930 ou présentant certains archaïsmes architecturaux.

1 Les limites géographiques du quartier municipal Mer-
2,3 cier sont au nord, les limites du quartier Rosemont et de
4 ville Saint-Léonard-de-Port-Maurice; au sud, le fleuve
Saint-Laurent; à l'est, la rue George V et à l'ouest la
rue Viau.

1
DEVELOPPEMENT
DU MILIEU URBAIN

L'histoire du quartier municipal Mercier remonte au tout début de la colonie. Il semble qu'entre la fondation de la paroisse Notre-Dame en 1657 et celle de la Pointe-aux-Trembles en 1674 s'étendait un vaste espace de terres excellentes, montant du fleuve vers le centre de l'île.¹ «Or, vis-à-vis la tête des Îles de Boucherville, s'avancait dans le fleuve, une longue-Pointe, d'où l'on apercevait le panorama de la ville et de la montagne. Ce lieu stratégique fut surmonté d'une redoute en bois, encore debout en 1719 et dont les fondations subsistaient en 1737».² La carte de «L'Isle de Montréal» en 1702 d'après Vachon de Saintot identifie et localise le fort de la Longue-Pointe. La première concession accordée sur le territoire de la Longue-Pointe qui existait pas encore comme paroisse remonte à l'année 1655. Messieurs de Saint-Sulpice accordent au sieur René Moreau une terre de deux arpents de front sur quinze arpents de profondeur, ayant front au bord du Saint-Laurent près du ruisseau connu jadis sous le nom de Grèce. Beaucoup d'autres concessions sont concédées en 1655, 1658, 1672, 1674, etc. Il semble que vers 1700 une bonne partie du territoire a été concédée, au moins sur les deux premiers rangs ce qui ne signifie pas qu'elles étaient défrichées et en culture.

1

DEVELOPPEMENT DU MILIEU URBAIN

1. Olivier Massault, «Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe», p. 3.

2. Op. Cit., p. 3.

L'histoire du quartier municipal Mercier remonte au tout début de la colonie. Il semble qu'entre la fondation de la paroisse Notre-Dame en 1657 et celle de la Pointe-aux-Trembles en 1674 s'étendait «un vaste espace de terres excellentes, montant du fleuve vers le centre de l'île».¹ «Or, vis-à-vis la tête des îles de Boucherville, s'avancait dans le fleuve, une Longue-Pointe, d'où l'on apercevait le panorama de la ville et de la montagne. Ce lieu stratégique fut muni d'une redoute en bois, encore debout en 1719 et dont les fondations subsistaient en 1737».² La carte de «L'Isle de Montréal» en 1702 d'après Vachon de Belmont identifie et localise le fort de la Longue-Pointe. La première concession accordée sur le territoire de la Longue-Pointe qui n'existe pas encore comme paroisse remonte à l'année 1665. Messieurs de Saint-Sulpice accordent au sieur René Moreau une terre de deux arpents de front sur quinze arpents de profondeur, ayant front au bord du Saint-Laurent près du ruisseau connu jadis sous le nom de Greece. Beaucoup d'autres concessions sont concédées en 1666, 1668, 1676, 1694, etc. Il semble que vers 1700 une bonne partie du territoire a été concédée, au moins sur les deux premiers rangs ce qui ne signifie pas qu'elles étaient défrichées et en culture.

1. Olivier Maurault, «Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe», p. 3.

2. Op. Cit., p. 3.

1.1 DES ORIGINES À 1904

Un certain nombre de colons ont non seulement défriché leur terre mais ils y ont construit leur maison, ici et là le long du fleuve. Parallèlement à cette implantation linéaire dont il n'est guère possible d'évaluer en nombre sans recherche plus approfondie en archive, un premier peuplement présentant un mode d'occupation aggloméré a lieu à la Longue-Pointe autour du fort donnant naissance à la formation d'un noyau. Le peuplement s'est continué au début du XVIIIe siècle, c'est alors que Messieurs de Saint-Sulpice font bâtir sur le bord du fleuve près du fort, une modeste chapelle et un presbytère sous l'invocation de Saint-François d'Assise que l'on prend pour patron et protecteur. On ne connaît pas la date exacte de sa construction mais on sait qu'elle existe en 1719, mesurant 80 1/2 pieds sur 42 1/2 pieds, située en longueur le long de la rive, orientée de l'est à l'ouest. Cette chapelle est desservie par le curé de la Pointe-aux-Trembles jusqu'à sa propre formation en paroisse autonome en 1722. Le Règlement de l'évêque de Québec de 1721 fixe les limites de la nouvelle paroisse et sont confirmées par un Arrêt du roi de France en mars 1722. Il est donc permis et vivement conseillé aux habitants de la paroisse Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe de construire incessamment une église et un presbytère. Le 4 juin 1724 s'ouvre le registre paroissial. On commence les travaux de construction de l'église, près de l'ancien fort et de l'ancienne chapelle, la façade principale donne sur le fleuve, elle est en pierre comme le presbytère, mesurant 87 1/2 pieds de longueur sur 36 pieds de largeur et 24 pieds de hauteur. Les travaux de construction sont enfin terminés au cours de l'année 1734.

6 Une section de carte datée de janvier 1764 tirée du «London Magazine» indique que la côte Saint-François sur le territoire de Longue-Pointe est reliée aux côtes Saint-Paul et Saint-Pierre par le chemin du roi, on y trouve approximativement l'emplacement du fort et de l'église sur la pointe avançant dans le fleuve. Dès la sortie de la ville à l'est, un voyageur traverse alors la côte Sainte-Marie puis la côte Saint-Martin, la côte Saint-François (Longue-Pointe); ensuite la côte Sainte-Anne et la côte Saint-Jean, où est la Pointe-aux-Trembles. La plupart des habitations de colons sont disséminées le long des rives du fleuve, elles ont l'apparence de la maison Archambault (démolie en 7 1978), petit bâtiment de pierre ou de bois, toit à pignon, souches de cheminée aux extrémités, de tradition française. Malgré un certain regroupement de maisons près du fort et de l'église, il n'est pas question de parler encore de village, on ne le mentionne pas dans la Déclaration du fief de l'île de Montréal, datée de 1781³. En 1766, on allonge du côté de l'église le presbytère, on désire y loger des enfants auxquels on donnerait des leçons de latin, on nomme 8 alors cette annexe Collège ou Petit Séminaire. Cette école de latin démolie en 1856, dont on peut trouver une plaque commémorative sur le terrain soit juste en face du pont-tunnel Lafontaine, fut en quelque sorte le berceau du Petit Séminaire de Montréal. Jusqu'en 1774, la paroisse Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe est dirigée par les Messieurs de Saint-Sulpice.

9 La carte de Joseph Bouchette de 1815 précise surtout les premiers tracés de rue. On nomme alors la côte Saint-François, côte de la Longue-Pointe mais s'ajoute plus au nord la côte Saint-Léonard (hauteur de la rue Jarry actuelle dans la direction nord-sud, le chemin Saint-Léonard (rue de Boucherville)). On y discerne le fort mais on aperçoit

3. Archives de Saint-Sulpice.

la chapelle ainsi que quelques habitations le long de ces anciens chemins. Il faut attendre 1825 pour obtenir plus de précision par le Dénombrement de l'Ile de Montréal par Jacques Viger. Il révèle qu'à la côte de la Longue-Pointe on y compte 67 maisons, qu'on y rencontre également certaines catégories de gens qui, d'ordinaire, ne demeurent pas en rase campagne. Il y a alors en plus du curé et son bedeau, un forgeron, un sellier, trois aubergistes, un charpentier, deux commis, un tanneur, deux distillateurs, un fabricant d'huile, 14 rentiers, 69 journaliers, 68 engagés, 92 agriculteurs, deux jardiniers et un graveur anglais, William Leney. Au cours des années, on évalue qu'une vingtaine de familles anglo-protestantes habitent sur le territoire, elles ont une école mais pas encore d'église. La

10 carte de Perrault de 1825 n'informe pas davantage que les précédentes si ce n'est que le territoire est nettement limité mais les lignes de démarcation entre les paroisses demeurent arbitraires. Au cours de cette période, Mme W. Berczy peint sur Longue-Pointe une scène romanesque de la campagne dont le déroulement se situe vers 1775. On y voit

11 une douce scène de campagne, animaux, cours d'eau, maisons, dépendances et végétation. La peinture renseigne peu sur la Longue-Pointe mais elle en laisse une représentation idéalisée qui n'est pas sans importance.

Les établissements de colons se poursuivent mais la population n'est pas nombreuse, elle est loin de suivre le rythme de la vieille ville. En 1845 le territoire de Longue-Pointe est formé en municipalité de village, il conserve ce statut jusqu'en 1907. Parallèlement la fabrique de la Longue-Pointe désireuse d'attirer un certain nombre de communautés religieuses pour encadrer ses paroissiens donne, soit le 8 novembre 1845, aux soeurs de la Providence une ferme que lui avait léguée en 1841 feu Nicolas Desautels.

En acceptant ce don les religieuses s'obligent à tenir une école et à soigner les malades. Mgr Bourget donne à cette propriété le nom de Saint-Isidore. En 1852, la communauté des soeurs de la Providence fait l'acquisition de six arpents de terre bordant le fleuve dans le voisinage de l'église. Sur cette terre achetée de Joseph Vinet existe déjà une maison de pierre et une autre bâtisse de bois. Cet achat fait suite à la résolution de la fabrique de la paroisse de Saint-François d'Assise de faciliter l'implantation d'un couvent pour petites filles à proximité de l'église. Ainsi la fabrique adopte la résolution d'aider financièrement la communauté pendant six ans pour faciliter la relocalisation des élèves de la ferme Saint-Isidore située plus à l'est. Ce n'est qu'en 1856, après certains travaux de construction, que le couvent dénommé Providence Saint-Isidore est aménagé pour recevoir les «aliénés». Vers 1863-64 on construit une annexe distincte pour les aliénés qui s'appellera «Saint-Jean-de-Dieu». La Providence Saint-Isidore est le berceau de l'oeuvre des aliénés qui au cours de ce siècle prendra de plus en plus d'importance.

Dans le district de Montréal, il n'existe aucun asile pour les aliénés puisqu'il est habituel de voir cette catégorie de malades enfermés dans les prisons sans aucune distinction. Les soeurs de la Providence se sont intéressées à ces malades en 1850 avant la fondation de leur oeuvre, elles se rendent à Baltimore pour visiter les hospices d'aliénés. Vers 1868, il y a une belle propriété contigüe au couvent Saint-Isidore appartenant encore à la famille Vinet; le curé achète cette terre de 166 arpents et détermine l'emplacement du futur hospice. En 1873, un protocole d'entente est signé avec le gouvernement. Grâce à certaines subventions, on s'occupe activement de la construction. Accompagné des soeurs directrices, l'architecte Benjamin Lamontagne visite les meilleurs hospices aux Etats-Unis et

en Ontario. On adopte alors à quelques exceptions près, le plan de l'asile Mount Hope à Baltimore. En 1875, les travaux sont terminés, les malades y sont logés ainsi se poursuit l'oeuvre de Saint-Jean-de-Dieu. L'hospice présente une façade qui se développe sur une longueur de 571 pieds divisée en trois corps de bâtiment. Un terrible incendie en 1890 détruit la presque totalité de l'établissement, on doit reconstruire. Aussitôt sur les décombres, les soeurs reconstruisent une série de 14 pavillons répartis de chaque côté d'un axe central menant à une construction centrale. De nouvelles constructions s'ajoutent ou en remplacent d'autres jusqu'à la fin des années «20».

Dans la municipalité de Longue-Pointe, un autre hospice pour les aliénés, les alcooliques et les incurables de la classe aisée s'y établit grâce au philanthrope bien connu Olivier Berthelet. Ce dernier donne une terre de 170 arpents aux frères de la Charité comme moyen de subsistance. On y transporte aussitôt le noviciat et on s'adonne aux travaux agricoles, ce n'est qu'en 1883 qu'on fait construire l'édifice actuel. La grande différence avec l'asile Saint-Jean-de-Dieu, c'est qu'à Saint-Benoit, chacun des malades possède sa chambre privée richement décorée au lieu d'un simple dortoir. Il va sans dire que la famille doit payer une somme assez considérable pour l'hébergement⁴.

Au recensement de 1890-1891, la population de Longue-Pointe se chiffre à 2,445 personnes, soit 177 familles occupant effectivement 177 maisons dont 75% sont en bois et d'un seul étage. Dans l'espace de 50 ans, la population a doublé mais l'essor démographique est quelque peu freiné par l'absence de moyens de transport adéquat. Trois ans

4. Notre illustre poète Emile Nelligan a été interné pendant plusieurs années à l'asile Saint-Benoit avant d'être à Saint-Jean-de-Dieu, aujourd'hui Hypolitte Lafontaine.

après le terrible incendie de Saint-Jean-de-Dieu, un second
 17 sinistre s'abat cette fois sur l'église paroissiale et son
 18 presbytère. On les reconstruit immédiatement et les murs
 de pierre peuvent être utilisés. On lui donne la même ap-
 arence extérieure le clocher en moins.

En pleine expansion, le territoire de la Longue-Pointe,
 le 30 mars 1898, est morcelé en formant la corporation du
 village de Beaurivage d'une superficie de 79 arpents. A
 juste titre, on peut se demander qu'elle était l'aspect de
 Longue-Pointe au tournant du siècle. C'était tout simple-
 ment la campagne mais pas pour longtemps. Le tramway s'ar-
 rête aux sources sulfureuses de Viau, et c'est à pied que
 19 l'on s'achemine vers le village. A gauche de la rue Notre-
 20 Dame on y voit de belles terres en culture, à droite près
 21 des rives du fleuve, de belles maisons dont les façades don-
 22 nent sur l'eau. Près de l'église paroissiale se concentre
 quelques îlots d'habitation. La quiétude est quelque peu
 ébranlée par les tramways du «Parc et de l'Ile», plus tard
 «Terminal» qui circulent rue Notre-Dame en 1902 annonçant
 le début d'une ère nouvelle, transformant cette banlieue
 rurale en localité ouvrière.

On amorce cette nouvelle période historique pour la mu-
 nicipalité de Longue-Pointe et de Beaurivage par l'implanta-
 tion sur le territoire d'un parc d'amusement soit le «Parc
 23 Dominion». En 1905, la compagnie «Dominion Park» achète un
 grand lopin de terre de 200 acres à la Longue-Pointe appar-
 tenant à la succession Quinn (emplacement à l'ouest de la
 compagnie Catelli à l'endroit du centre d'entraînement pour
 pompiers). Le parc d'amusement obtient la faveur populaire
 mais il en est autrement du clergé. Le clergé d'alors con-
 sidère le «Parc Dominion» comme un lieu de perdition. M.
 Maurault: «on l'aménagea à l'américaine, genre Renere Beach

et Coney Island: Looping de Loop, montagnes russes, chutes,
 24 concerts, illuminations...»⁵. L'américanisation de la so-
 ciété est perçue comme négative allant jusqu'à la menace.
 Le jour de son inauguration, le 2 juin 1906, plus de 10,000
 personnes ont assisté et participé, le lendemain pas moins
 de 40,000 personnes. Le «Parc Dominion» présente un site
 avantageux à proximité du fleuve, agrémenté de verdure met-
 tant en valeur les édifices. Aux dires des journalistes de
 25 l'époque, les édifices présentent une apparence très coquet-
 26 te et très séduisante. Le prix d'entrée est de 0.10¢ par
 personne, dès l'entrée on est accueilli par un corps de mu-
 sique qu'on entend sur tout le site. Pour chacune des at-
 tractions, on débourse 0.5¢ ou 0.10¢, on choisit entre plu-
 25 sieurs attractions: maison fantastique, Johnstow flood,
 26 glissade en canot, salle des miroirs, cinématographe, etc.
 Pour se remettre de ses émotions, on peut toujours se désal-
 térer assis sur une terrasse à l'ombre des arbres. Le «Park
 Dominion» remplace le Parc Sohmer, il sera évincé en 1937
 par le Parc Belmont de conception plus moderne⁶.

Au début du siècle avec l'avènement du tramway, on
 amorce la première véritable phase d'expansion. L'atlas
 d'assurance de Pinsonnault de 1907 est un outil précieux
 pour l'interprétation, on remarque que les rues de direc-
 tion est-ouest et nord-sud sont loin d'être toutes tracées,
 seule la rue Notre-Dame traverse tout le territoire. On
 27 constate également que 75% du territoire n'est pas encore
 loti et que deux zones seulement sont prêtes à la construc-
 tion domiciliaire, soit le secteur à l'est de la rue Bald-
 win jusqu'aux confins des limites territoriales et le sec-
 teur à l'ouest de Duquesne partant du fleuve jusqu'au-delà
 28 de la rue Beaubien. L'étude polyphasée qu'on a produite

5. Op. Cit., (1).

6. On vient tout juste d'apprendre la fermeture du Parc Belmont.

précise le nombre et la répartition des bâtiments ainsi seul le secteur ouest possède sur son territoire quelques constructions domestiques, le plus souvent de bois, isolées les unes des autres. S'ajoute à ce nouveau développement le vieux secteur d'implantation le long de la rive du Saint-Laurent, composé de fermes, de villas et de maisons de villégiature. Certains indices annoncent déjà la vocation future du secteur à l'étude, en plus de la ligne de chemin de fer «Chateauguay & Northern Railway» on remarque l'implantation de la compagnie «Locomotive & Machine Co. of Montreal Ltd» qui explique le développement domiciliaire aux alentours. Pour faire suite à ce premier développement, on procède au démembrement de la paroisse Sainte-Claire le 24 juin 1906, on compte sur son territoire 300 familles catholiques. Au début, l'église se situait rue Mousseau au nord de Hoche-
laga, le site de l'ancienne église est occupé aujourd'hui par des logements.

La Municipalité de la paroisse pour porter le nom de village de Desarivaga. Le 14 mars 1897, une partie du territoire se détache pour former le village de Desarivilla, nommé ainsi en l'honneur de Pierre Desariv, grand propriétaire foncier. Longue-Pointe devient une ville de 1907 à 1910. Parallèlement au morcellement du territoire, une autre unité administrative qu'est la paroisse suit le mouvement démographique. On assiste le 16 novembre 1907 au démembrement de la paroisse Notre-Dame-des-Victoires avec une population d'alors évaluée à 300 familles catholiques, sur son territoire on y trouve déjà une école et un an plus tard se dresse rue Lacordaire, l'église. Quant à la paroisse Saint-François d'Assise, la fabrique est durement éprouvée par un incendie qui détruit en 1907 entièrement leur église. La chapelle du couvent de la Providence sert d'église jusqu'à ce que celle-ci soit reconstruite en 1913.

1.2 DE 1907 À 1930

Au cours de cette période, spéculateurs et promoteurs vont préparer le terrain pour le développement futur du secteur à l'étude. On utilise alors abondamment les quotidiens pour faire la promotion de ces lots, on y parle des qualités salubres de l'environnement et de la venue prochaine de grandes industries. Ils seront freinés par l'avènement de la première guerre mondiale et la crise économique des années «30» qui provoqueront un ralentissement dans le développement urbanistique dont on aura un certain rattrapage à faire après la seconde guerre mondiale.

A l'industrialisation naissante et à l'expansion démographique du début du siècle devait suivre le morcellement de la Longue-Pointe. D'abord le 30 mars 1898, le village s'était détaché de la Municipalité de la paroisse pour porter le nom de village de Beaurivage. Le 14 mars 1907, une partie du territoire se détache pour former le village de Tétreaultville, nommé ainsi en l'honneur de Pierre Tétreault, grand propriétaire foncier. Longue-Pointe devient une ville de 1907 à 1910. Parallèlement au morcellement du territoire, une autre unité administrative qu'est la paroisse suit le mouvement démographique. On assiste le 16 novembre 31 1907 au démembrement de la paroisse Notre-Dame-des-Victoires avec une population d'alors évaluée à 300 familles catholiques, sur son territoire on y trouve déjà une école et un an plus tard se dresse rue Lacordaire, l'église. 32 Quant à la paroisse Saint-François d'Assise, la fabrique est durement éprouvée par un incendie qui détruit en 1907 entièrement leur église. La chapelle du couvent de la Providence sert d'église jusqu'à ce que celle-ci soit reconstruite en 1913.

Dans les quotidiens de l'époque, on peut y lire que l'un des plus jolis coins de territoire de la Longue-Pointe est le parc Lebrun qui «né à peine d'hier et ayant encore l'aspect agréable d'un hameau se dirige en une marche méthodique et progressive vers les derniers perfectionnements qui rendent les municipalités attrayantes et agréables»⁷. En 1907, Napoléon Lebrun achète une ferme et dans moins de deux ans la transforme en un véritable petit bourg de plus de 80 maisons. Les rues de Lebrun sont bientôt toutes macadamisées d'une largeur de 16 pieds plantées d'arbres. Ce petit bourg prospère rapidement grâce à l'implantation future de vastes usines du C.P. à proximité. On conçoit facilement que la valeur de la propriété augmente rapidement.

Pour quelques années encore la localité n'est pas encore considérée comme une banlieue ouvrière, le type d'habitation plus luxueux n'est pas destiné à cette clientèle. Ainsi en 1908, Abraham Dupéré fait construire un des beaux hôtels de l'île de Montréal, au sud de la rue Notre-Dame rue Des Ormeaux près du fleuve. Au cours de cette même année s'amorce une campagne publicitaire pour vanter les qualités de l'hôtel Dupéré (démoli c. 1940). De volume imposant l'hôtel présente une architecture dans la plus pure tradition des maisons victoriennes. Situé près du terminus des tramways, boulevard Bernard, on précise qu'il est possible de s'y rendre par eau, les yachts sont amarrés à un quai spécialement construit. On parle de site idéal en pleine campagne et on organise de nombreuses excursions sur le fleuve. L'hôtel a le mérite de présenter à sa clientèle une cuisine française des plus recherchées.

7. S.A., «Coin progressif de la Longue-Pointe», La Patrie 4 septembre 1909.

Vers les années 1910, le ton des quotidiens change, on parle et on s'adresse de plus en plus à une clientèle ouvrière pour la vente des lots ainsi en est fait d'une partie du territoire nommée Guybourg à l'est de la «Montreal Locomotive Works» et du village de Beaurivage. En plus de souligner les services tels la lumière électrique, le tramway, l'aqueduc, les écoles gratuites pour les enfants, on fait l'énumération des usines qui viennent de s'établir dans la localité. Les usines à grande échelle employant des milliers d'ouvriers optent pour des localités peu urbanisées puisque le terrain est moins cher et qu'il est possible d'acquérir de grands espaces. Leur implantation attire de nombreux ouvriers à la recherche d'emploi. Dans ces années sur le territoire de Longue-Pointe, on note le nombre croissant d'industries telles: «Montreal Locomotive Works», «Viulcan Portland Cement Co.», «Lakefield Cement», chantiers de construction navale et la cale-sèche de la compagnie Vickers, les aciéries de la «Canadian Steel foundries Limited», les cours de garage de la compagnie «Canadian Northern Quebec Railway», la «National Bridge of Canada», la biscuiterie Viau Frère, etc. L'aspect du territoire fut complètement modifié, l'architecture domiciliaire se transforme également pour desservir cette nouvelle clientèle, on opte alors pour les maisons à logements superposés, rentabilisant au maximum l'espace. Sur un même territoire se côtoient une habitation rurale, de villégiature, urbaine, des édifices institutionnels et religieux et des industries. Le développement est désordonné et anarchique, graduellement les propriétaires de maisons plus cossues vont quitter la localité.

Le 4 juin 1910 la ville de la Longue-Pointe, les villages de Tétreaultville et de Beaurivage sont annexés à la cité de Montréal mais à certaines conditions. En plus des travaux d'édilitéé d'usage, la ville de Montréal s'engage à

poursuivre des arrangements avec la compagnie «Suburban Tramway and Power Company» pour la prolongation de la ligne jusqu'aux limites de la ville de Longue-Pointe. De plus les règlements des bâtiments de la cité ne doivent pas s'appliquer à la ville de Longue-Pointe pour un terme de cinq ans, exceptés pour les manufactures et les édifices publics. Deux ans après l'annexion, on compte alors 550 maisons dont la majorité sont encore en bois.

31 Le démembrement des paroisses se poursuit Saint-Victor
32 en 1912 à deux pas du royaume des raffineries et de la Ca-
33 nada Cement. En 1914, on compte pour le secteur à l'étude
34 deux casernes de pompiers et de polices, quatre écoles et
35 trois églises et presbytères. On reconstruit une nouvelle
36 37 église Saint-François d'Assise à partir de 1913 mais cette
38 fois-ci derrière le presbytère avec façade rue Notre-Dame.
39 La nouvelle église démolie lors des travaux d'aménagement
40 du pont-tunnel était un édifice de 192 pieds de long sur
41 72 pieds de largeur, conçu par les architectes Gauthier et
42 Daoust. L'église est construite en pierre et en acier.

27 Dans la période 1907 et 1914, l'urbanisation du terri-
28 toire à l'étude s'est accélérée. On remarque que de lon-
29 gues bandes de terre ont été loties à proximité des nouvel-
30 les industries, de la rue Notre-Dame on aperçoit encore
31 l'ancien patron d'occupation du sol de type rural. Les bâ-
32 timents résidentiels quoique plus nombreux et se distribuent
33 principalement sur les deux secteurs anciennement développés
34 présentent une faible densité comme on peut le constater
35 dans l'étude polyphasée. Jusqu'à présent, on nomme toujours
36 ce nouveau quartier Longue-Pointe, c'est en 1915 qu'on le
37 change pour Mercier.

1.3 La première guerre mondiale et les années de crise économique ont porté un dur coup au développement du quartier. A la fin des années «20», on compte approximativement 1,500 maisons seulement, tout le secteur nord n'est pas urbanisé et il le sera après la deuxième guerre mondiale. Du point de vue des équipements collectifs s'ajoutent le monastère des fils de Saint-François d'Assise boulevard Rosemont, cinq écoles, Boucher de la Bruyère, Paul-Bernard, Saint-Georges, Le Caron et Saint-Marie ainsi que deux églises: 38 Pierre-Bernard au moment de l'érection canonique de la pa-
 31 roisse en 1922 et celle de Sainte-Claire sur un terrain
 39 donné par Pierre Tétreault. En 1921, on procède également
 31 au démembrement de la paroisse Saint-Herménégilde et à la construction de son église. Dans les faits, le boom démographique et domiciliaire se fera bien au-delà des années «30».

En 1953, le quartier présente une structure industrielle importante, on dénombre 38 industries localisées le long de la rive du Saint-Laurent, de la voie ferrée du CNA, des rues Hochelaga et Sherbrooke. Dans les années «50», on procède à de nombreux démembrements de paroisses: Sainte-Louise de Marillac (1951), Saint-Donat (1955), Marie-Reine-des-Coeurs (1958), Saint-Bonaventure (1958), etc... situés au nord de la rue Sherbrooke précédant de peu le mouvement démographique d'après-guerre. On doit dire que 85% des logements datent de l'après-guerre, localisés dans la partie nord du territoire. De chaque côté de la voie ferrée du CN entre la rue Sherbrooke et le fleuve, construits un peu pèle-mêle le long des rues, des bungalows, des duplex anciens et modernes et des usines.

1.3 DE 1931 À NOS JOURS

Dans les années «30» la campagne d'il y a un quart de siècle avec ses belles fermes, ses somptueuses villas, ses arbres abondants et son calme est devenue une banlieue industrielle, où circulent les tramways et les autobus, où s'élèvent les vastes usines voisinant avec des logements ouvriers. En 1936 la population du quartier Mercier est évaluée à 21,304 personnes. Les communautés religieuses vendent certaines parties de leur domaine qui aussitôt sont loties. Les équipements collectifs sont nombreux, on compte alors quatre hôpitaux, une institution d'enseignement et 15 écoles dont trois construites par la Commission scolaire protestante.

En 1953, le quartier présente une structure industrielle importante, on dénombre 38 industries localisées le long de la rive du Saint-Laurent, de la voie ferrée du CNR, des rues Hochelage et Sherbrooke. Dans les années «50», on procède à de nombreux démembrements de paroisses: Sainte-Louise de Marillac (1951), Saint-Donat (1955), Marie-Reine-des-Coeurs (1958), Saint-Bonaventure (1958), etc... situés au nord de la rue Sherbrooke précédant de peu le mouvement démographique d'après-guerre. On doit dire que 85% des logements datent de l'après-guerre, localisés dans la partie nord du territoire. De chaque côté de la voie ferrée du CN entre la rue Sherbrooke et le fleuve, construits un peu pêle-mêle le long des rues, des bungalows, des duplex anciens et modernes et des usines.

Dans les années «60» le vieux quartier de la Longue-
Pointe est désormais un village fantôme, on a fait de nom-
breuses expropriations pour la construction du pont-tunnel.
40 On a démoli l'église et presbytère Saint-François d'Assise
et de nombreuses habitations mais cette nouvelle infrastruc-
41 ture routière a eu pour effet de couper en deux du nord au
sud le quartier. Au cours de ces années, le développement
au-delà de la rue Sherbrooke a eu des conséquences dramati-
ques pour le secteur sud. Elle a eu pour effet d'accentuer
le clivage socio-économique des résidants, la rue Notre-Da-
me a cessé de jouer son rôle moteur au profit de la rue
Sherbrooke. La commercialisation de la rue Sherbrooke avec
42 ses grands restaurants, son village Olympique, ses motels,
43 ses centres d'achat et la ligne de métro ont frappé dure-
ment le secteur sud qui agonise lentement. Le vieux sec-
teur de Mercier formé d'une majorité d'ouvriers dont plu-
sieurs ont récemment souffert de programmes de mises à
pied reliés au contexte économique et de fermeture d'usi-
nes.

Les nouvelles paroisses Marie-Reine-des-Coeurs et Saint-
Fabien s'intègrent davantage au quartier Rosemont, la cons-
truction de l'hôpital Maisonneuve a entraîné tout autour de
nombreuses constructions domiciliaires de type unifamilial
donnant une allure de banlieue. Toujours au nord de la rue
44 Sherbrooke, passé le cimetière de l'Est, ce sont les paroiss-
es Sainte-Louise-de-Marillac et Saint-Justin, sur leur ter-
ritoire on y voit les parcs Dupéré et Thomas-Chapais, der-
rière la Place Versailles de chaque côté de l'autoroute on
y découvre des maisons unifamiliales et quelques duplex des
années «60». Au sud de la rue Sherbrooke, c'est la pente
qui mène à Tétreaultville dans les paroisses Saint-Victor
et Saint-Bernard. Plus à l'est, dans la paroisse Sainte-
Claire, le secteur prend un aspect plus calme et plus om-
bragé. Le sud-ouest est plus industrialisé, moins habité

également. Dans les années qui vont suivre il faut porter une attention particulière au secteur sud surtout avec l'accroissement de l'activité portuaire, il est tentant de leur céder la qualité de vie à l'expansion économique. Depuis les années «30», l'est de la ville suscite peu d'intérêt, associé au prolétariat, on a trop tendance à laisser entre les mains des promoteurs et spéculateurs le sort de son développement. D'un revers de main on rejette la valeur patrimoniale de ces bâtiments puisqu'ils ne sont pas suffisamment concentrés et en disant tout bonnement que c'est perdu d'avance. Lentement l'histoire du vieux village de Longue-Pointe s'efface, de rares témoins permettent encore de signifier qu'il fut un temps ce secteur avait ses lettres de noblesse. Allons-nous en faire encore une fois un quartier sacrifié...

2

DONNEES GENERALES
SUR L'HABITAT

2.1 OCCUPATION DU SOL

On a vu précédemment la longue histoire du quartier Mercier du début de la colonie jusqu'à nos jours. Chacune des phases de son développement qui accroît son rythme de croissance laisse les deux quarts à l'arrière des traces dans le tissu urbain encore perceptibles aujourd'hui. Son développement échelonné sur plusieurs années entraîne conséquemment une certaine hétérogénéité. Au cours des années les promoteurs et les spéculateurs ont à plusieurs reprises modifié leur manière d'exploiter les terrains, le quartier a passé d'un patron d'implantation rural à un autre urbain.

Du milieu du siècle dernier jusqu'à la première guerre mondiale, les terres jadis vouées à l'agriculture ont passé entre les mains de plusieurs propriétaires, certains les ont exploitées en lots à bâtir tel M. Lacombe, d'autres les ont achetées pour y établir un hôpital pour les indigènes ou plus récemment pour y établir leur usine. Plus graduellement tout autour de ces grands domaines se sont créés des secteurs résidentiels. La plupart de ces grands domaines ont empêché le développement de voies de communication efficaces, puisqu'il était impossible de faire traverser ces leur terrain une rue sans décaissement onéreux. C'est ainsi que dans la direction est-ouest, seules les rues Notre-Dame et Sherbrooke peuvent traverser tout le territoire sans interruption, tandis que dans la direction nord-sud, seulement cinq ou six rues traversent les

2

DONNEES GENERALES SUR L'HABITAT

Le quartier de Mercier est un quartier à développement échelonné sur plusieurs années. Les rues ont été créées en flots de dimensions variables. Les rues Notre-Dame et Sherbrooke se coupent à angle droit mais les rues Notre-Dame et Bellair se coupent à angle aigu. Les rues Notre-Dame et Bellair se coupent à angle aigu mais les rues Notre-Dame et Bellair se coupent à angle aigu. Les rues Notre-Dame et Bellair se coupent à angle aigu.

2.1 OCCUPATION DU SOL

On a vu précédemment la longue histoire du quartier Mercier du début de la colonie jusqu'à nos jours. Chacune des phases de son développement qui accroît son rythme de croissance entre les deux guerres a laissé des traces dans le tissu urbain encore perceptibles aujourd'hui. Son développement échelonné sur plusieurs années entraîne conséquemment une certaine hétérogénéité. Au cours des années les promoteurs et les spéculateurs ont à plusieurs reprises modifié leur manière d'exploiter les terrains, le quartier a passé d'un patron d'implantation rural à un autre urbain.

Du milieu du siècle dernier jusqu'à la première guerre mondiale, les terres jadis vouées à l'agriculture ont passé entre les mains de plusieurs propriétaires, certains les ont exploitées en lots à bâtir tel M. Lebrun, d'autres les ont achetées pour y établir un hospice pour les aliénés ou plus récemment pour y établir leur usine. Puis graduellement tout autour de ces grands domaines se sont greffés des secteurs résidentiels. La plupart de ces grands domaines ont empêché le développement de voies de communication efficaces, puisqu'il était impossible de faire traverser sur leur terrain une rue sans dédommagement onéreux. C'est ainsi que dans la direction est-ouest, seules les rues Notre-Dame et Sherbrooke peuvent traverser tout le territoire sans interruption, tandis que dans la direction nord-sud, seulement cinq ou six rues peuvent franchir la voie ferrée (Haig, Viau, Des Ormeaux, etc.). Le plan de lotissement montre une grille irrégulière divisant le quartier en îlots de dimensions variées. La majorité des rues droites se coupent à angle droit mais les rues Notre-Dame et Bellerive se singularisent par leur sinuosité correspondant au premier tracé de rues qui était assujéti alors à la topographie.

Parmi l'ensemble des quartiers municipaux, Mercier représente le plus vaste territoire suivi de près par Notre-Dame-de-Grâce mais le nombre de bâtiments anciens antérieurs à 1930 est nettement inférieur. D'abord le quartier Mercier est coupé en deux du nord au sud par le Cimetière de l'Est, Saint-Jean-de-Dieu et l'infrastructure routière qui se concentre finalement près du pont-tunnel Lafontaine. La rue Sherbrooke constitue aussi une barrière dans le sens est-ouest. Après avoir été ainsi découpé en quatre unités, le quartier l'est de nouveau en deux zones plus au sud par la voie du C.N.

Pour l'ensemble du territoire, on dénombre plus de 350 îlots résidentiels dont les 3/5 seulement sont occupés par des constructions érigées avant 1930. Ces îlots se concentrent en deux zones précises et distinctes, soit un à l'est de Saint-Jean-de-Dieu du fleuve jusqu'aux limites du quartier et deux entre les rues Dickson et de Granby, de la rue Notre-Dame jusqu'à la hauteur de la rue Sherbrooke. On note également un petit secteur de trois rues: Viau, Vimont, Ville-Marie se rattachant davantage à Viauville. Les îlots forment dans la plupart des cas des blocs rectangulaires d'inégales dimensions. Les îlots les plus anciens, situés dans le secteur sud de part et d'autre du pont-tunnel Lafontaine, correspondent au premier noyau de village développé autour de l'église paroissiale, ils forment de longues bandes étroites rarement traversées par une ruelle. On remarque que certains secteurs tel que celui à l'est de la rue Baldwin loti au début du siècle présente une certaine uniformité, on y voit la main d'un seul promoteur qui a loti son domaine dans un court laps de temps, chacun des îlots est traversé par une ruelle. Dans l'ensemble des îlots résidentiels anciens, 65% sont traversés par une ruelle, le développement tardif en était la cause, il s'agissait ici de ne pas reproduire le casse-tête de la vieille ville. Les

secteurs du quartier Mercier développés après la deuxième guerre mondiale possèdent des îlots aux formes plus variées rarement traversés par une ruelle permettant à l'arrière des maisons le plus souvent unifamiliales et bifamiliales, l'aménagement d'une cour privée mitoyenne avec son voisin opposé.

Chacun des îlots est subdivisé en lots de 25 à 30 pieds de large sur 75 à 125 pieds de profondeur. L'étroitesse des lots a entraîné la construction de maisons contigues les unes aux autres, le plus long pan se développant en profondeur. A l'exception du noyau de village, la majorité des bâtiments résidentiels sont implantés en retrait de la limite avant du lot permettant d'y loger facilement l'escalier extérieur et l'aménagement d'un petit parterre. L'urbanisation du quartier Mercier s'est fait lentement et sur plusieurs années, il s'agit de regarder la distribution des constructions à l'aide de notre étude polyphasée pour constater la faible densité. Au fil du temps s'ajoutaient ici et là de nouvelles constructions à proximité de d'autres, on avait alors tendance, puisqu'il semble qu'aucun règlement municipal l'interdisait, à se construire sans respecter la marge de recul du voisin, produisant des alignements variés sur une rue donnée du quartier.

C'est de la rue de Granby, de la rue Notre-Dame jusqu'à la rue Sherbrooke. Pour chacune des phases de son développement il subsiste de nombreux bâtiments qui permettent de reconstituer l'histoire et l'évolution du secteur à l'étude. Le type d'habitation le plus courant est la maison bifamiliale suivie de la maison unifamiliale.

2.2 TYPOLOGIE DU BÂTI

Dans ce chapitre, on propose une typologie de l'habitat érigé avant 1930 inscrit dans le quartier municipal Mercier. A partir du mode d'occupation, on a regroupé les habitations en cinq types: unifamilial, bifamilial, multifamilial, édifice de rapport et commerce intégré à l'habitation. Pour chacun des types, on identifie les modèles en précisant la fréquence, le lieu d'implantation, la période de diffusion puis à la suite on donne les caractéristiques générales de l'habitation en définissant le mode de production, en donnant le nombre d'étages, le nombre et disposition des unités, en précisant le plan au sol, l'implantation, la forme du toit, le matériau de revêtement de façade, le mode d'accès, l'ordonnance des baies et le décor. Après analyse on a produit un tableau-synthèse résumant les types d'habitation et leurs modèles respectifs pour chacun des quartiers.

46

Malgré la grande étendue de son territoire, le quartier municipal Mercier possède environ 1,500 bâtiments résidentiels érigés avant 1930 distribués en deux zones bien distinctes, soit à l'est de Saint-Jean-de-Dieu, du fleuve Saint-laurent jusqu'aux limites et à l'ouest de la rue de Granby, de la rue Notre-Dame jusqu'à la rue Sherbrooke. Pour chacune des phases de son développement il subsiste de nombreux bâtiments qui permettent de reconstituer l'histoire et l'évolution du secteur à l'étude. Le type d'habitation le plus courant est la maison bifamiliale suivi de la maison unifamiliale.

2.2.1 Unifamilial

Pour la majorité des quartiers municipaux montréalais, la maison unifamiliale est associée à la bourgeoisie ou à la vie rurale. On en retrouve un très grand nombre dans le secteur ouest de la ville, alors qu'elle est minoritaire dans les secteurs est et nord. Pour le quartier municipal Mercier la maison unifamiliale représente 25% des constructions résidentielles érigées avant 1930. Un faible pourcentage de maisons unifamiliales correspondent à une architecture rurale, villageoise ou destinée à une bourgeoisie, le plus grand nombre ont été construites pour le prolétariat. Dans le premier quart du XXe siècle, certains ouvriers spécialisés peuvent accéder à la propriété privée à la condition de se situer à la périphérie c'est-à-dire en banlieue, les terrains y sont moins chers. Le quartier Mercier peu urbanisé jusque dans les années «30» permettait à une certaine couche de la population de se faire construire et d'habiter une maison unifamiliale. On pouvait travailler à proximité dans l'une des nombreuses usines ou voyager soir et matin du centre-ville puisqu'il existe depuis le début du siècle le tramway. L'amélioration du système de transport en commun a provoqué un étalement dans l'espace, les quartiers à la périphérie sont devenus accessibles, on cesse également de construire des unifamiliales en rangée.

46

De l'ensemble des maisons unifamiliales, on a dégagé quatre modèles principaux, illustrés dans le tableau-synthèse. Les habitations du premier modèle relèvent d'un mode de construction artisanal, elles sont intimement liées à la vocation agricole de Mercier. Le deuxième modèle d'unifamilial représente une architecture bourgeoise de banlieue. Le troisième modèle typiquement urbain, illustre

3. Lévesque, Michel, *Encyclopédie de la maison québécoise*, p. 250.

la production architecturale en série mais de qualité. Enfin le dernier modèle représente l'architecture domiciliaire-type de banlieue.

46 Le premier modèle le plus ancien, vestige de l'ancien village de Longue-Pointe, compte aujourd'hui une dizaine d'habitations le long de la promenade Bellerive, des rues Bruneau, Notre-Dame, Hector, etc. Elle fait son apparition dans le premier quart du XIXe siècle mais conserve sa popularité jusqu'au début du XXe siècle dans le quartier Mercier. Ce modèle d'habitation érigé à une époque que l'on peut qualifier de pré-industrielle a pour corrélaire un mode de production à l'unité. Les plus anciennes sont intimement liées à la vocation agricole, elles sont donc dispersées sur chacune des terres longeant la rive du Saint-Laurent, leur façade se déploie face au fleuve. Ce modèle d'habitation nommé par Michel Lessard maison québécoise puisqu'elle fait preuve «d'une adaptation presque complète du genre d'habitat que nos ancêtres avaient hérité de France»⁸. Il s'agit
47 d'une maison de pierre ou de bois dont le carré est dégagé
48 du sol sur un solage de pierre. Le plan au sol forme un rectangle allongé ou presque carré qui s'élève sur deux étages. La façade comporte entre trois et cinq ouvertures et la porte est souvent centrale formant un rapport axial. La maison possède au moins une souche de cheminée à chaque extrémité du toit. Le toit à deux versants (pignon) recouvert de papier goudron ou de tôle, avec son larmier de plus en plus débordant est percé de petites lucarnes. On remarque également le prolongement de la couverture au-delà de la verticale des murs goutteraux. Un perron de bois longe
49 entièrement la façade. Plusieurs de nos maisons ont des additions dans l'axe longitudinal servant probablement de cuisine d'été.

8. Lessard, Michel, Encyclopédie de la maison québécoise...
p. 250.

De la formation d'un noyau de village autour de l'église paroissiale Saint-François d'Assise apparaît une variante de ce premier modèle. Malgré certaines caractéristiques propres à cette version, elle s'inscrit en continuité avec la précédente. En premier lieu, les maisons ne sont plus dispersées sur le territoire mais se concentrent sur un petit périmètre. De plus leur façade principale n'est plus orientée vers le fleuve mais elle longe la rue. Le toit constitue la caractéristique majeure, il est en mansarde à deux versants percé de lucarnes. Elles sont le plus souvent en bois qu'on a recouvert depuis peu de bardeau ou de pierre artificielle. Les caractéristiques du carré sont celles de l'architecture domestique québécoise mais le toit en mansarde est d'influence américaine. Au début du siècle une troisième version apparaît s'inspirant des deux premières, il s'agit d'une maison de brique avec toit en mansarde ou à pignon mais au mode de regroupement particulier, jumelé.

Le deuxième modèle de maisons unifamiliales d'influence nord-américaine connaît la faveur du public au début du siècle dans le quartier Mercier, on en dénombre une quinzaine. Elles se sont implantées le long de la promenade Bellerive, leur façade donne alors sur le fleuve, également sur les rues Lebrun, Notre-Dame, Mousseau, Souigny, etc. Le modèle d'habitation se distingue par son volume imposant, son élévation sur deux niveaux, son toit à pavillon et son implantation sur un lot de bonne dimension. Ses caractéristiques d'ensemble sont les suivantes: construction de deux étages, de plan presque carré, symétrie des ouvertures, porte principale en façade, toit à pavillon avec faitage tronqué ou en croupe, revêtement de brique ou de bois et galerie de bois sur un ou deux côtés. Certaines d'entre elles s'éloignent davantage de la forme cubique par

56 la localisation en façade d'une tour demi hors-d'oeuvre ou
d'un avant-corps en saillie. Le balcon est souvent la prin-
57 cipale attraction où l'ornementation en bois ouvragé y est
très abondante.

46 Le troisième modèle d'unifamilial destiné également
à la petite bourgeoisie a la particularité d'être typique-
ment urbain, on en compte une quinzaine pour l'ensemble du
territoire à l'étude, attenant au village de Viauville ou
sur les rues à proximité de Des Ormeaux au sud de la voie
ferrée. Sa période de diffusion s'échelonne sur moins de
54 dix ans soit de 1905 à la première guerre mondiale. Malgré
de nombreuses variantes, elles comportent un bon nombre de
caractéristiques communes. La maison de bonne dimension,
58 plus de 25 pieds de façade est implantée en retrait de la
ligne limite du lot pour permettre l'emplacement d'un pe-
59 tit escalier droit et l'aménagement d'un parterre. Elle
s'élève sur deux niveaux sur un soubassement qui tend au
cours des années à se surhausser. La distribution des piè-
ces se fait donc sur deux étages divisant l'espace en aire
de repos et d'activités. Il n'y a pas standardisation du
60 plan au sol puisqu'il peut prendre la forme d'un carré,
d'un rectangle ou d'un «L» majuscule. Les composantes ar-
chitecturales qui constituent l'enveloppe du bâtiment sont
le toit en terrasse parfois en fausse-mansarde, le revête-
ment de brique exceptionnellement en pierre et un escalier
droit de quelques marches donnant sur un petit balcon. On
note également la symétrie des ouvertures et un minimum de
trois travées en façade. La surface plane de la façade est
61 modulée souvent par un avant-corps en saillie latéral, des
62 galeries de bois et une corniche ou un parapet finement dé-
coupé.

Les terrains à bon marché du quartier Mercier ont permis l'émergence d'un mode d'habitation de type unifamilial mais cette fois destiné aux ouvriers. Ce modèle d'architecture de banlieue que l'on trouve à Montréal qu'en périphérie: Mile End, Montcalm, Mercier, etc... est en quelque sorte l'habitation-type des années 1905 à 1925. L'ouvrier faisait construire par un entrepreneur sa maison sur une rue nouvellement tracée. Ce modèle de maison marque la fin de la période victorienne, sa forme cubique presque sans décor est un avant-goût de notre architecture de banlieue. Ce modèle présente les caractéristiques suivantes: élévation sur un seul niveau avec ou sans soubassement, plan au sol carré ou rectangulaire, toit en terrasse, charpente de bois recouverte de brique ou de bois et ouvertures rectangulaires de part et d'autre de la porte centrale. Pour tout décor corniche en saillie ou parapet aux formes diverses parfois un petit balcon de bois en façade. Ce dernier modèle conçu pour des individus moins favorisés mais qui désirent être propriétaire d'une maison de type unifamilial.

2.2.2 Bifamilial

Malgré le grand nombre d'unifamilial dans le secteur à l'étude, l'habitation-type se révèle être la maison bifamiliale, avec un pourcentage de plus de 48%. Les bifamiliales s'élèvent uniquement sur deux niveaux jamais sur trois et forment uniquement de petites séries. Elles se concentrent dans tous les secteurs développés avant la fin des années «20». Les plus anciennes sont construites à partir des années 1890 mais les plus nombreuses datent après la première guerre mondiale. Sans le remplacement du revêtement d'origine, il existerait encore aujourd'hui un bon nombre de maisons en bois, l'atlas d'assurance de 1914 révélait leur majorité. De l'ensemble des maisons bifamiliales, on a dégagé deux modèles principaux.

46 Le premier modèle fait son apparition à la fin du siècle dernier dans les rues avoisinantes qui longent aujourd'hui le pont-tunnel Lafontaine. Moins nombreux que le prochain modèle, il correspond à la première phase d'expansion du quartier qui fut plutôt lent vu l'absence de moyen de transport adéquat. Leur mode de construction hautement standardisé, c'est-à-dire en série, a permis sa diffusion à grande échelle. Bâtiment typiquement urbain, il
66 s'élève sur deux niveaux, sans soubassement, pour se terminer par un toit en terrasse, chaque logement est distribué sur un seul étage. La configuration du plan au sol prend invariablement la forme d'un rectangle qui se développe en profondeur, tandis que l'implantation sur le lot est presque toujours en bordure immédiate du trottoir. La maison présente les caractéristiques architecturales suivantes: toit en terrasse, revêtement de brique ou de bois et
67 comme mode d'accès escalier intérieur pour le logement du second niveau. Les façades ont au moins entre 25 et 30 pieds de large ce qui permet de les diviser en trois ou quatre travées dont l'ordonnance est une alternance de porte et de fenêtre. Le logement du rez-de-chaussée est plus petit à cause justement de la cage d'escalier intérieur. Par tradition, les ouvertures sont alignées à la verticale et à l'horizontale et sont de forme rectangulaire. On limite le décor à sa corniche, aux balcons et à l'encadrement des ouvertures.

46 Le deuxième modèle de bifamilial fait son apparition dans le quartier après 1905 jusqu'à la fin des années «20» dans tous les secteurs puisqu'il correspond à l'habitation-type, celle que l'on retrouve en plus grand nombre. La principale distinction avec le premier modèle se fait par le mode d'accès, un escalier extérieur accroché à une galerie permet d'accéder au second logement. D'un mode de pro-

duction en série, il n'est pas rare de voir réunies sur un
68 même tronçon de rue une dizaine d'unités résidentielles
contigües les unes aux autres. La maison s'élève sur deux
niveaux sur un soubassement qui tend au cours des années à
se surhausser. Les formes de plan au sol les plus courants
sont le rectangle ou le «L» majuscule qui se développe en
profondeur, tandis que l'implantation sur le lot se situe
le plus souvent en retrait de sa limite. Ses caractéristi-
69 ques d'ensemble sont le toit en terrasse, le revêtement de
bois (avant 1915) ou de brique et l'escalier extérieur con-
duisant au deuxième logement. Dans la majorité des cas les
façades sont divisées en trois travées, de part et d'autre
de la porte centrale, on retrouve les deux travées de baies.
Il était toujours possible pour un entrepreneur qui désirait
70 diversifier sa clientèle d'apporter un certain nombre de va-
riantes. On peut utiliser comme revêtement de façade la
71 pierre bosselée, ou tout simplement égayer la façade par
l'emploi de la brique polychrome, de couleur blanche, cha-
mois ou jaunâtre. Les maisons plus anciennes ont une corni-
che de bois ou de tôle fortement en saillie tandis que les
plus récentes ont choisi le parapet aux formes diverses.
Dans le quartier Mercier les façades des maisons perdent
leur forme cubique grâce aux fameuses galeries de bois et
72 aux escaliers extérieurs tournants. Exceptionnellement, on
73 trouve sur le territoire des maisons de type bifamilial qui
rivalisent avec les unifamiliales, par leur volume imposant
et leur décor.

74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

9. Pour plus de renseignements, Analyse du macro-inventaire
Nochelağa, Nalsonneuve, Préfontaine.

2.2.3 Multifamilial

L'ensemble du territoire à l'étude possède environ 23% de maisons de type multifamilial qui se concentrent dans les secteurs suivants: extrémité ouest, Viauville et au nord de la voie ferrée. A l'exception de la zone dénommée Viauville où les maisons ont été construites entre 1907 et 1914, toutes les autres datent des années «20». On peut donc affirmer que la maison de type multifamilial apparaît dans le quartier Mercier seulement au début des années «20». Les grands espaces du secteur à l'étude n'ont pas favorisé l'implantation de ce type d'habitation comme pour les quartiers Saint-Denis et Delorimier ou Saint-Edouard et Montcalm. Après analyse, on a dégagé deux modèles principaux qu'on a illustré dans le tableau-synthèse.

Le premier modèle de multifamilial qui se caractérise principalement par la distribution d'un seul logement pour chacun des étages s'implante dans le secteur ouest sur les rues Viau, Ville-Marie, Vincent, etc... dans les années 1907 et 1914. Le mode de production est uniquement en série de deux à six unités résidentielles formant des enfilades de façades continues. La maison s'élève sur trois niveaux sur un petit soubassement. Deux formes de plan au sol prévalent, le rectangle ou le «L» majuscule qui se développe en profondeur. L'implantation en retrait de la limite avant du lot est exigé par les promoteurs de Viauville⁹. La forme du toit en terrasse est une constante tandis que le revêtement de façade est en brique sauf sur les rues avoisinantes de Viau, en pierre. Le mode d'accès pour le logement du deuxième niveau est un escalier extérieur tournant et pour le logement du troisième, un escalier intérieur. La composition de la façade dépend de sa largeur ou du nom-

9. Pour plus de renseignements, Analyse du macro-inventaire Hochelaga, Maisonneuve, Préfontaine.

bre de travées, deux ou trois généralement. Le rez-de-chaussée a presque toujours la même ordonnance: de part et d'autre de l'entrée centrale deux baies de fenêtre. Le second niveau peut rejeter les deux portes sur le côté ou alterner avec des baies de fenêtre. Le troisième niveau dispose également de trois travées, une de fenêtre, une aveugle ou de fenêtre et une de porte donnant sur un balcon. Souvent deux unités résidentielles donnent l'apparence d'une seule façade en regroupant les portes vers l'intérieur. Les logements du rez-de-chaussée et du troisième sont les plus grands, celui du deuxième est diminué par la cage d'escalier.

Le premier modèle de multifamilial que l'on retrouve dans le quartier Mercier ne diffère pas des autres situés sur le territoire montréalais. La surface plutôt plane est quelquefois modulée par un avant-corps, on opte soit pour la corniche de bois ou de tôle ou pour le parapet. L'escalier extérieur et la galerie avec balustrade de fonte ou de bois sont les principaux éléments qui caractérisent ce modèle d'habitation. Dans ces années sous l'influence de l'Art Déco, plusieurs entrepreneurs vont faire disposer dans la partie supérieure des fenêtres des vitraux au dessin floral ou géométrique. La porte d'entrée du rez-de-chaussée présente souvent une apparence plus soignée, à deux vantaux.

On rentabilise au maximum la surface du lot, on commence à construire dans les années «20» des multifamiliales de quatre à six logements sur les rues Sainte-Catherine, Beauclerk, etc. Le deuxième modèle équivaut donc à environ 9% des bâtiments résidentiels anciens. Elle ne forme rarement de longues séries, souvent on les regroupe par deux pour mettre en commun les escaliers extérieurs, sur un même tronçon de rue alternent les multifamiliales du premier et deuxième modèle. Plusieurs composantes architecturales du deuxième modèle sont similaires au premier:

77 élévation sur trois niveaux, plan au sol rectangulaire ou
 en «L» majuscule, toit en terrasse, revêtement de brique,
 78 escaliers extérieur et intérieur et même décor. La compo-
 sition de la façade dépend du nombre de logements, pour
 ceux qui en détiennent cinq, le premier n'a qu'un seul lo-
 gement, le deuxième et le troisième chacun deux. Les six
 logements se caractérisent par la division de chacun des ni-
 veaux en deux logements. Le décor se réduit au parapet,
 aux balcons, à l'escalier extérieur, au linteau des fenêtres
 et à de petits vitraux. Ces multifamiliales où l'on regrou-
 pe sous le même toit quatre à six familles augmentent la
 densité d'une rue.

2.2.4 Edifice de rapport

L'avènement d'un nouveau type d'habitation, soit l'é-
 difice de rapport à la fin du siècle dernier, naît avec le
 désir de rentabiliser au maximum le terrain, mais il cor-
 respond également à une mode. On les a construits au début
 pour la bourgeoisie plus spécifiquement pour les jeunes cou-
 ples sans enfant qui y vivent en attendant d'acheter leur
 propriété. Dans les années «20» on démocratise ce type d'ha-
 bitation en concevant des modèles plus simples, aux appar-
 tements plus petits pour élargir la clientèle. Malgré tout
 dans les quartiers ouvriers, on continue à construire des
 maisons de type multifamilial de moindre prix de revient.
 Pour l'ensemble du territoire de Mercier, on compte seule-
 ment trois édifices de rapport, il est donc impossible d'en
 dégager les principaux modèles, ils n'apparaissent donc pas
 dans le tableau-synthèse.

L'édifice de rapport est un ensemble d'appartements regroupés dans un même bâtiment de trois ou quatre étages avec plusieurs accès communs et des services collectifs aux locataires. Les édifices de rapport du quartier Mercier se situent sur la rue Sainte-Catherine, ils sont d'un volume massif avec cour intérieure ou disposent les différents corps de bâtiment sur trois côtés seulement autour d'une cour intérieure ayant façade sur rue. Les caractéristiques architecturales sont les suivantes: élévation sur trois niveaux, toit en terrasse et revêtement de brique. La composition et l'ordonnance de la façade ainsi que le décor, les ouvertures et le nombre d'appartements varient d'une maison à l'autre.

2.2.5 Commerce intégré à l'habitation

Le commerce intégré à l'habitation fait son apparition dans le quartier municipal Mercier au début du siècle sur les rues Notre-Dame, Hochelaga, Des Ormeaux, etc. On évalue à une dizaine seulement le nombre de commerces intégrés, sans recherche plus approfondie il ne nous est pas permis de savoir s'ils étaient plus nombreux. Après analyse des données d'inventaire, on a trouvé un seul modèle de commerce intégré à l'habitation qui apparaît dans le tableau-synthèse.

Le commerce intégré du quartier Mercier ne se distingue pas des autres, il s'intègre le plus souvent à une longue série de façades contigües de bâtiments résidentiels ou commerciaux. A l'exception du rez-de-chaussée, il présente les mêmes caractéristiques architecturales que les autres types d'habitation: plan au sol carré ou rectangulaire, élévation sur deux niveaux, revêtement de brique, toit

en terrasse et corniche en saillie. Le rez-de-chaussée se caractérise par ses larges vitrines. La porte d'entrée du commerce est centrale tandis que celle du logement est rejetée sur le côté.

3

FORMES DE TOIT

REVETEMENTS DE FACADE

MODES D'ACCES

Dans ce chapitre, on tente d'illustrer les traits essentiels des édifices construits avant 1930 destinés entièrement ou partiellement à l'habitation. Pour ce faire, on a retenu les trois composantes architecturales qui constituent l'enveloppe du bâtiment, soit la forme de toit, le revêtement de façade et le mode d'accès. Pour chacune d'elles, on étudie la variété des formes utilisées, leur fréquence et leur distribution à l'intérieur du quartier. On procède ensuite aux corrélations des différents modes d'accès afin d'en dégager les modes d'agencement les plus courants.

3.1 FORMES DE TOIT

Sur le territoire du quartier municipal Marier, on remarque que les cinq formes de toit sont présentes, par ordre de fréquence: en terrasse, à pignon, à pavillon, en fausse-mansarde et en mansarde. Le toit en terrasse domine le paysage urbain du quartier, il est omniprésent dans tous les secteurs urbanisés avant 1930.

3

FORMES DE TOIT

REVETEMENTS DE FACADE

MODES D'ACCES

3.1 Dans ce chapitre, on tente d'illustrer les traits essentiels des édifices construits avant 1930 destinés entièrement ou partiellement à l'habitation. Pour ce faire, on a retenu les trois composantes architecturales qui constituent l'enveloppe du bâtiment, soit la forme de toit, le revêtement de façade et le mode d'accès. Pour chacune d'elles, on étudie la variété des formules utilisées, leur fréquence et leur distribution à l'intérieur du quartier. On procède ensuite aux corrélations de ces différentes données afin d'en dégager les modes d'agencement les plus courants.

3.1 FORMES DE TOIT

Sur le territoire du quartier municipal Mercier, on remarque que les cinq formes de toit sont présentes, par ordre de fréquence: en terrasse, à pignon, à pavillon, en fausse-mansarde et en mansarde. Le toit en terrasse domine le paysage urbain du quartier, il est omniprésent dans tous les secteurs urbanisés avant 1930.

3.1.1 A pignon

Le toit à pignon est formé de deux versants et se termine à ses extrémités par deux murs pignons. Il a constitué la forme de toit la plus courante dès les débuts de la colonie. D'abord haut et aigu et sans avant-toit, comme le veut la tradition française, le toit à pignon évolue au cours du 18^e et 19^e siècle vers une version mieux adaptée au milieu québécois, soit en une pente plus douce (environ 45°) se relevant légèrement à la base pour former un avant-toit de plus en plus débordant. En milieu urbain, le toit à pignon disparaît vers les années 1860, alors qu'en milieu rural il caractérise encore pendant plusieurs décennies la maison québécoise-type.

Désormais on connaît les origines rurales du quartier municipal Mercier avant de devenir une banlieue ouvrière autour de la première guerre mondiale. Après la cueillette de données sur le terrain, on évalue à 2% le nombre de maisons anciennes coiffées d'un toit à pignon ou à deux versants. Ils étaient probablement plus nombreux avant les expropriations et démolitions des maisons à l'emplacement actuel du pont-tunnel Lafontaine. Ces maisons sont implantées sur les rues avoisinantes de Des Ormeaux mais au sud de la voie ferrée, il existe également quelques cas isolés dans le secteur nord, pour la distribution des toits à pignon dans le quartier Mercier, voir la carte no 1. Les plus anciennes maisons coiffées d'un toit à pignon datent du premier quart du XIX^e siècle tandis que les plus récentes, les plus nombreuses ont été construites à partir du début du siècle jusque dans les années «10».

Le toit à pignon caractérise l'architecture domiciliaire de type unifamilial seulement, construite le plus

47 souvent à l'unité parfois jumelée. Leurs caractéristiques
52 formelles relèvent du premier modèle d'unifamilial qu'on a
analysé dans la typologie et qu'on a illustré dans le ta-
46 bleau-synthèse. Les plus anciennes habitations à toit pi-
gnon présentent une architecture de petit gabarit, dégagée
48 du sol, élévation sur un étage et demi, angle du toit entre
45° et 55°, débordement galbé du larmier et petites lucar-
nes pour éclairer l'étage des combles. Les habitations les
plus récentes présentent un angle du toit plus adouci avec
82 présence ou absence de lucarne(s).

3.1.2 A pavillon

Le toit à pavillon comporte quatre versants non gal-
bés couvrant un corps de bâtiment carré. Ses quatre ver-
sants forment à leur sommet une pointe ou un faitage très
court. Une variante de cette forme de toit existe lorsque
le sommet est tronqué. Le toit à pavillon connaît une po-
pularité constante entre les années 1850 et 1930. Il coif-
fe le plus souvent de prestigieuses maisons bourgeoises.

Le quartier municipal Mercier possède seulement 11
maisons coiffées d'un toit à pavillon, localisées sur les
rues Bossuet, Cadillac, Duquesne, Lyall, Lepailleur, Le-
brun, Bellerive, Notre-Dame, Baldwin, Pierre-Tétreault et
Mousseau. Elles sont donc dispersées et isolées les unes
des autres. Leur date de construction s'échelonne entre
les années 1905 et le début des années «20». Il s'agit de
résidences de type unifamilial qui présentent les caractè-
46 res généraux du deuxième modèle, tel que décrit dans la ty-
pologie. Seule la version à pavillon tronqué existe dans
le secteur, on remarque que certaines ont percé leur toit
54 de lucarnes à pignon ou en chien assis afin d'éclairer l'é-
55 tage des combles et de permettre sa pleine utilisation.

3.1.3 En mansarde

Le toit en mansarde se caractérise par la présence de deux pentes sur le même versant, séparées par une arête saillante, la ligne de brisis. La pente supérieure porte le nom de terrasson et l'inférieure se dénomme le brisis. On rencontre en outre deux versions différentes de toit en mansarde, celle à deux et à quatre versants. D'utilisation courante au tout début de la colonie, on l'interdit en 1721 à cause du danger d'incendie que représente sa lourde charpente chargée de plusieurs pièces de bois. Puis il connaît un regain de popularité à partir des années 1850 dans le courant du style Second Empire pour être remplacé quelques décennies plus tard par des toits plus économiques et plus faciles d'exécution, tels les toits en fausse-mansarde et les toits en terrasse.

Le quartier Mercier possède sur son territoire seulement cinq toits en mansarde localisés sur les rues Bos-suet, Bruneau et Des Ormeaux. On ne rencontre dans le quartier que la version à deux versants. Le toit en mansarde correspond au type d'habitation unifamiliale construite isolée ou jumelée. Les quelques spécimens datant du dernier quart du XIXe siècle et du début du XXe relèvent du premier modèle d'unifamilial. Le profil de la mansarde témoigne de l'ancienneté des maisons: dimension imposante du brisis percé de petites lucarnes, angle du terrasson mis en relation avec la ligne de brisis et faite du toit très accentué. La dimension et la forme des lucarnes sont un indice précieux pour dater les maisons coiffées d'un toit en mansarde, plus elles sont imposantes et plus leurs formes sont diversifiées, on peut être assuré qu'elles sont de facture plus récente.

3.1.4 En fausse-mansarde

Le toit en fausse-mansarde ou composite comprend un pan fortement incliné vers la rue et une partie arrière étant soit à pignon très atténué ou une pente très douce. Cette nouvelle technique de construction évite ainsi la lourde charpente propre à la mansarde tout en conservant l'essentiel de sa silhouette, soit le brisis. A mi-chemin entre le toit en mansarde et le toit en terrasse, il s'agit en fait d'un mode de construction de transition qui ne dure qu'une vingtaine d'années. Apparaissant au moment où le toit en terrasse tente de se généraliser (vers 1885), il est supplanté rapidement par ce dernier pour des raisons de facilité d'exécution et d'économie.

Le quartier municipal Mercier possède sur son territoire moins de 1% de maisons à toit en fausse-mansarde dispersées sur les rues Duquesne, Notre-Dame, Bruneau, Saint-Just, etc... au sud de la voie ferrée. Leur date de construction correspond à la première expansion significative du quartier c'est-à-dire 1895 et 1907. Le toit en fausse-mansarde se repère le plus souvent sur la maison unifamiliale, soit le troisième modèle, érigée à l'unité, de bois ou de brique. Le brisis est en aplat sur la façade mais jamais incurvé, une jolie corniche finalise cette forme de toit. Le toit en fausse-mansarde coïncide en architecture à la période victorienne qui intensifie l'ornementation, on a dans le quartier Mercier de belles réalisations.

Cette forme de toit n'est pas un élément visuel sur si important que les toits à pignon ou en mansarde quoiqu'il en soit les entrepreneurs se sont efforcés d'apporter des so-

10. Mergentaler, E., "Pratiques standardisées dans la construction des habitations, *Techniques*, Vol. XII, no 10, p. 484, déc. 1937.

11. Selon J.-C. Barren.

3.1.5 En terrasse

«Le toit en terrasse est communément appelé plat à cause de la faible pente que l'on donne à ces plans inclinés; ceux-ci convergent vers un point placé à un niveau inférieur où se trouve le tuyau de descente conduisant les eaux pluviales directement dans le système de canalisation des égouts de la maison»¹⁰. La couverture est composée de planches sur lesquelles on étend plusieurs feuilles de papier bitumé que l'on enduit d'une forte couche de goudron liquide, par-dessus lequel on sème du fin gravier.

Les bâtiments avec un toit en terrasse font leur apparition dès les années 1840-1850. On doit attendre les années 1885-1890, au moment où l'industrialisation, par le biais de la standardisation et de la préfabrication, envahit le secteur de la construction¹¹, pour voir émerger la mode de cette forme de toit. La grande popularité du toit en terrasse est la conséquence de sa rentabilité.

L'urbanisation tardive du quartier Mercier, au moment où les entrepreneurs ont déjà opté définitivement pour la forme de toit en terrasse explique sa suprématie sur le paysage urbain avec un pourcentage de 96%. Tout le territoire urbanisé avant 1930 est dominé par cette forme de toit. Sa suprématie sur les autres formes de toit entraîne qu'il est associé à tous les types d'habitat et à presque tous les modèles.

Cette forme de toit n'est pas un élément visuel aussi important que les toits à pignon ou en mansarde quoiqu'il en soit les entrepreneurs se sont efforcés d'apporter des so-

10. Morgentaler, E., «Pratiques standardisées dans la construction des habitations, Techniques, Vol. XII, no 10, p. 484, déc. 1937.

11. Selon J.-C. Marsan.

58,63
67,68
75,79,81

lutions inventives. L'arrêt de la façade dans l'espace est
 66 signifié par la présence d'une corniche en saillie de bois
 ou de métal. Plus tard, on élimine la corniche et on pour-
 77 suit la façade par un parapet chantourné ou par un fronton
 postiche à l'épicentre aux formes les plus variées.

3.2 REVÊTEMENT DE FAÇADE

Les matériaux de revêtement de façade étudiés dans ce
 sous-chapitre sont la pierre, la brique et les autres y com-
 pris le bois puisqu'il en existe quelques spécimens dans le
 quartier Mercier.

3.2.1 Pierre

Pour le quartier municipal Mercier la pierre comme
 matériau de construction est employée comme revêtement de
 façade ou dans la maçonnerie des murs porteurs. Elle repré-
 sente 3% des bâtiments résidentiels érigés avant 1930. Les
 quelques bâtiments qui ont des murs porteurs de pierre bru-
 47 te sont uniquement associés à la maison unifamiliale aux ca-
 ractéristiques rurales. Toutes les autres qui n'ont en dé-
 finitive que le revêtement de façade en pierre bosselée gri-
 58 se sont associées à la maison soit unifamiliale ou multifami-
 74 liale, elles sont alors localisées dans le secteur nommé
 Viauville. On sait que les promoteurs ont obligé les entre-
 preneurs à employer comme revêtement de façade la pierre
 parce qu'ils voulaient donner à ce secteur de la ville un
 certain prestige pour attirer une clientèle de choix.

La pierre employée comme matériau de construction est
 de provenance locale, extraite des carrières montréalaises,

on souligne l'absence de pierre importée de l'étranger qui est probablement trop coûteuse pour le quartier. Comme pour les autres quartiers municipaux on leur donne toujours le même type de traitement, lisse ou bosselé. Signalons que la pierre lisse n'est employée que parcimonieusement, c'est-à-dire aux endroits les plus vulnérables: encadrement des ouvertures, bandeaux séparant les étages et chaînes d'angle.

3.2.2 Brique

La brique, matériau de construction par excellence des habitations destinées aux prolétariats, mais il ne faut pas trop généraliser puisque certains quartiers à connotation plus bourgeoise ont opté pour ce matériau, le facteur temps est également important. Son faible coût de revient, sa manipulation facile ainsi que son approvisionnement dans les briqueteries de la région sont les raisons directes de sa grande diffusion. Majoritairement la brique domine avec 77% des autres matériaux de construction. Son nombre élevé entraîne par conséquence qu'on en voit dans tous les secteurs développés avant 1930 et sur tous les types d'habitation sans exception. La brique de couleur rouge domine le paysage urbain jusque dans les années «10». Puis à la suite, la couleur de la brique se diversifie et pâlit, elle devient chamois et jaunâtre. Dans les années «20» apparaît la brique de couleur brune légèrement striée.

3.2.3 Autres matériaux

Aujourd'hui plus de 20% des bâtiments domestiques érigés avant 1930 ont un revêtement de façade autre que la pierre et la brique. Il s'agit souvent de matériaux artificiels de fabrication récente: déclin d'aluminium, stuc-
57 co, pierre artificielle noyée dans le mortier et bardeau
54,50 d'amiante ou d'asphalte qu'on a posé par-dessus le revête-
67 ment d'origine. On sait grâce à l'atlas d'assurance de
1914 que la majorité des habitations ont un revêtement de
bois dans le quartier, il en sera autrement lors de l'en-
trée en vigueur des règlements municipaux de la cité de
83 Montréal en 1915. Le bois exige de fréquents entretiens,
il n'est pas surprenant que des propriétaires aient opté
pour de nouveaux matériaux pour diminuer leur labeur. On
ne peut prétendre que tous les remplacements du revêtement
d'origine l'ont été sur du bois mais il est permis de croire
69 qu'il en existe un bon nombre. De nos jours il existe
60,61 environ une dizaine de maisons au revêtement de bois, el-
les sont rarissimes sur le territoire montréalais.

3.3 ANALYSE DES FORMES DE TOIT EN RAPPORT AVEC LE REVÊTEMENT

En additionnant toutes les formes de toit dissidentes à la terrasse, on arrive à un pourcentage de 4% seulement pour l'ensemble du territoire quant au matériau de construction, on sait que la pierre représente 3% des bâtiments résidentiels érigés avant 1930. Dans le cas présent, il est difficile d'obtenir des corrélations intéressantes entre la forme de toit et le revêtement de façade. On doit réitérer notre affirmation que la brique et le toit en terrasse dominant l'ensemble du territoire à l'étude.

3.4 MODES D'ACCÈS

Les habitations anciennes se caractérisent également par des modes d'accès particuliers aujourd'hui disparus; les uns (portes cochère et piétonne) parce que leur fonction répond à un besoin propre aux usages de cette époque, les autres (escaliers extérieurs) parce que des règlements municipaux en ont depuis interdit l'usage.

3.4.1 Porte cochère et porte piétonne

La porte cochère est un large tunnel pratiqué au niveau du rez-de-chaussée des habitations pour permettre d'accéder à la cour intérieure. La porte piétonne par ses dimensions permet uniquement le passage des piétons. L'obligation de communiquer avec les maisons de fond de cour et/ou les dépendances nécessite la création de ce mode d'accès particulier en façade puisque dans ces flots dans la majorité des cas la ruelle n'existe pas.

Le quartier municipal Mercier possède sur son territoire 12 portes cochères et une porte piétonne, leur faible nombre est dû à son développement tardif. La répartition de ces modes d'accès révèle que les portes cochère et piétonne se situent dans le vieux secteur c'est-à-dire premier noyau de village longeant aujourd'hui le pont-tunnel Lafontaine. Dans la plupart des cas, ces derniers se retrouvent uniquement sur des flots sans ruelle des rues Bruneau, Lepailleur, etc. Comme on l'a constaté, ce mode d'accès est loin d'être une caractéristique majeure, il représente moins de 1% des bâtiments résidentiels érigés avant 1930. Le modèle de portes cochère et piétonne ne se distingue pas des autres quartiers municipaux, il s'agit le plus souvent d'un linteau droit de bois ou de brique sans aucune ornementation.

3.4.2 Escaliers extérieurs

Jusqu'à la toute fin du XIXe siècle, on a l'habitude de construire en bordure de la ligne avant du lot ou à un ou deux pieds tout au plus de celle-ci. Dans le premier cas, l'entrée au rez-de-chaussée et aux étages est légèrement en retrait et dans le second, on y accède par quelques marches perpendiculaires à la rue. Règle générale, chacun des logements bénéficie d'une entrée privée indépendante. Progressivement on a recours aux escaliers extérieurs restituant ainsi au rez-de-chaussée un espace intérieur non négligeable compte tenu de l'étroitesse des façades. Un règlement municipal adopté au début des années 1940 devait en interdire l'usage.

Pour l'ensemble du territoire à l'étude, les escaliers extérieurs conduisant au deuxième niveau correspondent à plus de 65% des bâtiments domestiques érigés avant 1930. On évalue donc à moins de 35% le nombre de maisons qui n'ont pas ce mode d'accès, il s'agit d'éliminer toutes les unifamiliales (25%), une partie des bifamiliales (premier modèle seulement), les commerces intégrés à l'habitation et les édifices de rapport. L'escalier extérieur est associé à la maison aux logements superposés. Le modèle le plus courant est un escalier extérieur tournant accroché à l'extrémité de la galerie. Le second modèle rencontré surtout dans Viauville est tout simplement droit accroché sur le devant de la galerie. On n'a pas remarqué d'escaliers extérieurs conduisant au troisième niveau.

70,71

74

INDICE DE DETERIORATION

La compilation des données sur la carte no 3 permet d'évaluer le degré de menace qui pèse sur le bâti ancien d'un quartier en indiquant les modifications subies et l'indice de détérioration.

4.1 MODIFICATIONS SUBIES

Les bâtiments inventoriés ont subi diverses modifications soit au niveau du toit, du revêtement, de l'ordonnance du rez-de-chaussée, du décor et des ouvertures. Ces données permettent d'une part d'évaluer l'intégrité de conservation du patrimoine architectural et de soustraire grâce à ces renseignements les édifices qui ont perdu leur caractère originel lors de la sélection des bâtiments à potentiel patrimonial et d'autre part de repérer les zones où le bâti ancien a subi les plus grandes modifications.

Le degré de menace du bâti ancien est plutôt élevé dans le quartier municipal Mercier puisque le nombre de bâtiments résidentiels qui ont été altérés ou endommagés de manière irrémédiable par des rénovations inappropriées qui suppriment partiellement ou entièrement les composantes architecturales originelles atteint le pourcentage de 75%. Il n'y a donc approximativement que 25% des bâtiments qui ont conservé leurs composantes architecturales originales. La suppression du décor est la principale lésion qui affecte le bâtiment ancien ainsi que le remplacement du revêtement de façade.

La modification de la forme de toit est presque inexistante puisqu'on a relevé un seul cas sur la rue Cadillac. La majorité des toits arborent la forme d'une terrasse dans le secteur à l'étude, il est donc peu courant qu'on les

transforme en toit plus complexe et plus coûteux. Contrairement à d'autres quartiers municipaux plus anciens cette modification est un phénomène négligeable pour Mercier.

57,50 Le remplacement du revêtement de façade d'origine par
84 un nouveau matériau de parement à la mode que l'on trouve
sur le marché, bardeau d'amiante et d'asphalte, feuille d'aluminium, pierre artificielle noyée dans le mortier et enduit de stuc ou de ciment représente comme altération 26%
des bâtiments résidentiels modifiés. Cette altération affecte tous les types de bâtiment au revêtement de façade en bois, en pierre et en brique. Originellement, un bon nombre de bâtiments dans le quartier Mercier ont pour murs extérieurs un parement de bois. Il s'agit généralement de planches horizontales qui se recouvrent partiellement. Les dommages les plus fréquents relevés sur les parements de
84 bois sont: le fendillement ou l'écaillage de la peinture mais lorsque les murs sont négligés depuis un certain temps, les travaux à entreprendre exigent plus qu'une simple couche de peinture. Il est tentant également d'appliquer un nouveau parement par-dessus le parement de bois pour diminuer le temps d'entretien et suivre la mode du
jour. Quelques propriétaires ont fait des rénovations appropriées en respectant certains détails: la texture du parement, sa largeur, l'accentuation des cadres des portes et fenêtres et des coins. Dans la majorité des cas on n'a
57,85 pas tenu compte de ces détails qui ont altéré le caractère même de la maison. L'enveloppe du bâtiment change complètement d'allure alors que sa forme reste la même. Le résultat, un produit hybride sans caractère distinctif, est souvent décevant qui est rarement en harmonie avec le caractère ancien du bâtiment ou de l'ensemble.

86 L'adjonction d'une protubérance ou d'une saillie au rez-de-chaussée et/ou à l'étage sur la façade pour intégrer un commerce ou pour gagner de l'espace représente comme altération le pourcentage de 3%. Dans la majorité des cas, on a transformé le rez-de-chaussée d'une maison résidentielle pour y intégrer un commerce, sur les axes de circulation majeures: Notre-Dame, Hochelaga, Des Ormeaux, etc... ou à l'intersection de deux rues résidentielles. Les ajouts au rez-de-chaussée et à l'étage sont de deux types: permanent ou partiel. Les ajouts permanents ou définitifs ont lors des travaux perturbé définitivement la façade. Les ajouts partiels sont uniquement accrochés en façade et peuvent assez facilement être soustraits sans trop de dommage. Hélas! dans le secteur à l'étude les ajouts sont dans la plupart des cas permanents, ils perturbent le rythme des façades par leur saillie inappropriée et sans discernement.

87 La grandeur et la forme des ouvertures sont modifiées dans 8% des cas, affectant tous les types et modèles d'habitat sans discernement. A défaut de pouvoir réparer la fenêtre ou la porte, il faut bien la remplacer par une seconde de la bonne dimension. Il faut éviter également de changer une ouverture pour suivre une vogue. La tendance générale est d'agrandir les baies dans le sens horizontal pour y poser une fenêtre panoramique fixe ou à coulissage horizontal, ce qui a pour conséquence de détruire l'ordonnance et la composition initiale de la façade. Une autre altération qui a la faveur populaire est de remplacer la porte à deux vantaux par une plus étroite ce qui oblige de mettre tout autour un matériau étranger. Rarement on se soucie lors de remplacement d'une fenêtre de l'encadrement des ouvertures, on supprime le linteau, seul ornement décoratif dans la majorité des cas.

Les altérations du décor sont le principal problème du territoire à l'étude comme pour bien d'autres quartiers municipaux. En effet, plus de 60% des bâtiments modifiés ont eu à subir cette disgrâce esthétique. Plusieurs niveaux d'intervention affectent l'état original du bâtiment ancien avec plus ou moins de gravité. Certaines erreurs de rénovation peuvent facilement être corrigées. Les altérations du décor sont la suppression de la corniche, du parapet, du fronton, des linteaux, du balcon ou de toute autre ornementation. A première vue, cela semble superficiel mais on doit souligner que ces éléments décoratifs caractérisent l'habitation-type montréalais et que leur suppression diminue la qualité de leur réalisation.

4.2 INDICE DE DÉTÉRIORATION

La carte no 3 indique tous les bâtiments abandonnés, décrépits ou incendiés. La compilation de ces données permet de mesurer le degré de menace sur le cadre bâti patrimonial.

Pour le quartier municipal Mercier, on évalue à moins de 1% le degré de menace qui pèse sur les bâtiments résidentiels érigés avant 1930. Présentement il n'existe aucun bâtiment victime de l'incendie. Les bâtiments abandonnés par leur propriétaire ne s'élèvent pas au-delà de quatre et ceux qui présentent des signes évidents de décrépitude s'élèvent à deux. Dans l'ensemble, le patrimoine immobilier présente un faible indice de détérioration mais on a constaté qu'un bon nombre de bâtiments nécessiteraient des réparations mineures correspondant à des travaux d'entretien négligés par le propriétaire.

3.1 PAYSAGE URBAIN

L'environnement constitue une composante de première importance dans l'étude du potentiel patrimonial d'un quartier. Sur la carte on a relevé les principaux éléments du paysage urbain. Certains d'entre eux tels les parcs publics et les aménagements paysagers privés viennent ajouter à la valeur d'un bâtiment ou d'un ensemble alors que d'autres (parcs de stationnement et terrains vagues) forment une note discordante qui se répercute sur le cadre bâti et dans certains cas constitue même une menace pour le patrimoine. Au-delà de l'intérêt architectural, la qualité de vie que procure à ses habitants ou usagers un quartier a des conséquences tant au niveau de l'évolution de celui-ci (régénération ou abandon progressif) que sur la santé physique et l'équilibre social de sa population.

3.1.1 Espace vert

Au même titre que le patrimoine immobilier, les espaces verts par leur présence et leur aménagement témoignent de la conception qu'une société se donne de la qualité de vie au cours des différentes époques. On remarque une évolution des modèles dans le temps. Jusqu'au début du siècle, la société s'entendait sur la nécessité d'aménager des grands parcs publics. On aménagait alors des espaces verts prestigieux pour desservir une population aisée de l'ouest de la ville. Au début de notre siècle, l'évolution des modèles a été une autre priorité. On désire aménager plus de petits parcs et moins de parcs centraux.

5

PAYSAGE URBAIN

ET

EDIFICES PUBLICS

5.1 PAYSAGE URBAIN

L'environnement constitue une composante de première importance dans l'étude du potentiel patrimonial d'un quartier. Sur la carte no 4 sont relevés les principaux éléments du paysage urbain. Certains d'entre eux tels les parcs publics et les aménagements paysagers privés viennent ajouter à la valeur d'un bâtiment ou d'un ensemble alors que d'autres (parcs de stationnement et terrains vancants) forment une note discordante qui se répercute sur le cadre bâti et dans certains cas constituent même une menace pour le patrimoine. Au-delà de l'intérêt architectural, la qualité de vie que procure à ses habitants ou usagers un quartier a des conséquences tant au niveau de l'avenir de celui-ci (régénération ou abandon progressif) que sur la santé physique et l'équilibre social de sa population.

5.1.1 Espace vert

Au même titre que le patrimoine immobilier, les espaces verts par leur présence et leur aménagement témoignent de la conception qu'une société se donne de la qualité de vie au cours des différentes époques. On remarque une évolution des modèles d'aménagement des espaces verts. Jusqu'au début du siècle, la société s'entendait sur la nécessité d'aménager des grands parcs publics. On aménageait alors des espaces verts de prestige pour desservir une population aisée de l'ouest de la ville. Au début de notre siècle, l'évolution des parcs épouse les nouvelles priorités. On désire aménager plus de terrains de jeux et moins de parcs ornementaux.

De nos jours, l'ensemble du territoire de Mercier possède 55 espaces verts dont une trentaine peuvent être considérés comme parc public, les autres sont des espaces verts qui entourent des édifices publics et aident à leur mise en valeur. Ils sont trop nombreux pour les énumérer, il s'agit tout simplement pour le lecteur de consulter la carte no 4. Quantitativement, le quartier Mercier est choyé pour son nombre d'espaces verts à l'exception du secteur sud-ouest mais on leur reproche la mauvaise qualité de leur aménagement. On constate l'augmentation des services et des équipements sans l'allocation suffisante d'espaces verts. Ces parcs récréatifs arborent presque tous la même physionomie: plan carré ou rectangulaire, surface plate gazonnée et plantation d'arbres tout autour seulement. En plus de parcs récréatifs s'ajoutent depuis les années «70» des parcs de voisinage, on en compte une dizaine. Ces derniers, de petites dimensions, s'insèrent dans la grille orthogonale des rues et répondent au besoin d'implanter dans la trame de la vie quotidienne des lieux de verdure spécifiquement pour le repos des résidents.

Passons en revue quelques espaces verts du quartier Mercier. Thomas-Chapais, un parc de district de 36 acres en partie boisé, à l'ouest du boulevard Pierre-Bernard et au nord de De Grosbois, a présentement des terrains de baseball, de balle-molle, de football et de soccer et des appareils de jeux pour enfants. Le parc Saint-Donat, un parc de 14 acres au nord de Boyce et à l'est de Parkville, est bien équipé. On peut y jouer à la balle-molle, au soccer et au football. Il comprend une piste d'athlétisme, des appareils de jeux et une pataugeuse. Ainsi en est de la plupart des parcs publics du secteur à l'étude à l'exception du parc Pierre-Tétreault, rue Notre-Dame aménagé selon les concepts d'aménagement des années «10»: plan carré, surface plate gazonnée sauf pour une circulation pavée en forme

de «X», plantation d'arbres donnant de l'ombre et petite fontaine. Le long de la rue Bellerive en plus de la piste cyclable, la ville de Montréal a aménagé un parc le long des rives du Saint-Laurent permettant enfin aux citoyens un accès sur ce magnifique cours d'eau.

90,91 Une dizaine d'espaces verts ont été aménagés grâce à des initiatives privées qui non seulement mettent en valeur le bâtiment mais augmentent la qualité de l'environnement du secteur où ils sont implantés. On espère que ces heureuses initiatives auront un effet d'entraînement. Dans la majorité des cas, ce sont des bâtiments à caractère institutionnel qui s'entourent de verdure tels: les hôpitaux Saint-Benoit, de Maisonneuve ou la polyvalente Edouard-Montpetit mais on signale quelques exceptions qui méritent d'être soulignées soit les compagnies Johnson & Johnson et United Auto Parts. Dans la plupart des cas, on aménage les abords de l'édifice par des parterres gazonnés et valonnés plantés d'arbres aux essences différentes.

Dans l'ensemble, le quartier Mercier est assez choyé pour son nombre d'espaces verts, toutefois il faut déplorer leur trop grande uniformité et leur fonction trop récréative, c'est-à-dire en terrains de jeux, oubliant trop souvent l'aspect visuel. On ne peut que trop se réjouir de cette fenêtre sur le fleuve, le long de la promenade Bellerive, dans quelques années lorsque les arbres auront poussé, il s'agira du plus beau parc du quartier Mercier.

5.1.2 Parc de stationnement

Le quartier municipal Mercier contient sur son territoire plus de 200 parcs de stationnement dont la majorité entourent des édifices publics ou s'échelonnent sur les principales artères commerciales: Notre-Dame, Hochelaga, Sherbrooke, etc. La superficie des parcs de stationnement varie considérablement de la capacité de quelques autos jusqu'à des centaines. Les parcs de stationnement de grande dimension entourent des édifices publics à caractère industriel, institutionnel et commercial.

Leur impact sur l'environnement est catastrophique surtout dans le secteur sud-ouest plus industrialisé et la rue Sherbrooke plus commerciale avec ses motels et ses centres d'achat. Dans la majorité des cas on ne cherche même pas à les intégrer au tissu urbain par un aménagement paysager approprié. Il s'agirait de soigner les abords par la plantation d'arbres et le nivellement de terrain qui dissimulerait les automobiles. On reconnaît la nécessité des parcs de stationnement dans certains cas mais il faudrait tout de même penser à leur aménagement. Il ne faut pas oublier que souvent les parcs de stationnement sont l'indice d'une spéculation excessive sur la plus-value du terrain.

5.1.3 Terrain vacant

L'ensemble du territoire du quartier Mercier compte une trentaine de terrains vacants localisés en majeure partie dans la section sud-ouest. Nos données pour les terrains vacants sont approximatives puisqu'il est difficile de savoir si un terrain est véritablement vacant. Un certain nombre appartiennent à des compagnies en voie d'expansion ou à des promoteurs qui à plus ou moins long terme vont faire ériger de nouvelles constructions. La section nord-est du quartier est en pleine expansion, présentement de nombreux chantiers de construction sont en activité, il s'agit de condominiums.

5.2.1 Religieux

Au cours de notre enquête sur le terrain, dans l'ensemble de la section sud-ouest, nous avons recensé 11 édifices religieux avant 1950 soit cinq églises et trois presbytères. À l'exception de la chapelle Évangélique Emmanuel, rue Dickson, tous les autres édifices religieux sont associés à la religion catholique. Les Églises Notre-Dame-des-Victoires et Sainte-Elisabeth sont plus récemment bâties que celles de Saint-Victor, Saint-Barthélemy et Évangélique Emmanuel car la qualité de s'adapter avec logique et simplicité aux circonstances de moyen, de milieu, de temps et de lieu.

La fabrique Notre-Dame-des-Victoires fut construite une seconde église de 1855 selon les plans et devis de l'architecte H.A. Doucet sur le boulevard Lacordaire. L'édifice présente la forme générale d'un rectangle allongé se ter-

5.2 ÉDIFICES PUBLICS

Le quartier municipal Mercier compte sur son territoire 35 édifices publics érigés avant 1930 et dont le style perpétue après cette date une certaine tradition. Leur identification est établie selon la fonction d'origine. Toutes les fonctions ne sont pas présentées, on constate qu'il n'existe aucun édifice aux fonctions commerciales et administratives. Par ordre de fréquence, il existe 14 bâtiments institutionnels, 9 bâtiments industriels, 8 bâtiments religieux et 5 bâtiments de service public. La majorité des édifices publics du quartier Mercier ont été construits après 1930, ils n'apparaissent donc pas dans notre inventaire. Parmi l'ensemble des édifices publics, ce sont les bâtiments institutionnels qui représentent le plus d'intérêt pour le quartier à l'étude.

5.2.1 Religieux

Au cours de notre enquête sur le terrain, on a relevé huit édifices à fonction religieuse érigés avant 1930 soit cinq églises et trois presbytères. A l'exception de la chapelle Evangélique Emmanuel, rue Dickson, tous les autres édifices religieux sont associés à la religion catholique. Les églises Notre-Dame-des-Victoires et Sainte-Clairre sont plus monumentales tandis que celles de Saint-Victor, Saint-Herménégilde et Evangélique Emmanuel ont la qualité de s'adapter avec logique et simplicité aux circonstances de moyens, de milieu, de temps et de lieu.

La fabrique Notre-Dame-des-Victoires fait construire une seconde église en 1925 selon les plans et devis de l'architecte E.A. Doucet sur le boulevard Lacordaire. L'édifice présente la forme générale d'un rectangle allongé se ter-

minant par un chevet plat. L'originalité de sa construction réside dans son plan qui présente la nouveauté du supprimer les trois nefs traditionnelles pour n'en faire qu'une seule. La nef n'est pas encombrée de piliers ou de colonnes, elle permet aux fidèles de voir l'autel de toutes parts. Encore une fois l'architecte a opté pour le pastiche avec ses surcharges décoratives donnant à l'église son style Néo-Roman. Les caractéristiques architecturales de l'édifice sont: revêtement de brique, façade tripartite, de part et d'autre de la travée centrale deux tours-clochers, baies en plein-cintre et symétrie.

97

En 1924, on construit également une seconde église dans la paroisse de Sainte-Claire aux proportions plus vastes et plus imposantes. Dans l'ensemble, on constate que les architectes Cardinal et Bélanger ne sont pas entièrement dégagés de la tradition (arc en plein-cintre et rosace) mais elle s'éloigne des surcharges décoratives. L'aspect roman est rajeuni autant dans sa matière qu'en ses contours. On est frappé également par l'absence de symétrie de la façade avec sa tour-clocher latérale. La conception de l'église Sainte-Claire suit un idéal qui veut faire revivre et adapter les formes anciennes à de nouvelles conditions.

94,93

Quant aux églises Saint-Herménégilde et Saint-Victor fort modestes dans leur conception, elles s'intègrent parfaitement à leur environnement. Plusieurs composantes architecturales sont similaires aux deux églises: plan en rectangle allongé, revêtement de brique, façade tripartite, clocher en façade, arc en plein-cintre et volume massif. En soustrayant quelques éléments architecturaux qui dévoilent la fonction de l'édifice, on peut facilement les associer à l'architecture domestique.

92

L'unique église protestante soit Evangélique Emmanuel est construite autour de la première guerre mondiale rue Dickson. Par ses caractéristiques architecturales celle-ci s'inscrit dans la tradition des temples protestants: revêtement de brique, absence de clocher et baies de forme ogivale. Le choix et la couleur du matériau de construction, la simplicité, la quasi-absence de son ornementation donnent au volume extérieur l'aspect massif recherché. Les attributs néo-gothique se réduisent à la forme des ouvertures.

98
99,100

Edifice autonome ou attenant à l'église paroissiale, le presbytère doit répondre à deux fonctions distinctes. L'une d'ordre administratif et l'autre de l'ordre du résidentiel. C'est la fonction résidentielle qui prime puisqu'elle lui donne son apparence. On compte trois presbytères se rattachant aux églises paroissiales suivantes: Notre-Dame-des-Victoires, Sainte-Claire et Saint-Victor. A l'exception du presbytère Notre-Dame-des-Victoires construit en 1913 par les architectes Dalbé Viau et Alphonse Venne, soit 12 ans avant celle de son église, les deux autres presbytères sont érigés au même moment. Les trois presbytères sont des constructions qui ont un plan au sol carré, une élévation sur deux ou trois niveaux pour se terminer par un toit en terrasse ou à pavillon et un matériau de revêtement en brique. Le presbytère Notre-Dame-des-Victoires se distingue par la qualité de sa réalisation. La corniche fortement en saillie, la galerie avec balustrade de bois en façade, des arcs en plein-cintre des baies du premier et second niveau, le cordon séparant l'attique des autres niveaux puisent directement leur inspiration de la Renaissance italienne.

5.2.2 Institutionnel

Le quartier municipal Mercier possède sur son territoire 13 édifices institutionnels greffés à un noyau religieux ou disséminés. Il existe cinq édifices abritant des oeuvres sociales, un monastère, un hôpital et six édifices à fonction éducative. A l'exception des écoles Boucher de la Bruyère et Saint-Bernard recyclées en condominium et en atelier de confection, tous les autres édifices ont conservé leur fonction d'origine ce qui les a protégés de la démolition ou des rénovations inappropriées.

Pour desservir la population environnante et du grand Montréal, on a construit dans le quartier Mercier cinq édifices publics abritant des oeuvres sociales: aliénés, alcooliques, incurables, orphelins et personnes âgées. Les soeurs de la Providence sont les premières à s'intéresser à cette catégorie de malades marginaux, les aliénés. L'intervention de l'Etat n'apparaît qu'en 1873 en donnant quelques subventions à la communauté qui vont permettre l'érection d'un premier asile d'envergure. En 1890, un incendie détruit en entier l'asile, sur les ruines on construit des pavillons temporaires pour loger les malades. En 1895, on construit le pavillon central en pierre nommé résidence Sainte-Thérèse puis de 1897 à 1901 on remplace les pavillons temporaires par des permanents. De 1916 à 1936, on érige les pavillons Gamelin, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Notre-Dame-du-Rosaire et Ignace Bourget. Au cours des années, les bâtiments formant le complexe Saint-Jean-de-Dieu auront à subir de nombreux incendies.

Au début du siècle, la conception et l'organisation de l'hôpital sont nettement en avance, on a disposé les différents corps de bâtiment de façon hygiénique, moderne et hiérarchisée selon les fonctions et les catégories de mala-

des. L'incendie de 1890 a servi de leçon, on dispose désormais les différents pavillons à distance les uns des autres, de longs couloirs en font la communication intérieure. Sur le chemin conduisant au pavillon central utilisé par l'administration, on aperçoit trois résidences pour le gardien, l'aumonier et le médecin en chef. Derrière le bâtiment administratif se situent les cuisines, la tour centrale puis la bâtisse des pouvoirs. De chaque côté du pavillon central sont les pavillons des pensionnaires privés ainsi que les pavillons pour malades du gouvernement séparant les hommes des femmes, (corps de bâtiment en alternance sur un couloir).

Le pavillon central construit en 1928 devait abriter tous les services de l'administration. Edifice aux lignes horizontales où le point focal se fixe sur l'avancée médiane de la façade. Cette avancée comporte un portique à colonnes supportant un entablement. On l'a conçu dans la plus pure tradition Beaux-Arts et se rapproche stylistiquement du collège Jean-de-Brébeuf et de l'institut des Sourds-Muets.

L'édifice du Cénacle Notre-Dame appartient aux premières années de l'oeuvre des soeurs de la Providence; une oeuvre d'éducation, d'assistance et de secours aux déshérités, aux infirmes et aux aliénés. La maison et ses dépendances, ainsi que le jardin et le cimetière des soeurs occupent un vaste espace le long de la rue Notre-Dame près de la rue Boucherville. Construit à partir d'un corps de logis d'habitation qu'on a agrandi selon les besoins, le carré du bâtiment est formé de moellons de pierre comme pour l'architecture traditionnelle. Il s'élève sur trois niveaux dont un sous le toit en mansard. La façade principale orientée vers le fleuve compte un bon nombre d'ouvertures réparties à égale distance, il en résulte une simple ordonnance. Deux longues galeries de bois simplement frontispices parcourent la surface de la façade. Le Cénacle Notre-Dame dé-

nommé jadis Providence Saint-Isidore ainsi que l'école Sainte-Sophie (Sault-au-Récollet) de même tradition sont les deux seuls exemples d'architecture conventuelle de type rural en milieu urbain.

L'asile Saint-Benoit aujourd'hui le centre P.-J. Triest est implanté sur la rue Notre-Dame depuis la fin du XIXe siècle pour les aliénés et les alcooliques de familles aisées. Cet hôpital comprend plusieurs bâtiments (hôpital, grange-étable, kiosques) situés dans un environnement paysager. Les parties les plus anciennes construites en 1883 et 1886 s'inspirent du style Second Empire. L'originalité de l'édifice tient à quelques caractéristiques architecturales peu communes dans la construction des ensembles conventuels montréalais de la fin du XIXe siècle: revêtement de brique et chapelle localisée dans une aile latérale. La grange-étable construite en brique avec toit en mansard est unique et exceptionnelle sur l'île de Montréal.

En 1880, la communauté anglaise fait construire une résidence pour personnes âgées: «Old Peoples Home», rue Notre-Dame dans le secteur dénommé Viauville. En 1893 et 1928 on ajoute à l'ancienne construction deux corps de bâtiment dont l'un doit servir aux convalescents et l'autre comme infirmerie. Dans les faits l'édifice actuel est le résultat de nombreux travaux d'agrandissement qui dans leur composition et leur ordonnance s'inspirent du style Second Empire. L'édifice de pierre de taille lisse en façade s'élève sur trois niveaux dont un sous le toit en mansard. La section plus ancienne, plus à l'ouest se distingue surtout par la forme et le décor de ses lucarnes.

Le foyer Notre-Dame-du-Rosaire construit après la première guerre mondiale sur la rue Notre-Dame s'intègre davantage à l'architecture fonctionnalisme des écoles publiques

montréalaises. Les principales caractéristiques sont: revêtement de brique, élévation sur quatre niveaux, toit en terrasse et nombreuses ouvertures en façade.

116 Le monastère des franciscains, boulevard Rosemont s'inscrit dans la tradition des ensembles conventuels de la fin du XIXe siècle. D'un plan au sol en forme de «U», l'édifice de pierre s'élève sur deux et trois niveaux dont 1/2 sous les combles du toit à pignon. L'étage du rez-de-chaussée est percé de baies en forme d'ogive et qui à l'étage supérieur reprend la forme traditionnelle des ouvertures, c'est-à-dire rectangulaire. On rythme la façade par l'alternance de baie(s) seule et géminées. La lecture de la façade permet justement de connaître la double fonction de l'édifice à la fois cloître et lieu de résidence pour les religieux.

117 La communauté anglophone ne disposait pas d'une armée de religieux pour s'occuper des malades, c'est ainsi
118 qu'elle fait construire en 1930-32 par l'architecte David R. Brown le «Grace Dart Hospital», rue Sherbrooke. L'édifice se signale par une configuration particulière de son plan au sol en forme de «U» ouvert, son toit à pavillon et son revêtement de brique de couleur foncée.

119 Les édifices à fonction éducative sont au nombre de six construits dans la majorité des cas par la C.E.C.M. à
120 l'exception du Mont Saint-Antoine, rue Sherbrooke qui diffusait un enseignement à une clientèle particulière, c'est-à-dire à des délinquants. L'édifice construit en 1934 par l'architecte J. Oscar Marchand présente une partie centrale plus élevée que les deux ailes transversales. Le portail monumental du corps principal abritant la chapelle s'inscrit dans la tradition de l'architecture Néo-romane comme le dictait l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

121,101 Au moment de l'annexion à la ville de Montréal en 1910 s'amorce le mouvement de construction des écoles publiques, l'une des premières l'académie Notre-Dame-des-Victoires sur la rue Pierre-de-Coubertin puis à la suite les écoles 122,102 Boucher de la Bruyère dont l'une sur Lavaltrie en 1913 et l'autre sur Lafontaine c.1925, Saint-Bernard sur Notre-Dame et Le Caron dont l'une sur la rue Mousseau et l'autre 123,124 sur Baldwin. Les écoles ont été construites à partir d'un plan au sol rectangulaire, de deux à trois fois plus long que large. L'élévation se fait sur deux ou trois niveaux seulement évitant l'obligation de disposer un ascenseur, pour se terminer invariablement par un toit en terrasse. De 1910 à la fin des années «20», on assiste à une simplification du modèle qui délaisse de plus en plus la surcharge décorative et s'associe de plus en plus au courant fonctionnalisme. De nombreuses solutions inventives rythment les façades: regroupement des ouvertures, pilastres engagés, alternance des pleins et des vides, corniche en saillie et jeux de brique. L'école Saint-Bernard recyclée désormais en manufacture est le moins qu'on puisse dire méconnaissable.

126 Au moment du conflit mondial de 1914 s'est développée dans le quartier Mercier une industrie de guerre telles les compagnies aujourd'hui dénommées «Consolidated Bathurst» et «Catell» rue Notre-Dame. Architecturalement,

12. CUM, Architecture industrielle..., p. 214.

5.2.3 Industriel

Au début des années «10», le quartier Mercier se transforme en banlieue industrielle et ouvrière. La proximité du centre-ville, la possibilité d'acheter de grands terrains à bon marché ont favorisé le développement de l'industrie dans le secteur à l'étude. On compte neuf bâtiments industriels implantés le long des rues Notre-Dame et Viau. La majorité des édifices répertoriés ont été mutilés ou transformés au cours des années pour répondre à de nouveaux besoins.

125 Dans un bon état de conservation, la Biscuiterie Viau implantée à la limite du quartier Maisonneuve, rue Viau en 1906, grâce à une exemption de taxes municipales pour 20 ans a subi de nombreux travaux d'agrandissement. Bâtiment modeste en brique, il présente une façade bien articulée sur la rue Ontario. Fidèle à la tradition des édifices industriels de cette période, on retrouve les principales caractéristiques: élévation sur deux et trois niveaux, brique rouge, toit en terrasse, petites ouvertures et volume massif. Un second édifice industriel à demi sur le territoire du quartier de Maisonneuve et de Mercier est la compagnie Canadian Vickers. «En 1911, la société de Messrs Vickers Ltd, de Barrowin Furness en Angleterre décidait d'établir un chantier maritime à Montréal»¹². La Vickers occupe un site de plus de 30 acres composé de plusieurs corps de bâtiment dont la plupart ont dissimulé leur enveloppe extérieure par un nouveau matériau en vogue.

126 Au moment du conflit mondial de 1914 s'est développée dans le quartier Mercier une industrie de guerre telles les compagnies aujourd'hui dénommées «Consolidated Bathurst» et «Catelli» rue Notre-Dame. Architecturalement,

12. CUM, Architecture industrielle..., p. 214.

la compagnie «Bathurst» présente beaucoup d'intérêt à cause surtout de son toit en dents de scie dont la superficie vitrée orientée vers le nord permet un éclairage maximum tout en évitant les rayons du soleil.

127 Du complexe ferroviaire de la compagnie «Canadian Northern Ry» implanté dans le quartier, il ne subsiste qu'une partie de la rotonde en brique, boulevard l'Assomption recyclée aujourd'hui en entrepôt de ciment. L'entrepôt et ateliers de la «Montreal Locomotive Works», rue Dickson ont toujours leur fonction d'origine mais la plupart des ouvertures ont été obstruées par un nouveau matériau incompatible qui diminue la valeur des bâtiments. La compagnie «Canadian Steel Foundries», rue Notre-Dame s'est implantée à proximité des voies ferrées pour le transport de ses matières premières, le complexe industriel composé de plusieurs corps de bâtiment de faible hauteur dont la majorité sont postérieurs à 1930 camouflent en partie les parties les plus anciennes. Sur la rue Notre-Dame devant les réservoirs de pétrole, la compagnie fait construire vers 129 1914 un édifice à bureau qu'on a intégré à l'architecture industrielle même s'il n'en possède pas les composantes.

5.2.4 De service public

Les édifices abritant un ou des service(s) public(s) sont au nombre de cinq dans le quartier Mercier. Les services à la collectivité se réduisent à trois casernes de pompiers et de police et deux bâtiments municipaux.

Les trois casernes de pompiers et de police érigées entre les années 1913 et 1915 dépassent résolument le caractère uniquement fonctionnel pour se réfugier dans un style architectural académique mais dont on doit en souligner la qualité de réalisation. La première plus modeste se situe sur la rue Notre-Dame à proximité du premier noyau de village depuis 1913, date de l'inauguration officielle. Le bâtiment est de brique, de deux étages, toit en terrasse, de forme cubique et décor minimal, résolument fonctionnel.

La deuxième caserne de pompiers, rue Monsabré, a été construite en 1914 selon les plans et devis de l'architecte Joseph Venne. De volume massif, l'architecte a concentré sur la façade principale toute la recherche plastique, trois immenses arcs cintrés permettent l'accès aux camions, surmontée au sommet de l'édifice de la fameuse tour de séchage. Les jeux de brique sont particulièrement recherchés.

La dernière caserne, rue Pierre-de-Coubertin, rivalise avec la précédente. Le bâtiment localisé à l'intersection de deux rues oblige à considérer en plus de la façade principale, une seconde latérale; toute la composition et la rythmique reposent sur les arcs en plein-cintre soulignés par un appareillage particulier de pierre. Les caractéristiques majeures sont les arcs en plein-cintre colossaux, la balustrade lui donnant une allure renaissance et les chaînes harpées en pierre.

133 Les deux bâtiments municipaux l'un sur la rue Dick-
134 son et l'autre sur la rue Hochelaga ont été construits
dans les années «20» pour fins administratives. Le plus
intéressant est sans conteste celui de la rue Dickson
avec son toit à croupe et ses linteaux en pierre bosselée.

6

SELECTION DE BATIMENTS

A POTENTIEL PATRIMONIAL

La carte no 5 représente l'aboutissement de la démarche d'analyse du macro-inventaire en milieu urbain. Ce sont les bâtiments présentant une valeur particulière au plan du patrimoine y apparaissent. La sélection des bâtiments s'effectue par le recours à différents critères tels: l'implantation, l'ancienneté, le décor et le style architectural. Cette carte sélective fait ressortir des éléments ponctuels exceptionnels mais surtout des ensembles et des noyaux à la fois les plus représentatifs et les plus intéressants au plan patrimonial.

L'inventaire du quartier municipal Mercier révèle qu'il existe environ 1,500 bâtiments résidentiels érigés avant 1930, ils ont le plus souvent une valeur d'accompagnement et augmentent par leur présence la qualité de l'environnement et du tissu urbain. Par ailleurs, les 1/4 des bâtiments ont été affectés par des rénovations qui suppriment partiellement ou entièrement les composantes architecturales originales dont on pourrait facilement corriger et réparer certaines erreurs. Pour la sélection des bâtiments à potentiel patrimonial, on a éliminé ceux qui ont perdu leur caractère original touchant particulièrement l'habitation-type. La suppression de plusieurs éléments (corniche, parapet, fronton, etc.) qui caractérisent l'habitation-type montre mais justifie leur suppression sur la carte sélective. Le nombre total, environ 34 ont été retenus comme possédant une valeur supérieure à la moyenne dispersés sur le territoire.

6

SELECTION DE BATIMENTS

A POTENTIEL PATRIMONIAL

La carte no 5 représente l'aboutissement de la démarche d'analyse du macro-inventaire en milieu urbain. Les bâtiments présentant une valeur particulière au plan du patrimoine y apparaissent. La sélection des bâtiments s'effectue par le recours à différents critères tels: l'implantation, l'ancienneté, le décor et le style architectural. Cette carte sélective fait ressortir des éléments ponctuels exceptionnels mais surtout des ensembles et des noyaux à la fois les plus représentatifs et les plus intéressants au plan patrimonial.

L'inventaire du quartier municipal Mercier révèle qu'il existe environ 1,500 bâtiments résidentiels érigés avant 1930, ils ont le plus souvent une valeur d'accompagnement et augmentent par leur présence la qualité de l'environnement et du tissu urbain. Par ailleurs, les 3/4 des bâtiments ont été altérés par des rénovations qui suppriment partiellement ou entièrement les composantes architecturales originelles dont on pourrait facilement corriger et réparer certaines erreurs. Pour la sélection des bâtiments à potentiel patrimonial, on a éliminé ceux qui ont perdu leur caractère originel touchant particulièrement l'habitation-type. La suppression de plusieurs éléments (corniche, parapet, fronton, etc.) qui caractérisent l'habitation-type montréalais justifie leur suppression sur la carte sélective. Du nombre total, environ 5% ont été retenus comme possédant une valeur supérieure à la moyenne dispersés sur le territoire. Dans la majorité des cas, la valeur patrimoniale supérieure à la moyenne a été attribuée pour le décor. On note l'absence de série ou noyau à plus fort potentiel patrimonial, à cause des modifications apportées à un trop grand nombre de bâtiments et leur dispersion sur le territoire.

Dans le cas des édifices publics érigés avant 1930 ou présentant certains archaïsmes architecturaux, on en a relevé 19 à plus fort potentiel patrimonial soit un peu plus de la moitié du nombre total. On constate que les bâtiments à caractère institutionnel ont la suprématie (10/19) suivis de religieux (4/19), industriels (2/19) et de services publics (3/19).

6.1 REMARQUABLES PAR LEUR ANCIENNETÉ

La valeur d'ancienneté a été attribuée à tous les bâtiments construits avant 1880. Les bâtiments antérieurs à cette date correspondent technologiquement aux phases artisanales ou manufacturières de la construction. Pour établir les dates de construction on s'est alors référé à l'atlas d'assurance d'Hopkins (1879) et aux caractéristiques architecturales du bâtiment.

Le développement tardif du quartier municipal Mercier ainsi que les bouleversements du tissu urbain (pont-tunnel Lafontaine) dans le vieux secteur expliquent le petit nombre de bâtiments anciens. Il va sans dire que les bâtiments antérieurs à 1879 ont presque tous été sélectionnés. Pour l'ensemble du territoire, ils sont au nombre de cinq dont un seul édifice public sur les rues Bellerive et Notre-Dame, à proximité du fleuve Saint-Laurent. Les maisons domestiques sont intimement liées à la vocation agricole du quartier, elles correspondent au premier modèle d'unifamilial qui fait son apparition dans le premier quart du XIXe siècle. L'unique édifice public retenu par son ancienneté est la Providence Saint-Isidore dénommée aujourd'hui Cénacle Notre-Dame. Les soeurs de la Providence vont à partir de 1852 faire construire leur couvent à partir de deux carrés

47,48

108

de maison déjà existants lors de l'achat du terrain. Aujourd'hui, le Cénacle Notre-Dame se trouve dans une situation précaire pour sa survie, il est entouré des conteneurs de la compagnie Cast.

6.2 REMARQUABLES PAR LEUR IMPLANTATION

La standardisation des plans cadastraux et l'imposition d'une grille de rues orthogonale à la fin du siècle dernier permettent difficilement aux bâtiments domestiques et publics de se singulariser dans le tissu urbain et de créer un évènement visuel. Heureusement les bâtiments les plus anciens c'est-à-dire de l'époque rurale se sont implantés à proximité d'une voie de communication majeure, le fleuve Saint-Laurent, au moment où les routes terrestres sont souvent impraticables l'hiver et le printemps. Sept bâtiments ont été sélectionnés par leur implantation, trois résidentiels et quatre publics. Les bâtiments domestiques font référence au premier développement du sol du quartier, c'est-à-dire un mode d'occupation rural. Sur sa terre, le cultivateur fait construire sa maison de bois ou de pierre dont la façade donne sur le fleuve, à l'arrière se situent les autres bâtiments de ferme et ses terres en friche ou en culture. Le Cénacle Notre-Dame retenu pour son ancienneté se particularise également par son implantation qui est aujourd'hui perturbé par les conteneurs de la compagnie Cast. D'autres édifices publics: asile Saint-Benoit, église Notre-Dame-des-Victoires, George Moore Memorial Home et Mont Saint-Antoine sont des points de repère visuels importants. L'asile Saint-Jean-de-Dieu et l'hôpital Grace Dart se singularisent par la disposition et l'organisation spatiale des différents corps de bâtiment dans un environnement supérieur à la moyenne.

6.3 REMARQUABLES PAR LEUR DÉCOR

Dans le quartier municipal Mercier on constate facilement que les habitations à logements superposés (bi et multifamiliale) s'imposent dans tous les secteurs. Les façades le plus souvent en brique, munies invariablement à l'avant de balcons, de galeries et d'escalier extérieur et couronnées à leur sommet d'une corniche en saillie ou d'un parapet et d'un fronton sont les principales caractéristiques architecturales qui ont donné naissance à un style non académique dénommé montréalais dont il serait temps d'évaluer à sa juste valeur. Chacune des maisons qui possèdent les composantes architecturales du «style montréalais» ont été sélectionnées puisqu'elles ont une valeur patrimoniale supérieure à la moyenne. On a retenu une cinquantaine de cas le plus souvent isolés ou formant une série de six à huit unités résidentielles. Parmi les bâtiments remarquables par leur décor, on touche presque tous les types d'habitat à l'exception du commerce intégré à l'habitation. Aucun édifice public n'a été sélectionné comme remarquable par leur décor, dans la majorité des cas ils sont associés à un style architectural reconnu officiellement.

70,78

80,61

96,88

97

92

108

109,113

6.4 ASSOCIÉS À UN STYLE ARCHITECTURAL

Le style architectural est associé dans le quartier Mercier aux constructions domestiques les plus anciennes ou les plus bourgeoises de type unifamilial. On en dénombre une dizaine seulement pour l'ensemble du territoire mais la qualité de leur réalisation mérite une attention toute particulière. D'abord les plus anciennes maisons de type rural érigées pendant le premier quart du XIXe siècle s'inspirent de la tradition française: volume massif, toit aigu, petites lucarnes, bien ancrée au sol, mur porteur de pierre ou de bois. Exceptionnellement, une maison est associée au style Néo-gothique avec ses bordures ornementales, au pignon de ses lucarnes. Autour de la première guerre mondiale, l'influence des Etats-Unis est de plus en plus présente, les maisons prennent l'allure d'un cottage anglo-normand avec sa forme cubique et son toit à pavillon tronqué.

Du point de vue des édifices publics, notre inventaire en a relevé 35 érigés avant 1930 ou présentant certains archaïsmes architecturaux, du nombre total, 19 sont associés à un style architectural et ont été reconnus comme supérieur à la moyenne. Les édifices à caractère institutionnel forment la moitié de ceux retenus. Parmi les édifices religieux, on a considéré comme supérieur à la moyenne l'église et le presbytère Notre-Dame-des-Victoires s'inscrivant dans la tradition Beaux-Arts, la première est associée au style Néo-roman et le second à la Renaissance italienne. L'église Sainte-Claire a également attiré notre attention par son style Néo-roman rajeuni. La chapelle Evangélique Emmanuel se conforme à la tradition en conservant les caractéristiques du style Néo-gothique. Les édifices à fonction institutionnelle ont la suprématie avec le Cénacle Notre-Dame de tradition vernaculaire, l'asile Saint-Benoit

116 et le «George Moore Memorial Home» de style Second Empire,
105 le monastère des Franciscains associé au style Néo-gothi-
121 que, l'asile Saint-Jean-de-Dieu dont le pavillon principal
122 est «Beaux-Arts» et les autres fonctionnalismes, les éco-
123 les Notre-Dame-des-Victoires, Le Caron, Boucher de la Bruyè-
125 re d'architecture s'inspirant à la fois du vernaculaire et
126 du fonctionnalisme. Parmi les édifices industriels, on re-
tient les compagnies Viau frères et Consolidated Bathurst
pour leur architecture suivant les principes du fonctionna-
lisme. Les bâtiments de service public correspondent aux
129 trois casernes de pompiers et de police, l'une d'inspira-
130 tion Néo-renaissance et les deux autres oubliant la sur-
131 charge décorative et optant pour le fonctionnalisme.

CONCLUSION

De point de vue de son développement, le quartier municipal Mercier se transforme peu jusqu'à vers les années 1905-1907, son paysage conserve longtemps son apparence champêtre, avec ses haies denses, ses comptueuses villas, ses arbres abondants et son calme. Dès le XVIIIe siècle, une bonne partie du territoire est occupée, au moins sur les deux premiers rangs. Le long de la rive de fleuve Saint-Laurent et de la rue Notre-Dame s'échelonnent les premières maisons intimement liées à l'exploitation agricole. Parallèlement à l'implantation linéaire se forme, au milieu du siècle dernier, le premier noyau de village incorporé en 1851, soit quelques îlots d'habitation autour du vieux fort et de l'église paroissiale Saint-François d'Assise. A deux reprises le territoire de Longue-Pointe est annexé, en 1898 pour former le village de Beauvoir et en 1907 pour former le village de Tétraultville. Au cours de la période 1896-1907 s'amorce le premier phase d'expansion, la surface lotie représente alors moins de 25% et la surface bâtie moins de 5%.

De 1907 à 1914 l'urbanisation s'accélère surtout depuis la mise en service du tramway et de l'implantation d'industries d'importance (Montreal Locomotive Works) qui vont transformer l'aspect du territoire. De plus en plus, l'architecture domestique s'oriente vers la maison à logements superposés pour une nouvelle clientèle attirée par le travail que procure l'industrie. En 1910, la ville de Longue-Pointe (incorporée en 1907), les villages de Beauvoir et de Tétraultville sont annexés à la ville de Montréal. Les bâtiments résidentiels quoique plus nombreux et distribués principalement en deux zones, l'une à l'est de Saint-Jean-de-Dieu et l'autre entre les rues Dickson et de Granby. Le développement est plus anarchique et désordonné, sur une même rue se côtoient des maisons

CONCLUSION

Du point de vue de son développement, le quartier municipal Mercier se transforme peu jusque vers les années 1905-1907, son paysage conserve longtemps son apparence champêtre, avec ses belles fermes, ses somptueuses villas, ses arbres abondants et son calme. Dès le XVIII^e siècle, une bonne partie du territoire est concédée, au moins sur les deux premiers rangs. Le long de la rive du fleuve Saint-Laurent et de la rue Notre-Dame s'échelonnent les premières maisons intimement liées à l'exploitation agricole. Parallèlement à l'implantation linéaire se forme, au milieu du siècle dernier, le premier noyau de village (incorporé en 1845), soit quelques îlots d'habitation autour du vieux fort et de l'église paroissiale Saint-François d'Assise. A deux reprises le territoire de Longue-Pointe est morcelé, en 1898 pour former le village de Beaurivage et en 1907 pour former le village de Tétreaultville. Au cours de la période 1890-1907 s'amorce lentement une première phase d'expansion, la surface lotie représente alors moins de 25% et la surface bâtie moins de 5%.

De 1907 à 1914 l'urbanisation s'accélère surtout depuis la mise en service du tramway et de l'implantation d'industries d'importance (Montreal Locomotive Works) qui vont transformer l'aspect du territoire. De plus en plus, l'architecture domiciliaire s'oriente vers la maison à logements superposés pour une nouvelle clientèle attirée par le travail que procure l'industrie. En 1910, la ville de Longue-Pointe (incorporée en 1907), les villages de Beaurivage et de Tétreaultville sont annexés à la ville de Montréal. Les bâtiments résidentiels quoique plus nombreux se distribuent principalement en deux zones distinctes: l'une à l'est de Saint-Jean-de-Dieu et l'autre entre les rues Dickson et de Granby. Le développement est plutôt anarchique et désordonné, sur une même rue se côtoient des maisons

rurale, urbaine, de villégiature de un, deux ou trois étages implantées sur un lot avec une marge de recul qui varie d'une construction à l'autre. A partir de la première guerre mondiale, le quartier est devenu une banlieue industrielle où s'élèvent de vastes usines voisinant avec des logements ouvriers. Les années de guerre et de crise économique ont freiné l'urbanisation, il faut attendre après la deuxième guerre mondiale pour voir se développer le secteur nord du quartier Mercier.

Sur le plan architectural, pour chacune des phases de son développement il subsiste de nombreux bâtiments qui permettent de reconstituer l'histoire et l'évolution du secteur à l'étude. On reconnaît la valeur exceptionnelle des maisons rurales ou plus bourgeoises mais elles ne dominent pas le paysage tandis que la maison bifamiliale correspond à l'habitation-type. Le modèle de bifamilial le plus familier n'est pas spécifique au quartier mais il est typiquement montréalais, de là il tire également son importance. Les principales caractéristiques architecturales sont: revêtement de brique, toit en terrasse, élévation sur deux niveaux, un étage par logement, escalier extérieur, balcon et galerie et corniche de bois ou de tôle ou parapet. Les terrains à bon marché du quartier Mercier ont permis l'émergence d'un mode d'habitation de type unifamilial destiné au prolétariat. Il s'agit d'une maison de forme cubique presque sans décor dont les principales caractéristiques sont: élévation sur un seul niveau, revêtement de brique, toit en terrasse et fronton central prolongeant la façade principale. Elle correspond à la seconde habitation-type du quartier Mercier.

Du point de vue de l'état de conservation des bâtiments résidentiels, le bilan est plutôt désastreux puisque 75% d'entre eux ont été modifiés, touchant plus durement l'habi-

tation-type. Le quartier Mercier est plutôt choyé par le nombre d'espaces verts implantés dans tous les secteurs à l'exception du sud-ouest plus industrialisé. On déplore la monotonie de leur aménagement et leur indifférence à la topographie du site d'implantation. Les parcs de stationnement sont trop nombreux et mal aménagés plus particulièrement dans le secteur sud-ouest et les rues plus commerciales comme Sherbrooke. Le visage physique du quartier fut considérablement perturbé par le pont-tunnel Lafontaine, infrastructure routière qui constitue une barrière dans le sens nord-sud.

Le quartier municipal comporte également de nombreux édifices publics de prestige soit l'asile Saint-Jean-de-Dieu, le Cénacle Notre-Dame, l'asile Saint-Benoit, le mont Saint-Antoine, etc. D'autres plus modestes s'intègrent dans la trame urbaine, église Notre-Dame-des-Victoires, monastère des pères Franciscains, etc. En règle générale, la majorité des édifices publics anciens présentent un intérêt pour leur ancienneté (Cénacle Notre-Dame), leur style (asile Saint-Benoit) ou leur qualité d'intégration au tissu urbain (église Evangélique Emmanuel). Par contre, il faut surveiller de près le développement portuaire qui menace les édifices publics implantés à proximité dont il serait déplorable de se départir (Cénacle Notre-Dame, asile Saint-Benoit).

Du point de vue de la valeur patrimoniale, la majorité des bâtiments anciens ont une valeur d'accompagnement qu'il faut préserver puisqu'ils augmentent par leur présence la qualité de l'environnement. Parmi l'ensemble des quartiers municipaux, Mercier est celui qui possède le moins de bâtiments sélectionnés pour leur valeur patrimoniale supérieure à la moyenne, le taux élevé de modifications explique le faible pourcentage soit environ 5% pour l'ensemble du territoire.

Dans le but de sauvegarder le patrimoine immobilier et le paysage urbain du quartier municipal Mercier, on a établi après analyse un certain nombre de recommandations qu'on a divisé en trois parties. Dans un premier temps, on suggère certaines mesures d'intervention qui apparaissent urgentes. Deux, on formule des projets pour la diffusion des connaissances recueillies par l'analyse du macro-inventaire et trois, on cerne certains aspects qui peuvent faire l'objet de recherches ultérieures, lorsque l'analyse du macro-inventaire aura été complétée pour l'ensemble du territoire montréalais.

A) MESURES D'INTERVENTION

- Réglementation sur les modifications permises aux bâtiments anciens;
- Aménagement paysager des abords des parcs de stationnement existants.

B) DIFFUSION DES CONNAISSANCES RECUEILLIES PAR L'ANALYSE DU MACRO-INVENTAIRE

- Organisation d'une série de conférences sur le quartier Mercier;
- Diaporama sur l'histoire et l'architecture du quartier Mercier;
- Organisation d'une exposition itinérante sur l'histoire et l'architecture du quartier Mercier;
- Intervention dans le milieu scolaire du quartier à l'aide de différents outils;
- Aménagement d'un circuit piétonnier.

RECOMMANDATIONS

Dans le but de sauvegarder le patrimoine immobilier et le paysage urbain du quartier municipal Mercier, on a établi après analyse un certain nombre de recommandations qu'on a divisé en trois parties. Dans un premier temps, on suggère certaines mesures d'intervention qui apparaissent urgentes. Deux, on formule des projets pour la diffusion des connaissances recueillies par l'analyse du macro-inventaire et trois, on cerne certains aspects qui peuvent faire l'objet de recherches ultérieures, lorsque l'analyse du macro-inventaire aura été complétée pour l'ensemble du territoire montréalais.

A) MESURES D'INTERVENTION

- Réglementation sur les modifications permises aux bâtiments anciens;
- Aménagement paysager des abords des parcs de stationnement existants.

B) DIFFUSION DES CONNAISSANCES RECUEILLIES
PAR L'ANALYSE DU MACRO-INVENTAIRE

- Organisation d'une série de conférences sur le quartier Mercier;
- Diaporama sur l'histoire et l'architecture du quartier Mercier;
- Organisation d'une exposition itinérante sur l'histoire et l'architecture du quartier Mercier;
- Intervention dans le milieu scolaire du quartier à l'aide de différents outils pédagogiques;
- Aménagement d'un circuit piétonnier.

C) PROJETS DE RECHERCHE

- Etude spécifique des bâtiments anciens;
- Etude du rôle des promoteurs immobiliers dans le développement urbanistique du quartier Mercier;
- Etude spécifique de l'asile Saint-Jean-de-Dieu.

BIBLIOGRAPHIE

A) SOURCES

1) Iconographiques

- Archives municipales, Service de la photographie, dossiers divers.
- Bibliothèque Nationale, Fonds Massicotte, dossiers divers.
- MNC, Fonds Morissette, dossiers divers.

2) Cartographiques

ADAMS, John, Map of the Suburbs of the City of Montreal, 1835.

BOXER, F.N., Map of the City of Montreal showing the Victoria Bridge, the mountain & proposed boulevard and the different dock projects. Compiled and drawn by F.N. Boxer. Published by John Lovell, 1859.

BOXER, F.N., Pocket map of the City of Montreal, 1861 A. Matthew's Litho. Published by Starke & Co. Printers.

CANE, James, Topographical & Pictorial Map of Montreal, 1846.

GOAD, Charles E., Atlas of the city of Montreal from Special Survey and Official Plans showing all buildings and name of owners, 2 vol., Montreal 1881-1890.

GOAD, Charles E., Atlas of the city of Montreal and Vicinity in four volumes from Official Plans and Special Surveys, showing cadastral numbers buildings and lots, 4 vol., Montreal, Chas. E. Goad Inc. 1912-14.

HOPKINS, H.W., Atlas of the City and Island of Montreal, including the counties of Chelsea. From actual cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands. W.P. Provincial Surveying and Pub. Co., 1873, 197 p.

BIBLIOGRAPHIE

A) SOURCES

1) Iconographiques

- Archives municipales, Service de la photographie, dossiers divers.
- Bibliothèque Nationale, fonds Massicotte, dossiers divers.
- MAC, fonds Morissette, dossiers divers.

2) Cartographiques

ADAMS, John, Map of the Suburbs of the City of Montreal, 1835.

BOXER, F.N., Map of the City of Montreal shewing the Victoria Bridge, the mountain & proposed boulevard and the different dock projects. Compiled and drawn by F.N. Boxer. Published by John Lovell, 1859.

BOXER, F.N., Pocket map of the City of Montreal, 1861 A. Matthew's Litho. Published by Starke & Co. Printers.

CANE, James, Topographical & Pictorial Map of Montreal, 1846.

GOAD, Charles E., Atlas of the city of Montreal from Special Survey and Official Plans showing all buildings and name of owners, 2 vol., Montreal 1881-1890.

GOAD, Charles E., Atlas of the city of Montreal and Vicinity in four volumes from Official Plans and Special Surveys, showing cadastral numbers buildings and lots, 4 vol., Mtl, Chas. E. Goad Inc. 1912-14.

HOPKINS, H.W., Atlas of the City and Island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga. From actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the Office of the Department of Crown Lands. N.P. Provincial Surveying and Pub. Co., 1879, 107 p.

PINSONNAULT, A.R., Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard. A compilation of the most recent cadastral plans from the Book of Reference. The Atlas Publishing Co. Ltd, 1907.

VACHON DE BELMONT, Isle de Montréal, 1702. Vérifiée par M. Claude Perrault. Composée et dessinée par Gérard Gallienne en 1977.

B) PÉRIODIQUES

BERNARD, F., «Mercier, une zone laissée pour compte», La Presse, 6 oct. 1982.

S.A., «Coin progressif de la Longue-Pointe», La Patrie, 4 sept. 1909.

DUBUC, P., «La maison Archambault», SOS Montréal, avril/mai 1978.

DUHAMEL, A., «Le centre P.-J. Triest et l'avenue du port», Le Devoir, 9 mars 1981.

DUHAMEL, A., «Les soeurs de la Providence quittent le cénacle Notre-Dame», Le Devoir, 19 avril 1982.

DUHAMEL, A., «L'arasement de la maison Archambault à Longue-Pointe», Le Devoir, 12 déc. 1977.

GRAVEL, C. et J.-Y. LÉTOURNEAU, «Les quartiers de Montréal, les arbres commencent à faire concurrence aux cheminées d'usines», La Presse, 7 oct. 1974.

LECLAIRE, A., «L'église de Longue-Pointe», La Revue Canadienne, vol. 29, 1893, p. 420-428.

MORGENTALER, E., «Pratiques standardisées dans la construction des habitations», Techniques, vol. XII, no 10, déc. 1937, p. 483-487.

C) OUVRAGES PUBLIÉS

S.A., Album des églises de la Province de Québec, Montréal, Cie Canadienne Nationale de Publication, 6 volumes, 1928 à 1934.

Archives municipales, Les quartiers municipaux de Montréal depuis 1832. Juillet 1973, 89 p.

BERTRAND, Camille, Histoire de Montréal. Montréal, Beauchemin, 1942. 2 tomes.

BISHOP Eng. & Ptg Co., New Map of the City of Montreal. July 1886.

BLANCHARD, Raoul, Etudes canadiennes. Montréal esquisse de géographie urbaine. Imprimerie Allier, 1947, 198 p.

BLANCHARD, Raoul, L'ouest du Canada Français, tome I: Montréal et sa région, Montréal, Beauchemin, 1953.

S.A., The Board of Trade illustrated Edition of Montreal. Montreal, The Trade Review Publishing Company, 1909.

BROSSEAU, Mathilde, Le style néo-gothique dans l'architecture au Canada. Cahiers d'archéologie et d'histoire no 25. Publié par la Direction des Lieux et des parcs historiques nationaux. Ottawa, 1980.

CAMERON, Christina et WRIGHT, Janet, Le style second-Empire dans l'architecture canadienne. Cahiers d'archéologie et d'histoire no 24. Publié par la Direction des Lieux et des parcs historiques nationaux, Ottawa, 1980.

C.U.M., Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Architecture industrielle. Montréal, 1982.

C.U.M., Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Les édifices publics. Montréal, 1981.

C.U.M., Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Les églises. Montréal, 1981.

- C.U.M., Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Les édifices scolaires. Montréal, novembre 1980.
- C.U.M., Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Les banques. Montréal, 1980.
- DAUTH, Gaspard, Le Diocèse de Montréal à la fin du XIXe siècle, Eusèbe Sénécal Imp. 1900.
- DESCHAMPS, C.E., «Municipalités et paroisses dans la province de Québec», Québec, L. Brousseau, 1896.
- LACOSTE, Norbert, Les caractéristiques sociales de la population du Grand Montréal. Montréal, 1958.
- LAMBERT, Phyllis et LEMIRE, Robert, Inventaire des bâtiments du Vieux Montréal, du quartier Saint-Antoine et de la Ville de Maisonneuve construits entre 1880 et 1915. M.A.C., juin 1977.
- LESSARD, M. et H. MARQUIS, Encyclopédie de la maison québécoise, Mtl, Ed. de l'Homme, 1972, 727 p.
- MAGNAN, Hormidas, Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec. Arthabaska, Imprimerie d'Arthabaska, 1925, 738 p.
- MARSAN, Jean-Claude, Montréal en évolution. Montréal, Ed. Fides, 1974, 423 p.
- MAURAUULT, Olivier, Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe, Montréal, 1921.
- S.A., Nos écoles laïques. Album souvenir. Montréal, 1947.
- TANGHE, Raymond, Montréal. 1936.
- TANGHE, Raymond, Géographie humaine de Montréal, Mtl, Librairie de l'Action Catholique, 1928.

D) OUVRAGES NON PUBLIÉS

BELISLE, Michel & FORGET, Madeleine & HALLE, Jacqueline,
«L'architecture conventuelle de l'île de Montréal»,
Dossier préparé pour le M.A.C., 1980.

S.A., Le mouvement de la construction et l'accroissement
de la population de 1925 à 1936. Texte dactylogra-
phié, non daté.

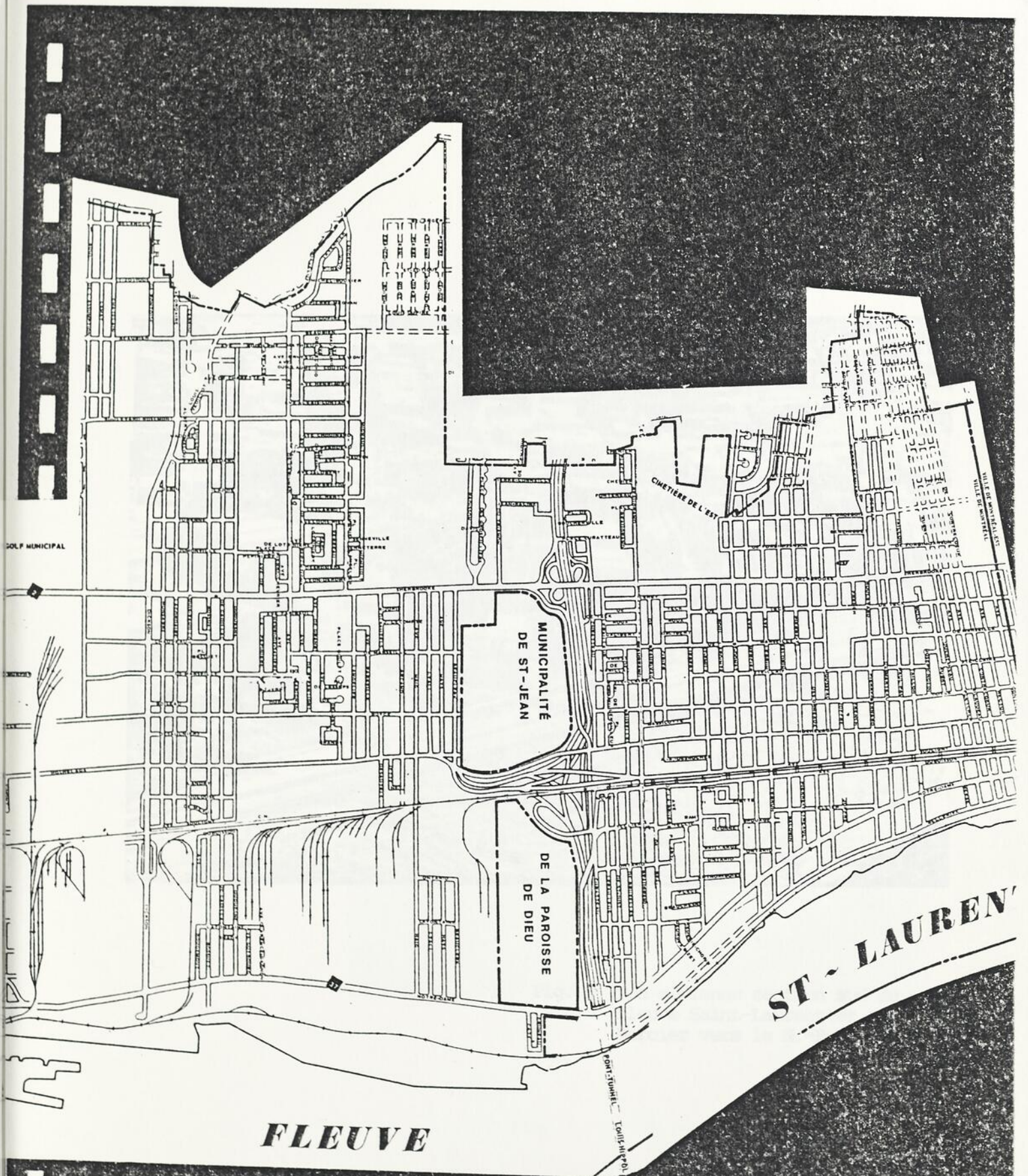


Fig. 1 Limites géographiques du quartier municipal Mercier. Dessin J.R. Caron.



Fig. 2 Vue aérienne section sud du
fleuve Saint-Laurent et rue
Mercier vers le N.-E.



Fig. 3 Vue aérienne, intersection des
rues Sherbrooke et Trianon,
vers l'ouest.

Fig. 4 Vue aérienne, de Saint-Jean-de-Dieu vers le sud.

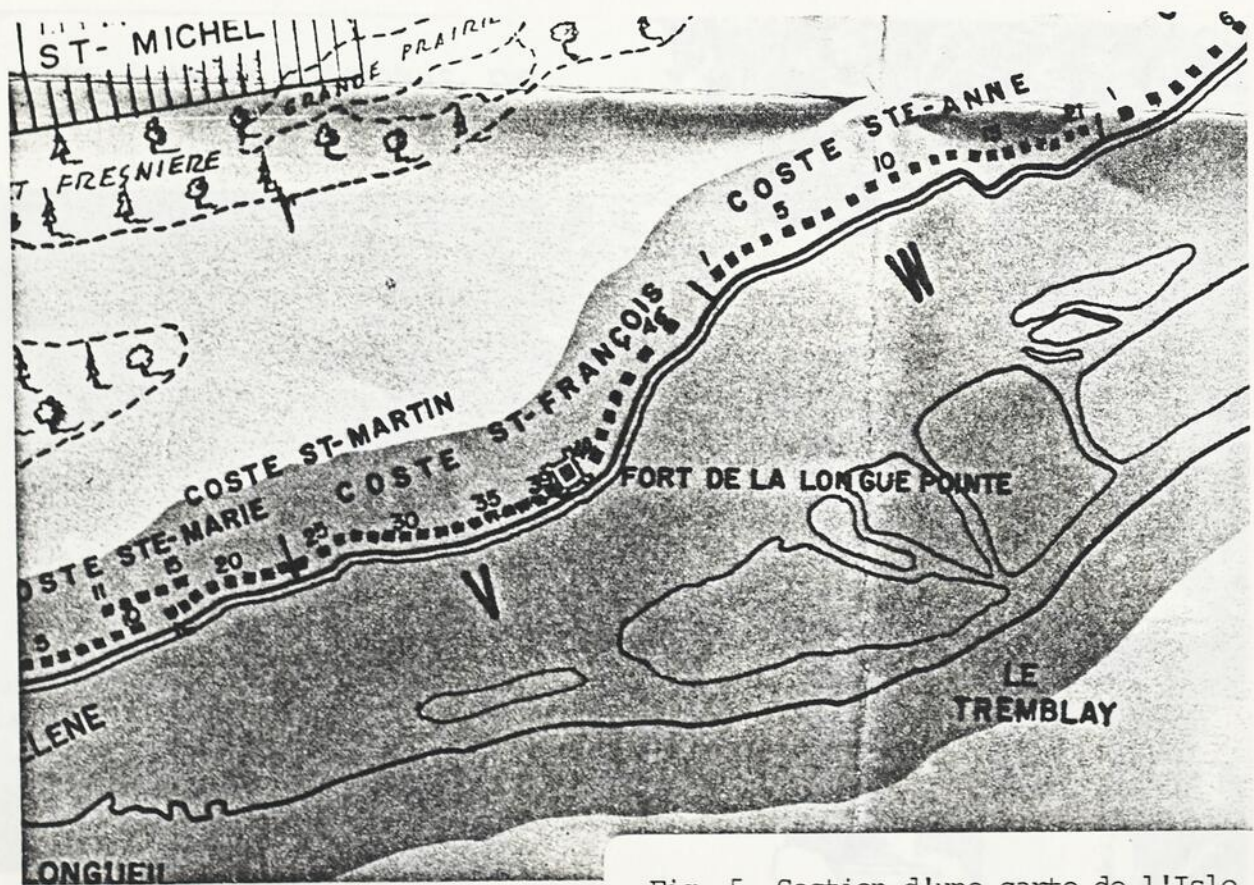
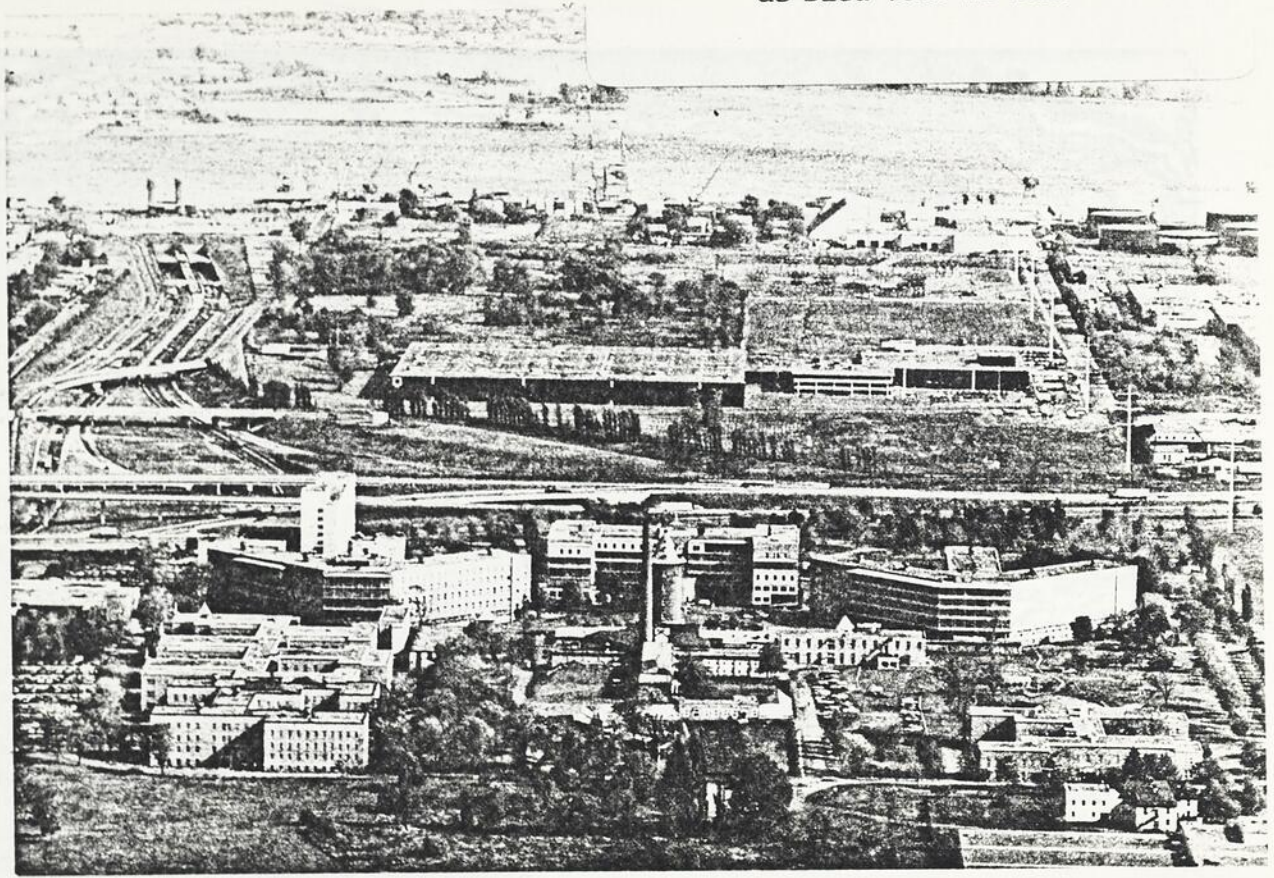


Fig. 5 Section d'une carte de l'Isle de Montréal en 1702 d'après Vachon de Belmont.

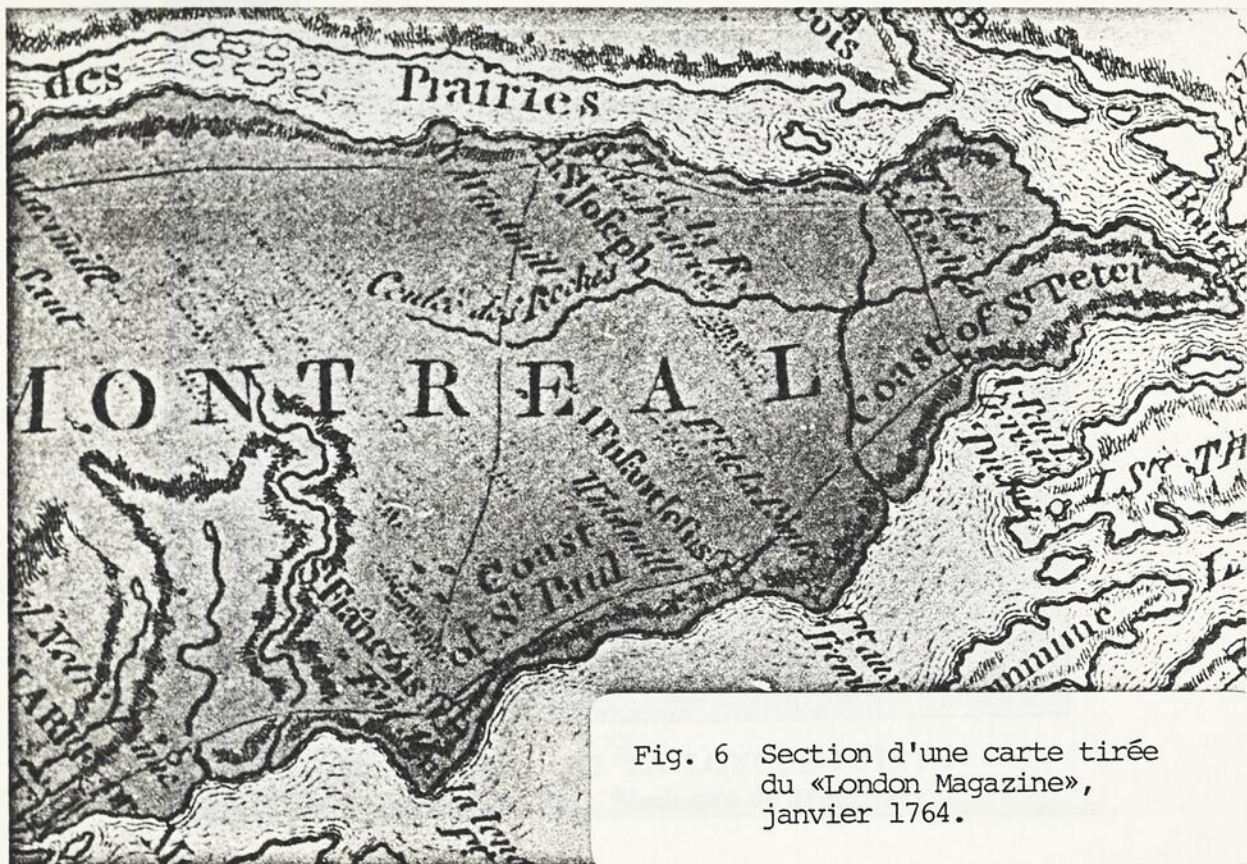


Fig. 6 Section d'une carte tirée
du «London Magazine»,
janvier 1764.

Fig. 7 Maison Archambault, rue
Bellerive, 1976.

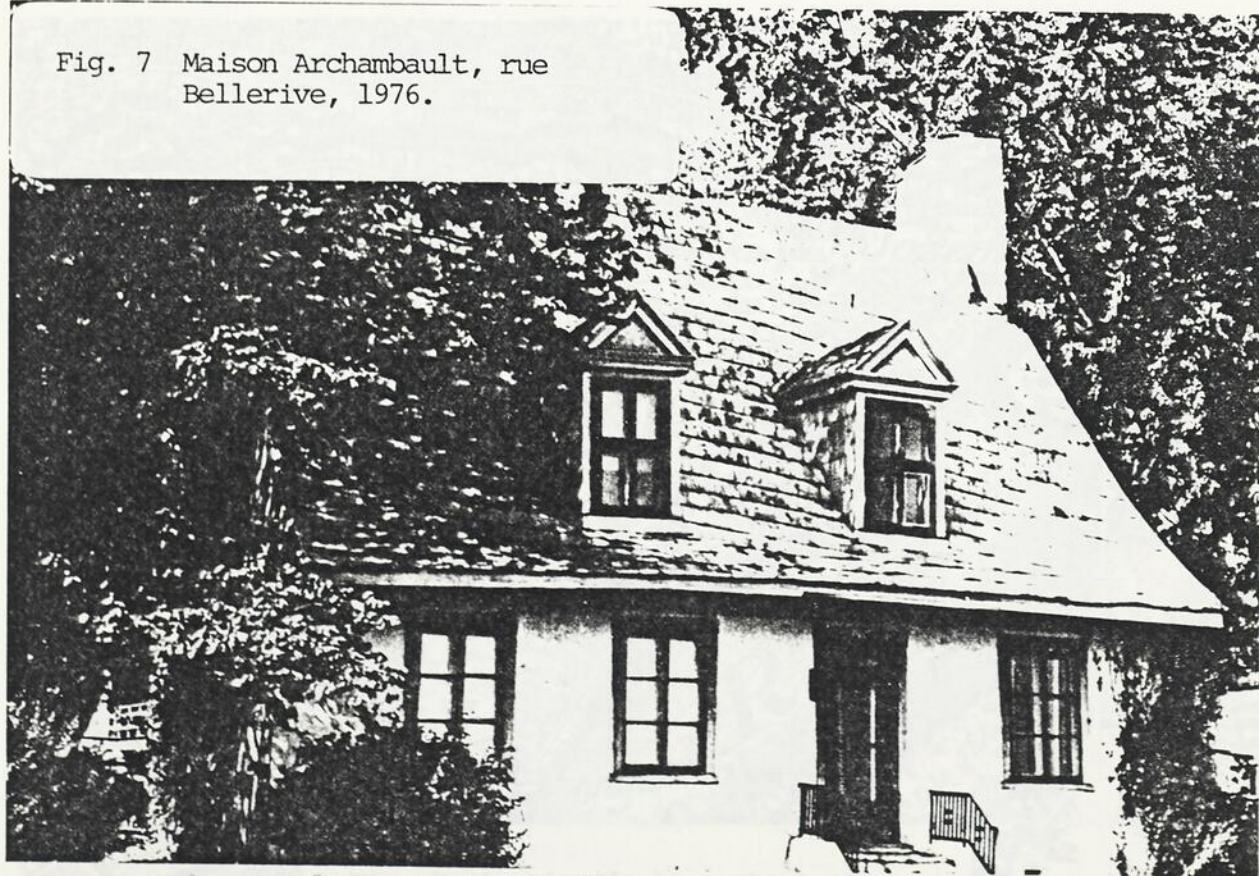


Fig. 8 Collège de la Longue-Pointe.
Pointe.

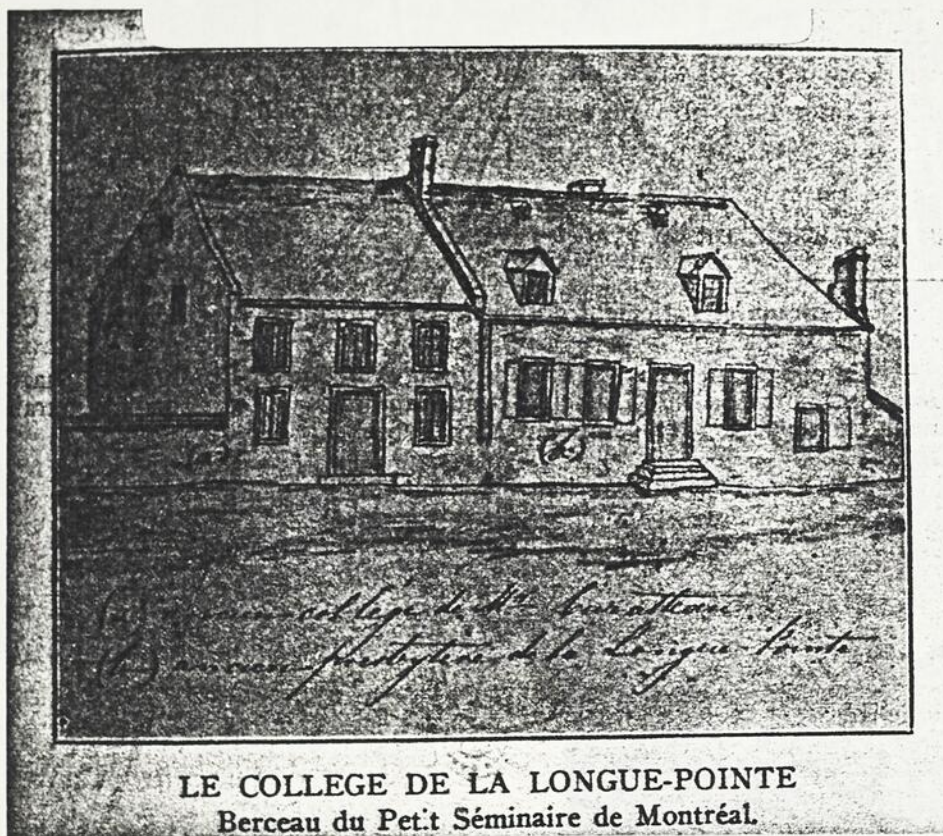


Fig. 9 Section de la carte topographique de Joseph Bouchette, 1815.

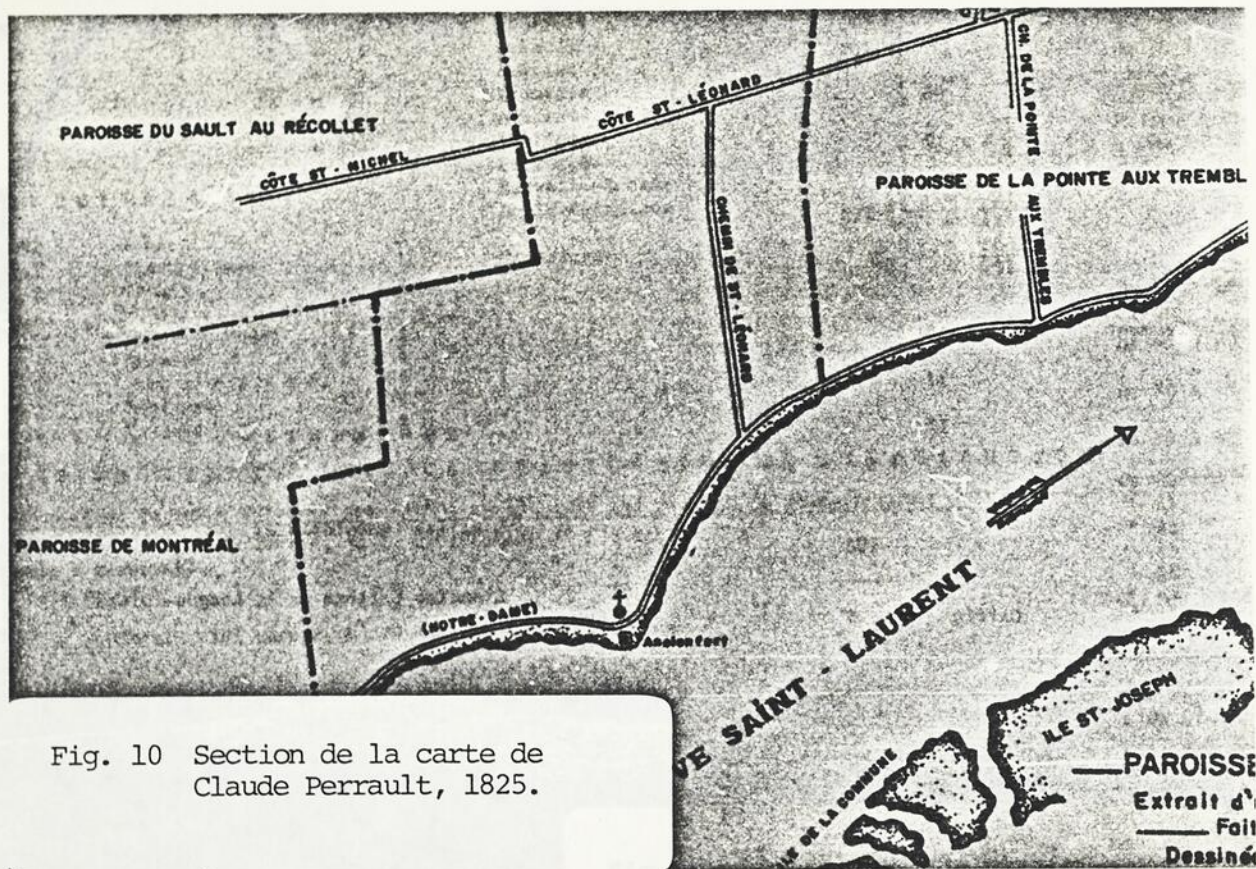
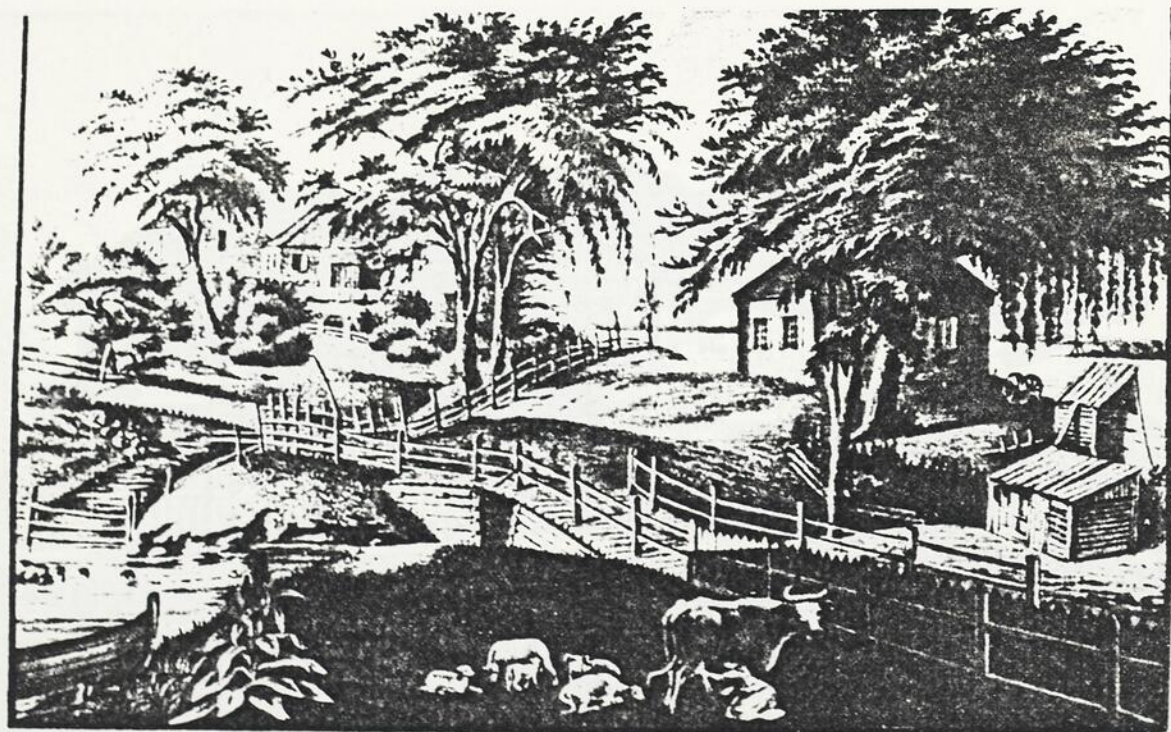


Fig. 10 Section de la carte de Claude Perrault, 1825.



Site du "combat de la Grande" 25 sept. 1775. — Au "Fort des Saules", transfert de la Longue-Pointe. N. de Montréal. (1779)

La Longue-Pointe en 1775, peinture de Mme W. Berczy, nee Panet, (extrait de l'album de Jacques Viger p. 272, Bibliothèque municipale de Montréal.)

Fig. 11 La Longue-Pointe en 1775, peinture de Mme W. Berczy.

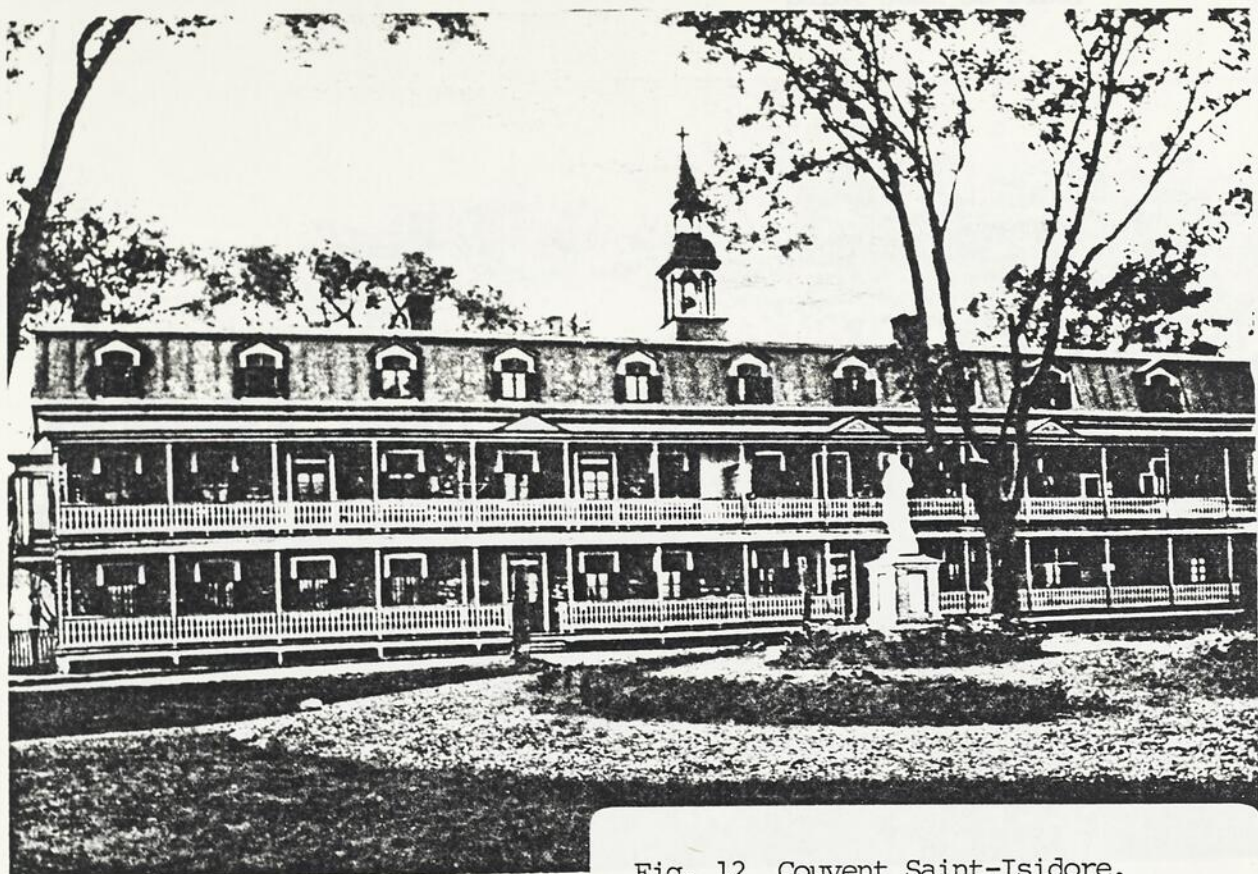


Fig. 12 Couvent Saint-Isidore.

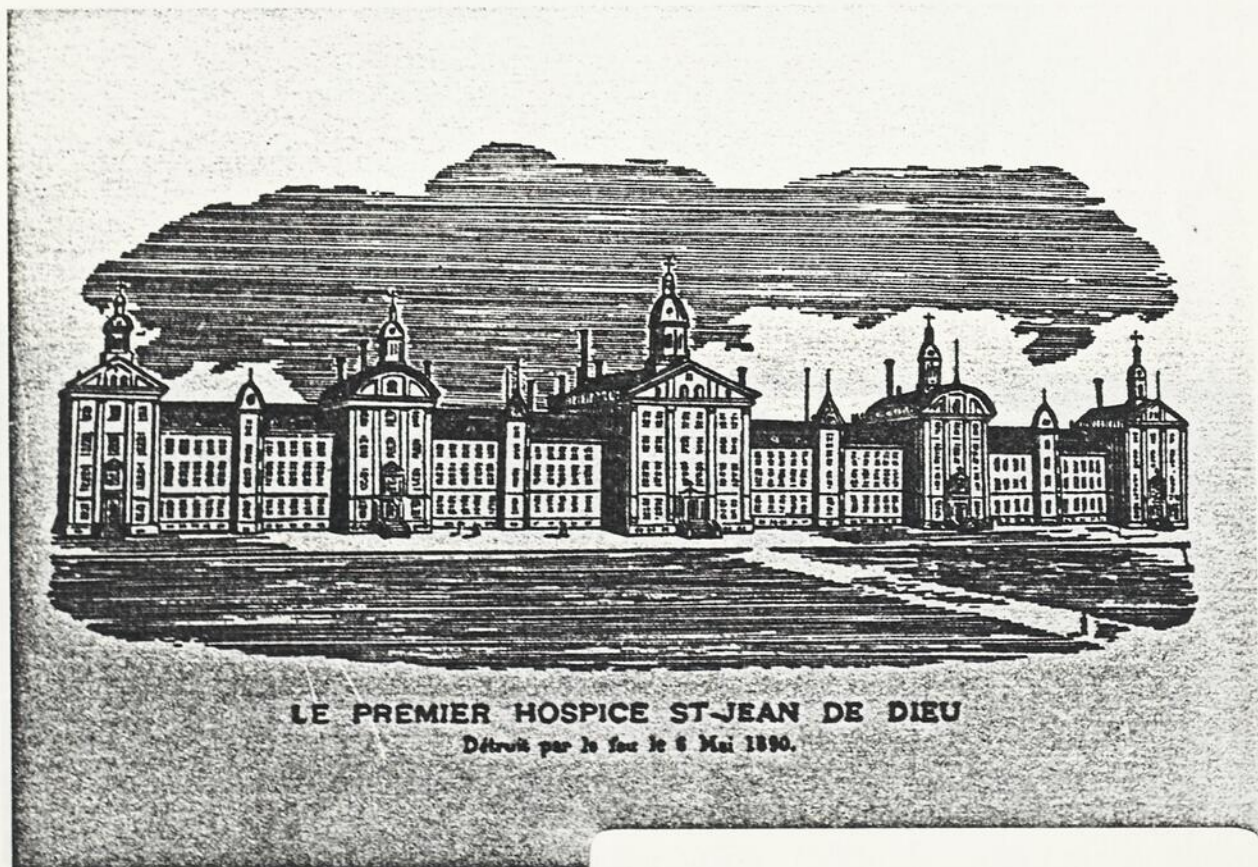


Fig. 13 Premier hospice Saint-Jean-de-Dieu.

Fig. 14 Ruines de l'hospice
Saint-Jean-de-Dieu.

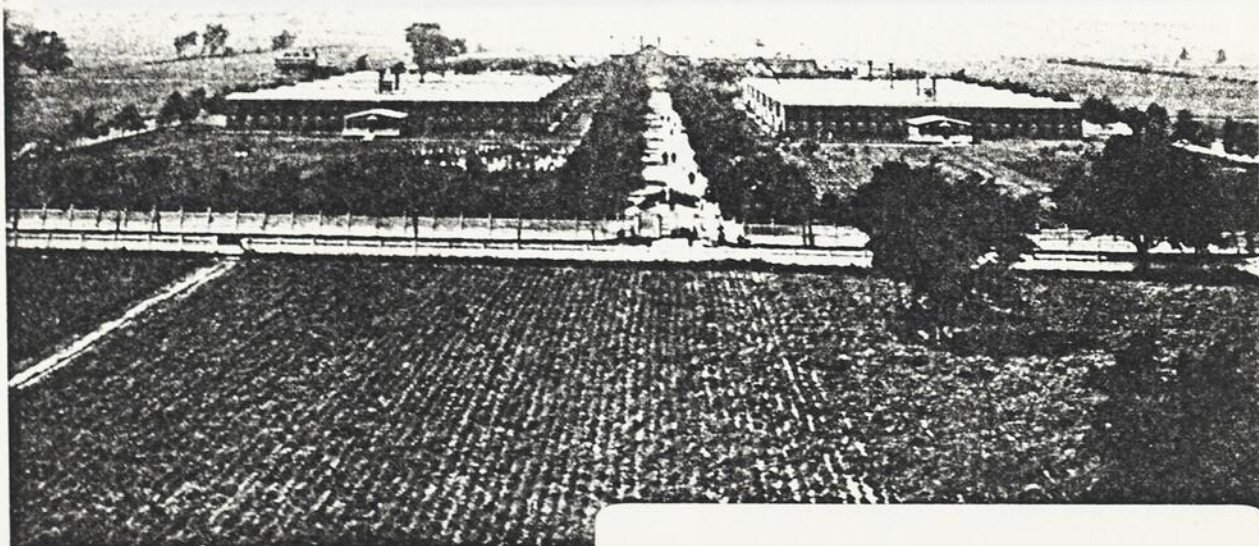


Fig. 15 Hospice Saint-Jean-de-Dieu.

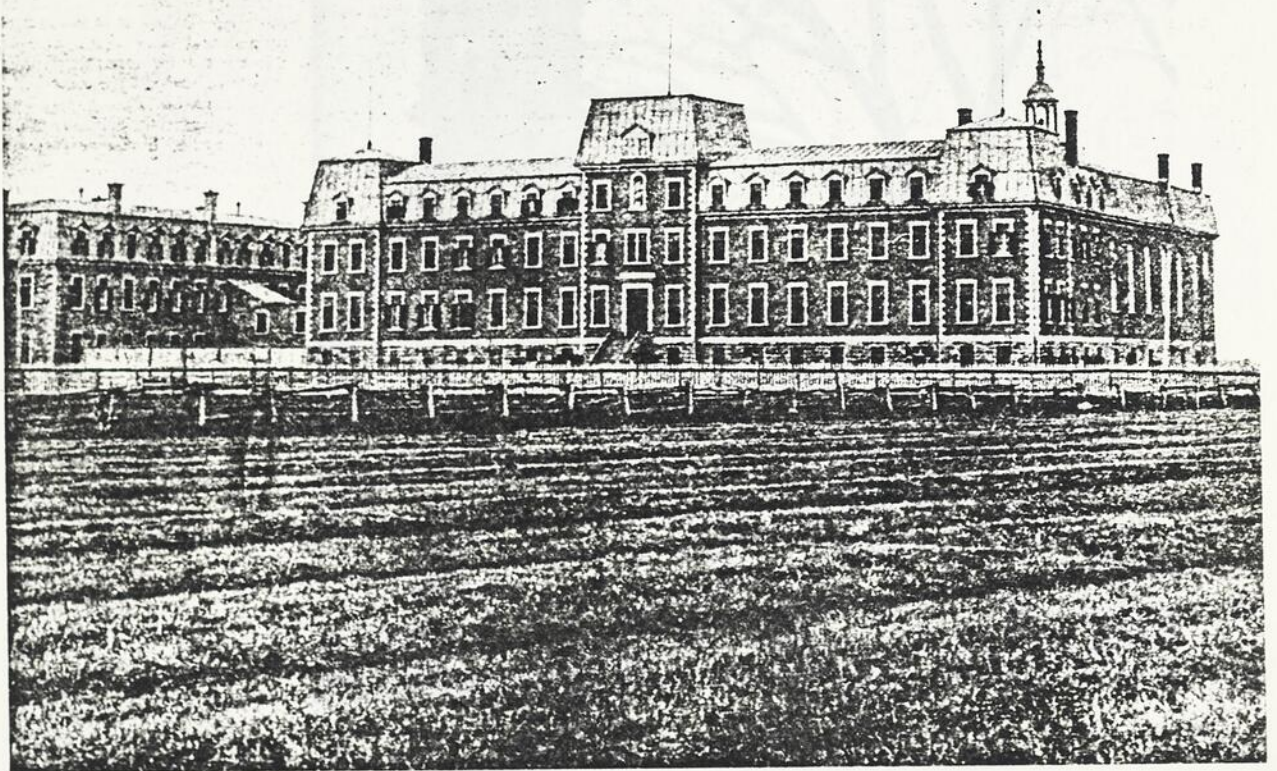
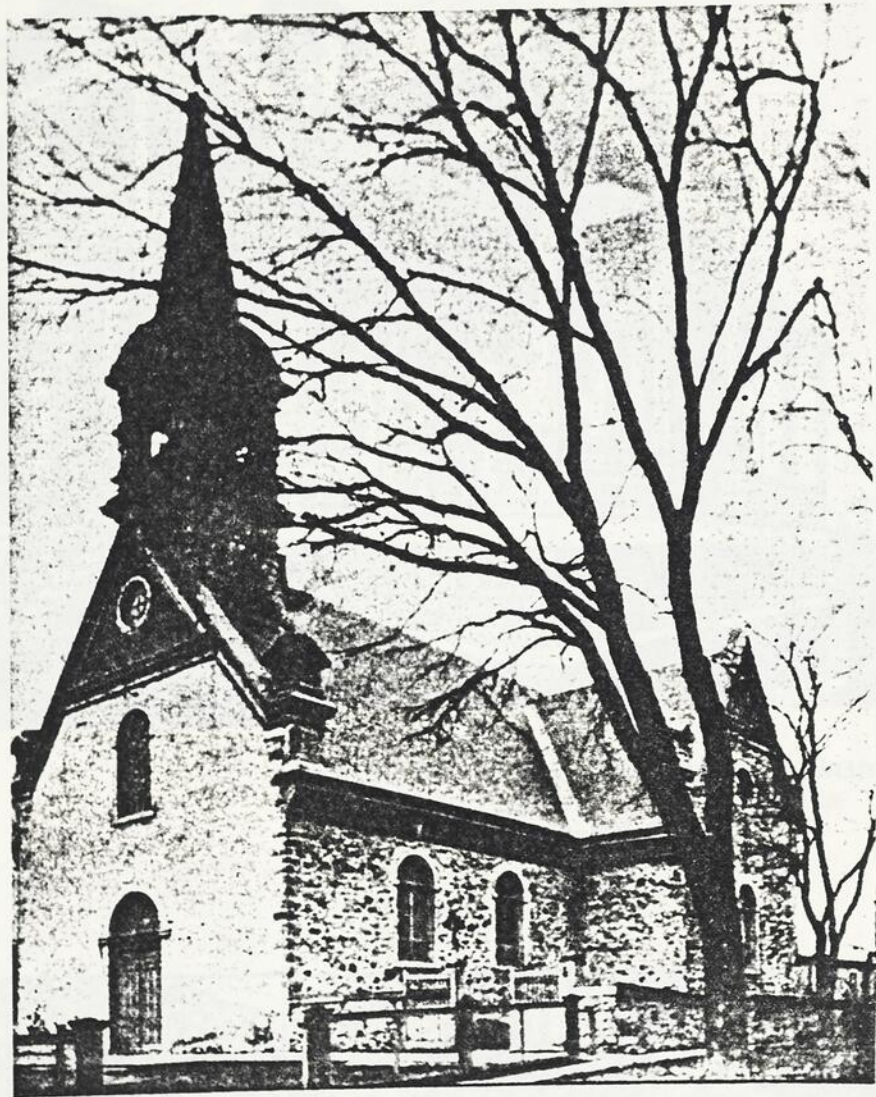


Fig. 16 Asile Saint-Benoit,
rue Notre-Dame.

Fig. 17 Asile Saint-François
d'Assise de la rue
Sainte, 1868.



EGLISE DE LA LONGUE-POINTE.

Fig. 17 Eglise Saint-François
d'Assise de la Longue-
Pointe, 1900.

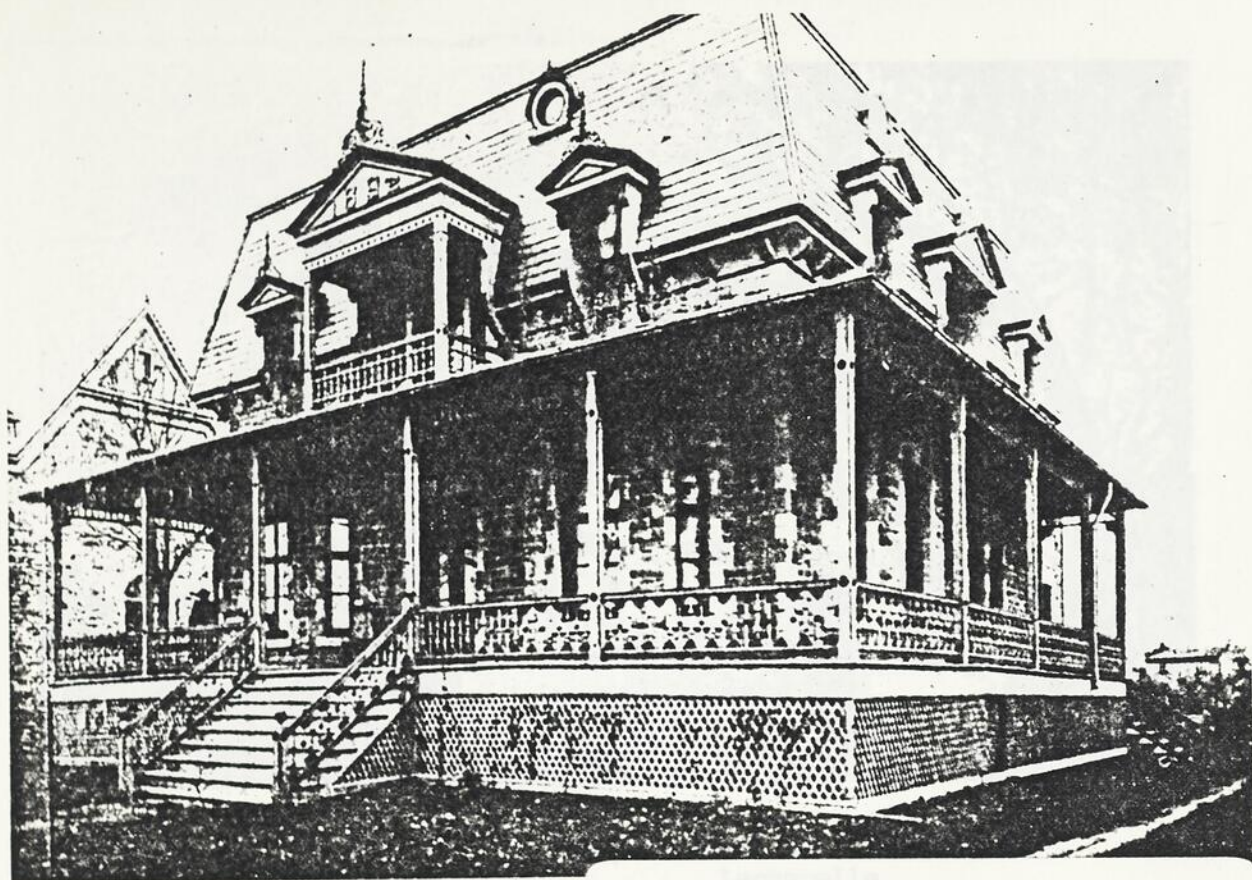


Fig. 18 Ancien presbytère de Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe.

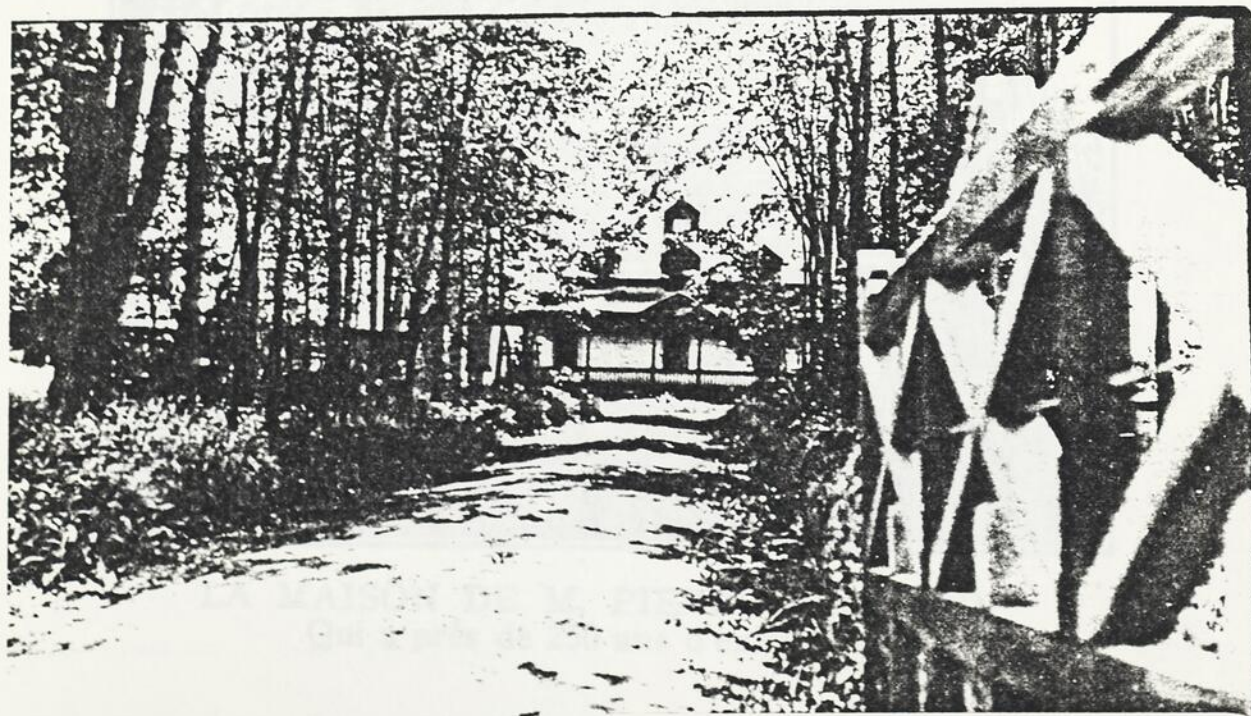


Fig. 19 Vue ancienne, maison près du parc Dominion.

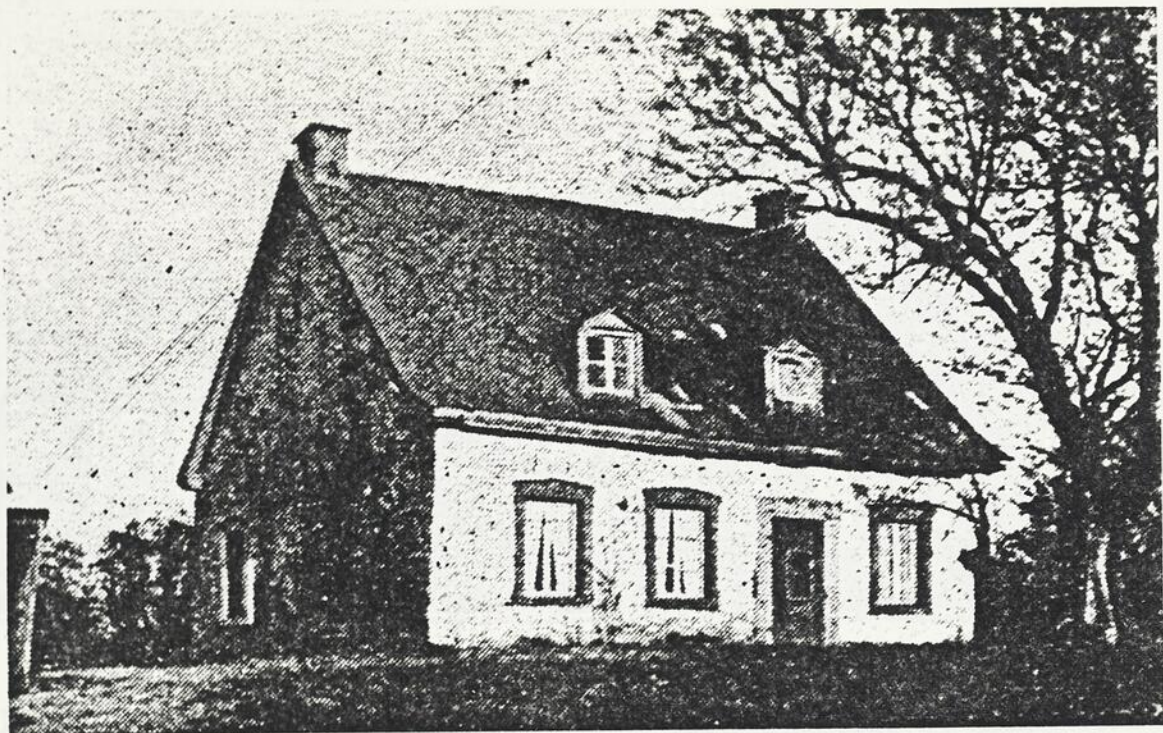
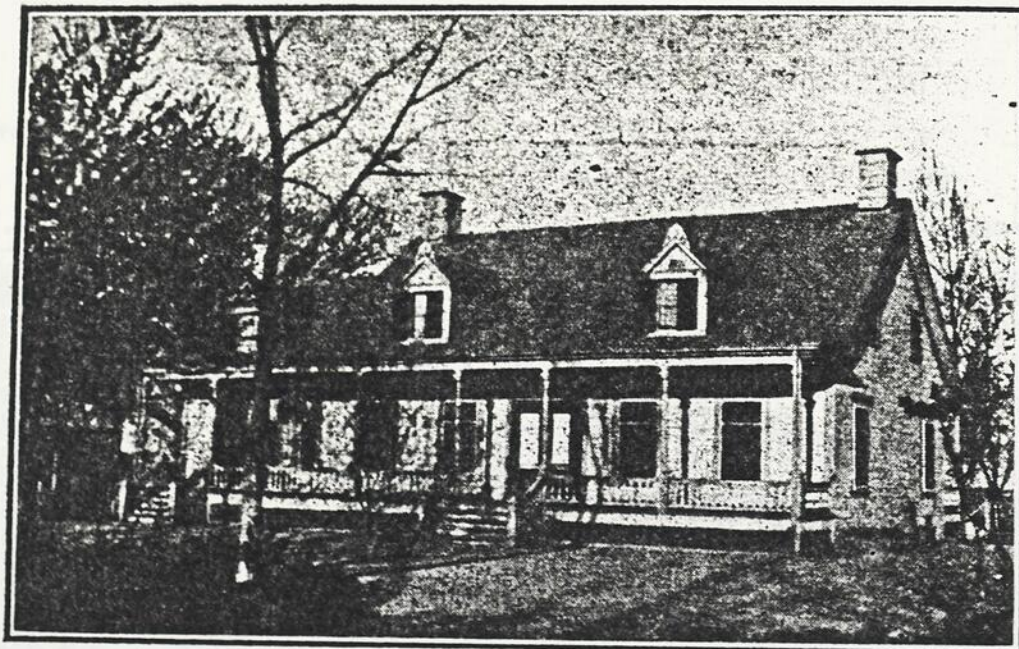


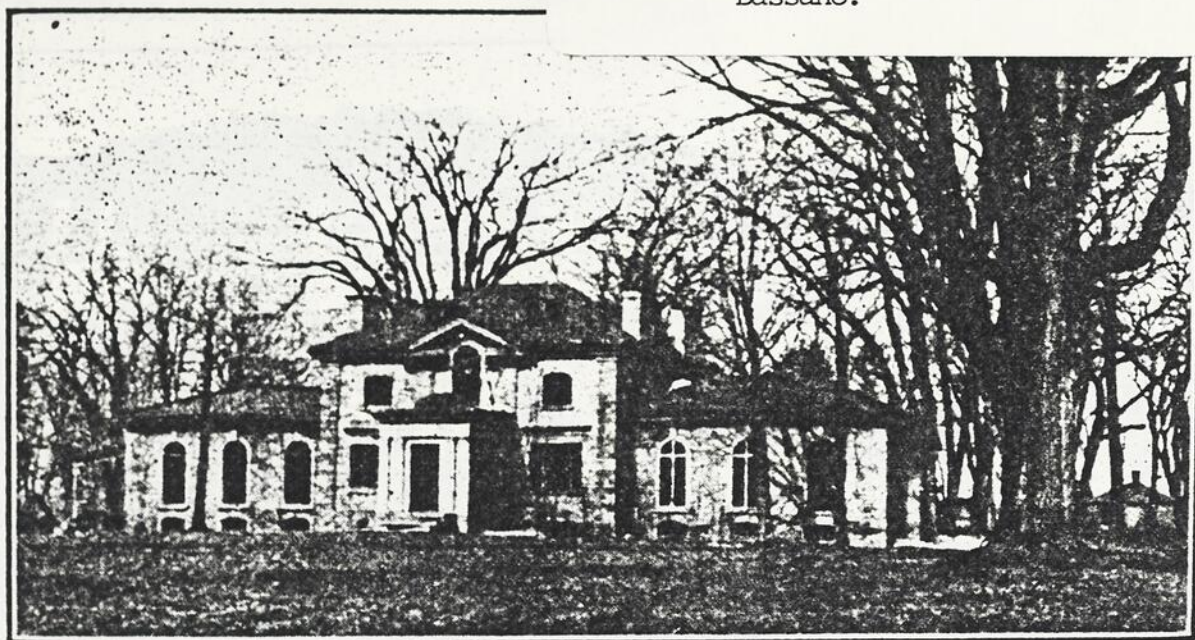
Fig. 20 Maison de Ambroise Lachapelle.



LA MAISON DE M. PIERRE BERNARD
Qui a près de 250 ans d'existence.

Fig. 21 Maison de Pierre Bernard.

Fig. 22 Elmwood, résidence de Mlle Clara Symes, duchesse de Bassano.



ELMWOOD

Résidence de Mlle Clara Symes, plus tard duchesse de Bassano.

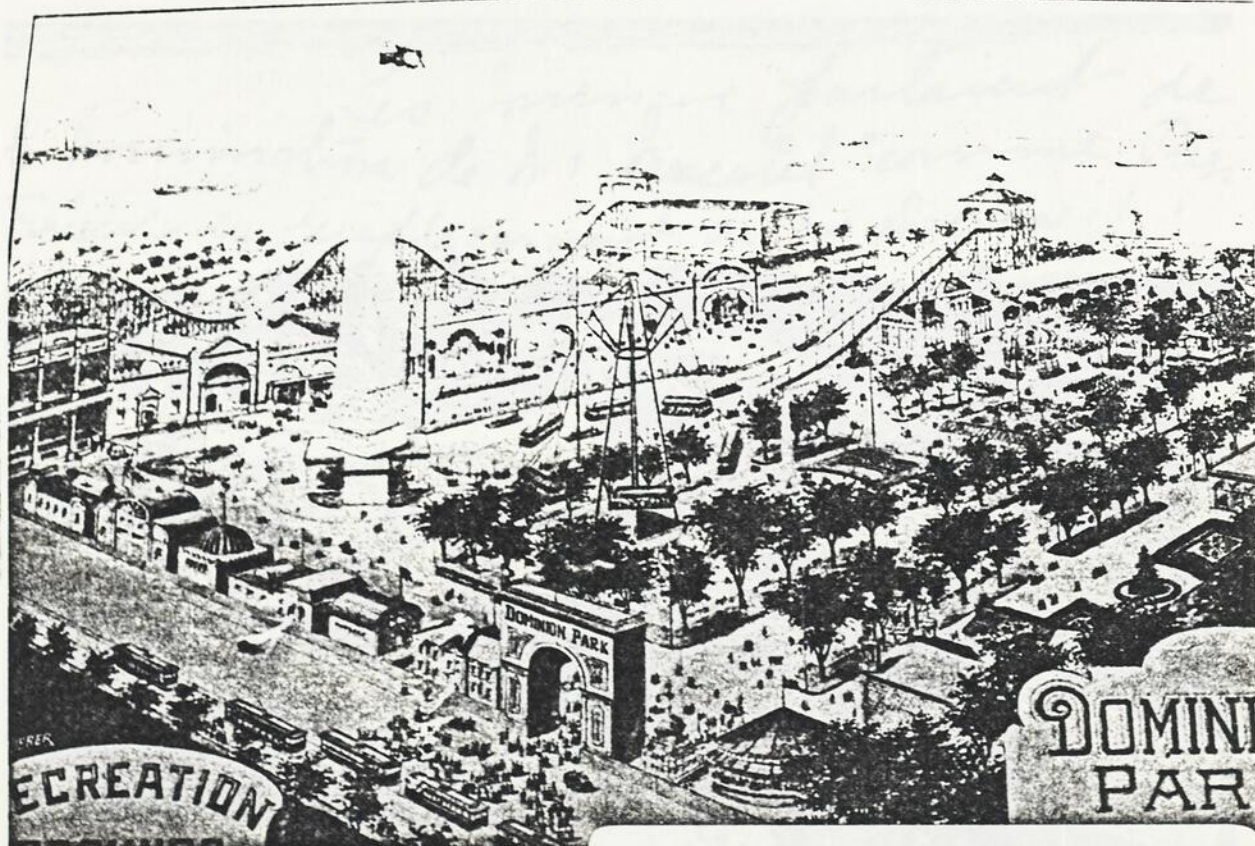
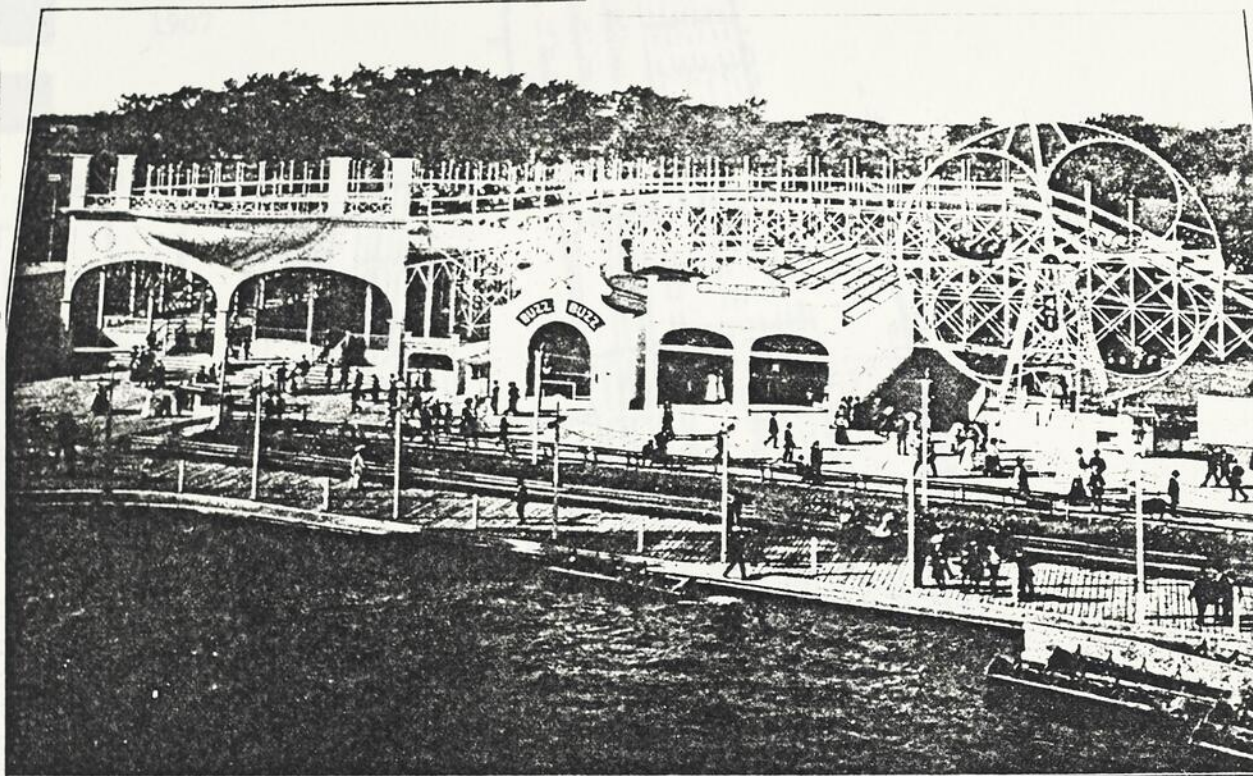


Fig. 23 Parc d'amusement Dominion, rue Notre-Dame.

Fig. 24 Parc d'amusement Dominion,
rue Notre-Dame.

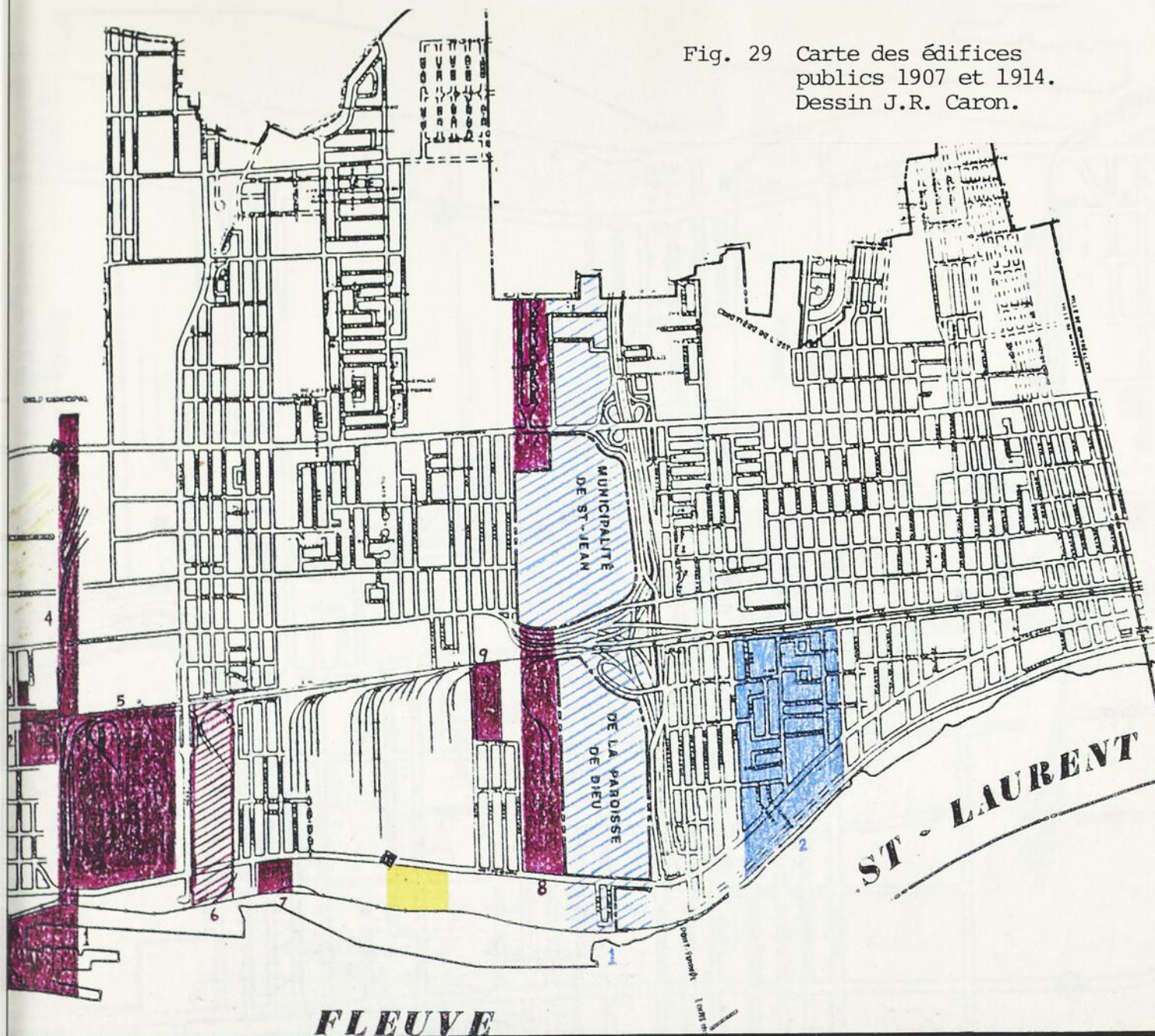


*Les journaux parlaient de
la nomination de M. Macatel comme Préfet
Travail en remplacement de M. Accarias !*





Fig. 25 Parc d'amusement Dominion,
rue Notre-Dame.

Fig. 29 Carte des édifices publics 1907 et 1914.
Dessin J.R. Caron.




INDUSTRIEL

-  1907
-  1914



- 1 Canadian Vickers
- 2 Viau Frères
- 3 Manufacture d'oxygène
- 4 Canadian Northern
- 5 Quebec Railway
- 6 Canadian Steel foundry
- 7 Montreal Locomotive Works
- 8 The Shell Co of Canada Ltd, gasoline storage tanks
- 9 Canada Cement Co
- 10 National Bridge Co of Canada

COMMERCIAL

-  1907

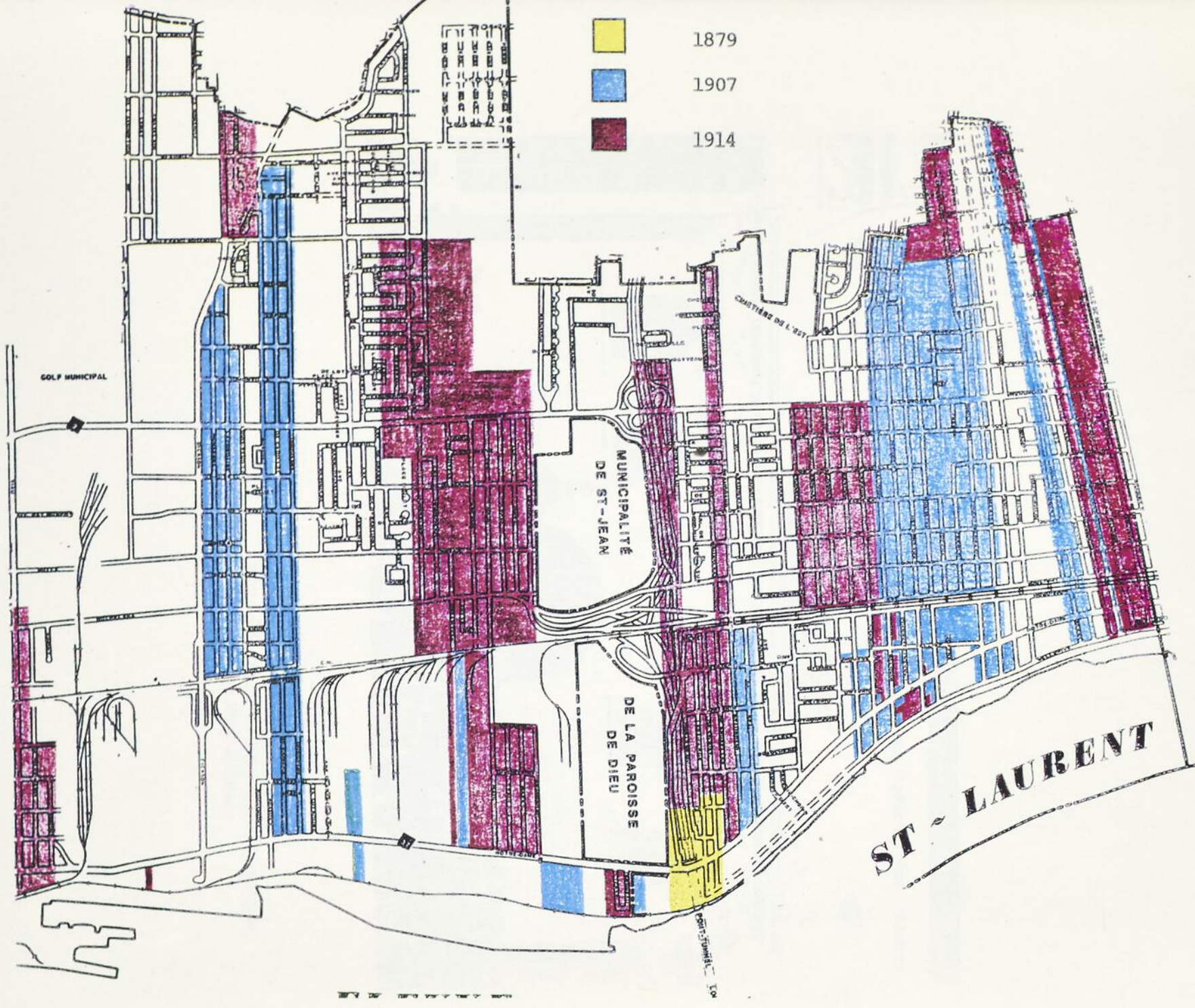
- Amusement Park Dominion

INSTITUTIONNEL

-  1907
-  1914

- 1 St-Jean-de-Dieu
- 2 Asile Saint-Benoit

Fig. 27 Lotissement du territoire.



- 1879
- 1907
- 1914

GOLF MUNICIPAL

MUNICIPALITÉ
DE ST-JEAN

DE LA PAROISSE
DE DIEU

ST-LAURENT

Cimetière de L'Est

part. 1914. 100

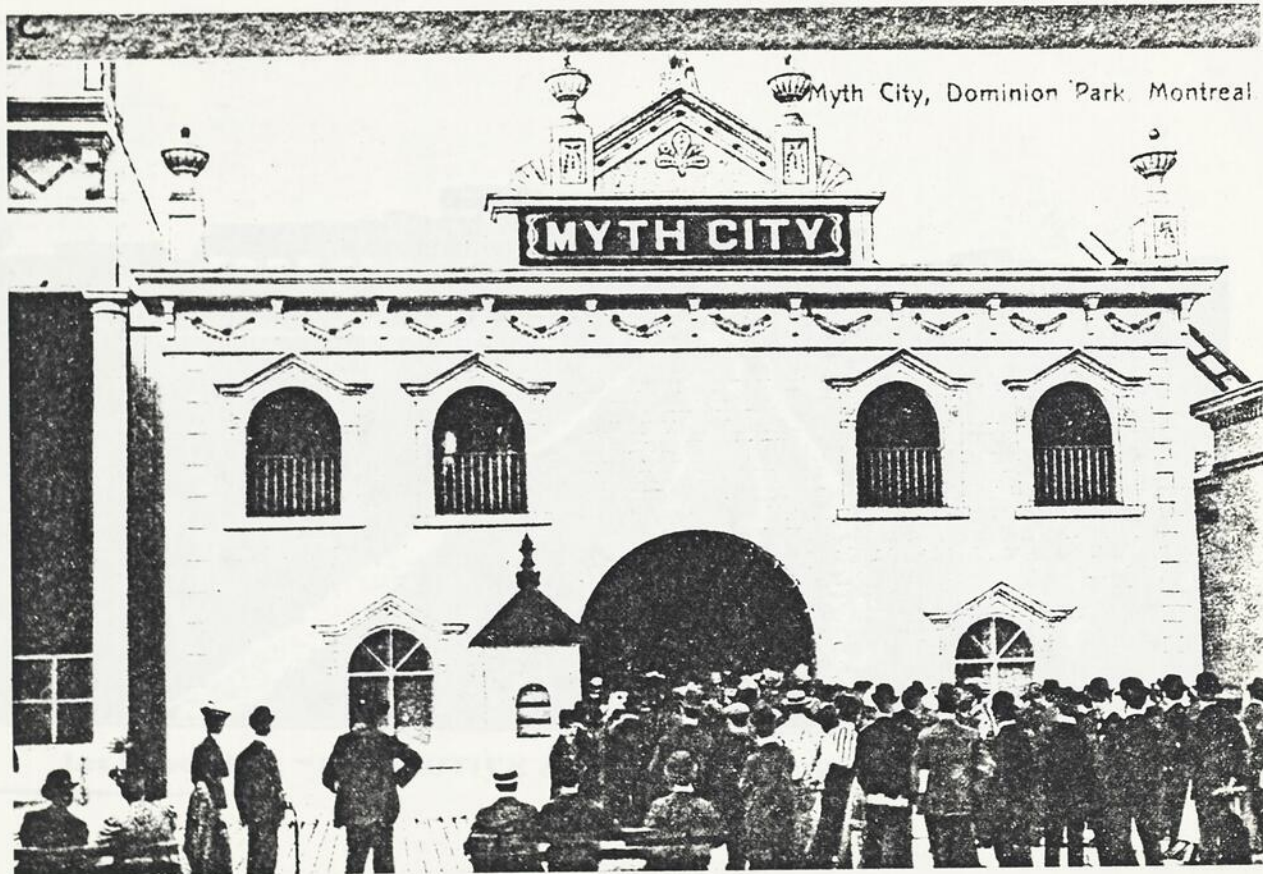
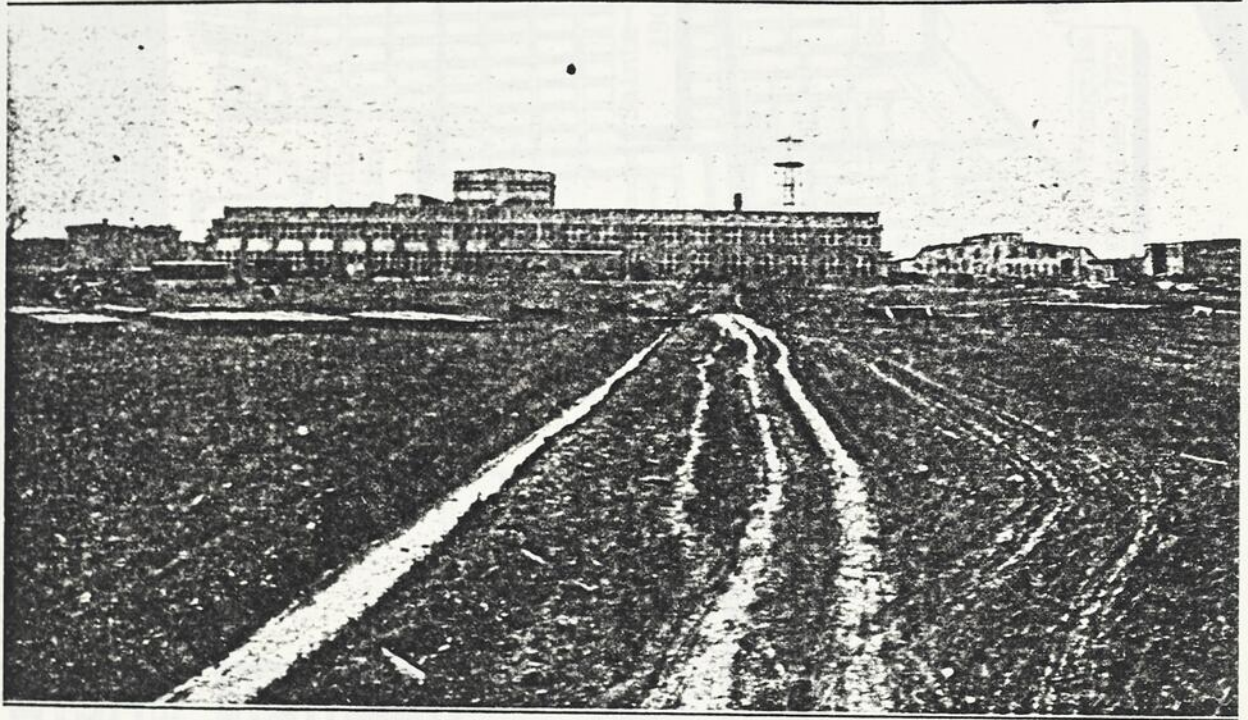


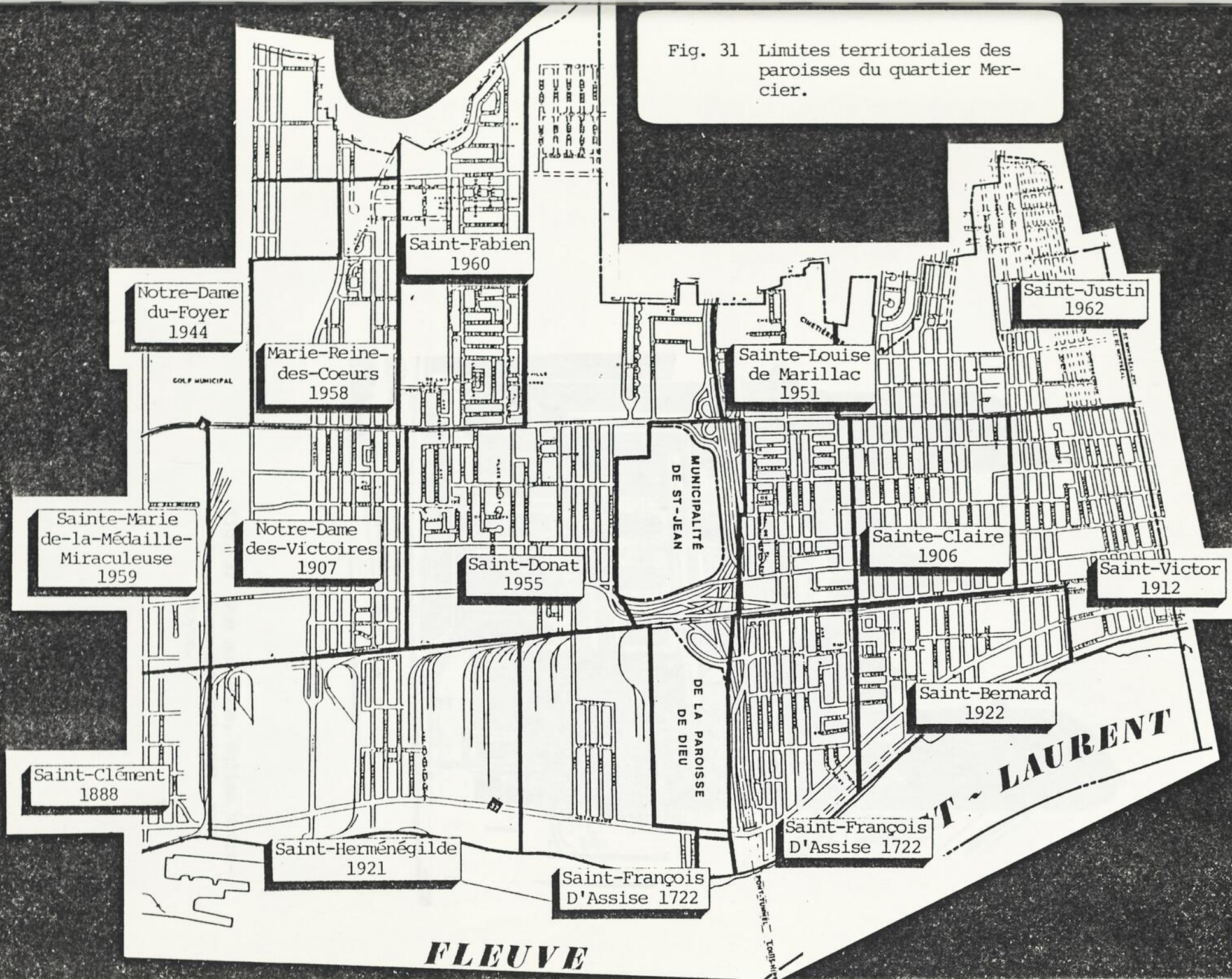
Fig. 26 Parc d'amusement Dominion,
rue Notre-Dame.



Les Usines de la "LOCOMOTIVE & MACHINE COMPANY" Longue-Pointe

Fig. 30 Usines de la «Locomotive & Machine Company», 1906.

Fig. 31 Limites territoriales des paroisses du quartier Mercier.



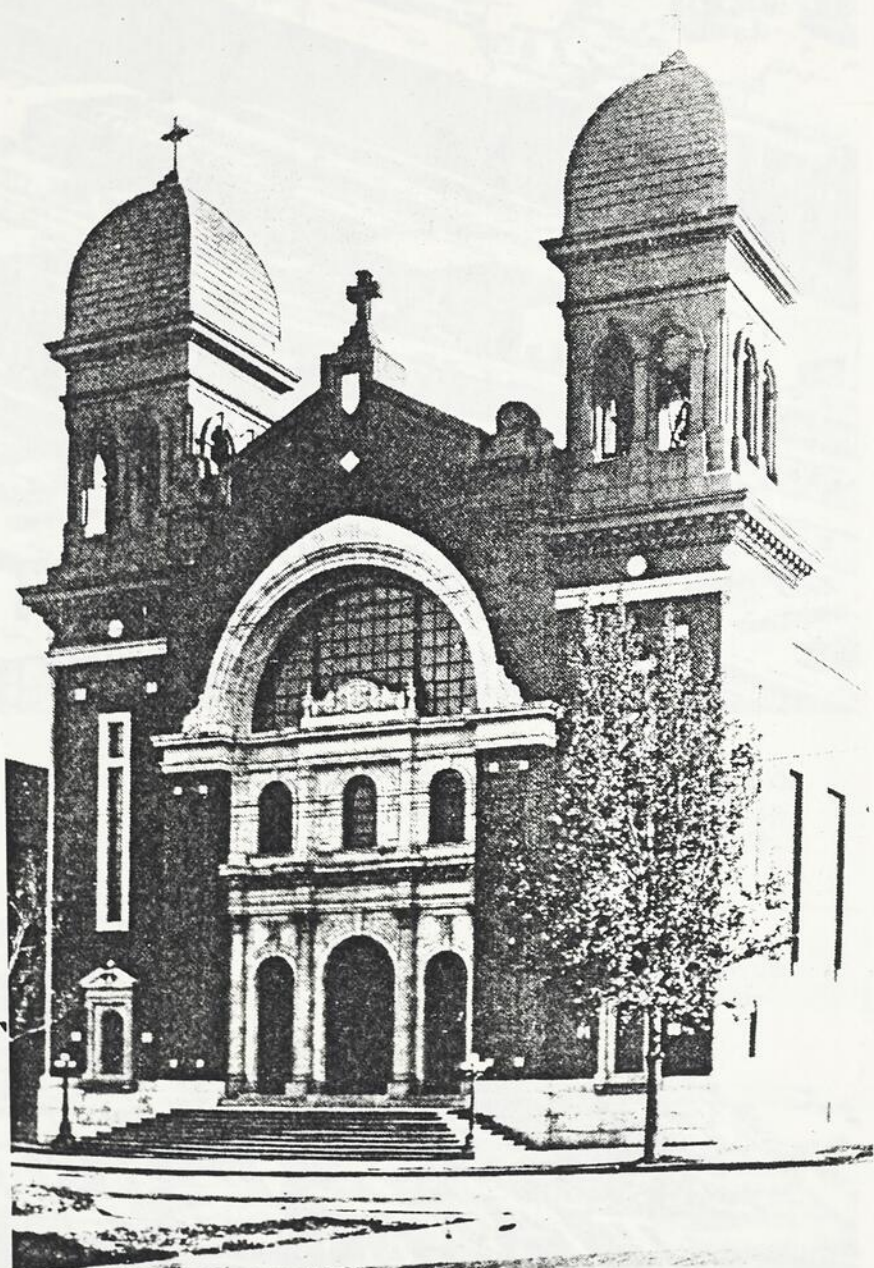


Fig. 32 Vue ancienne, église Notre-Dame-des-Victoires, rue Boyce.

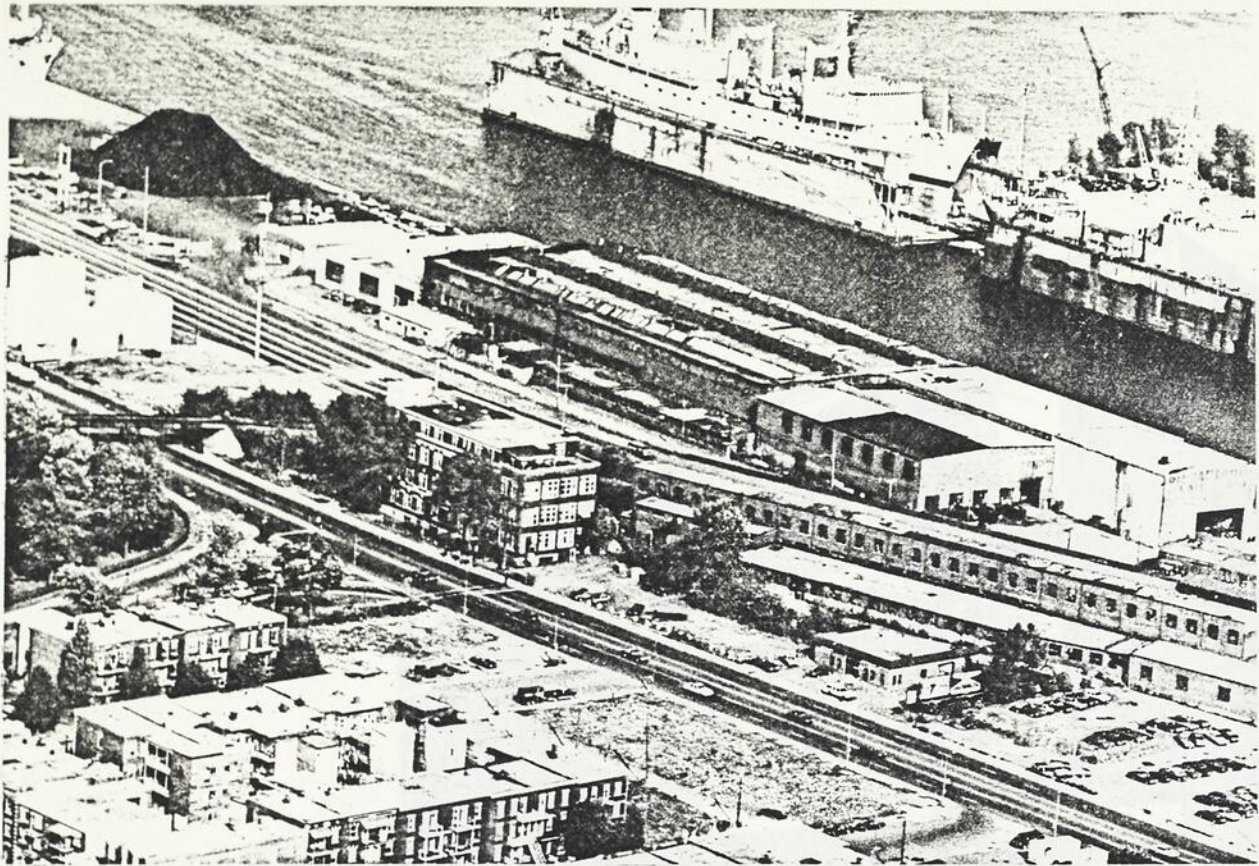


Fig. 33 Vue aérienne, chantiers de construction navale et la cale sèche de la Vickers.

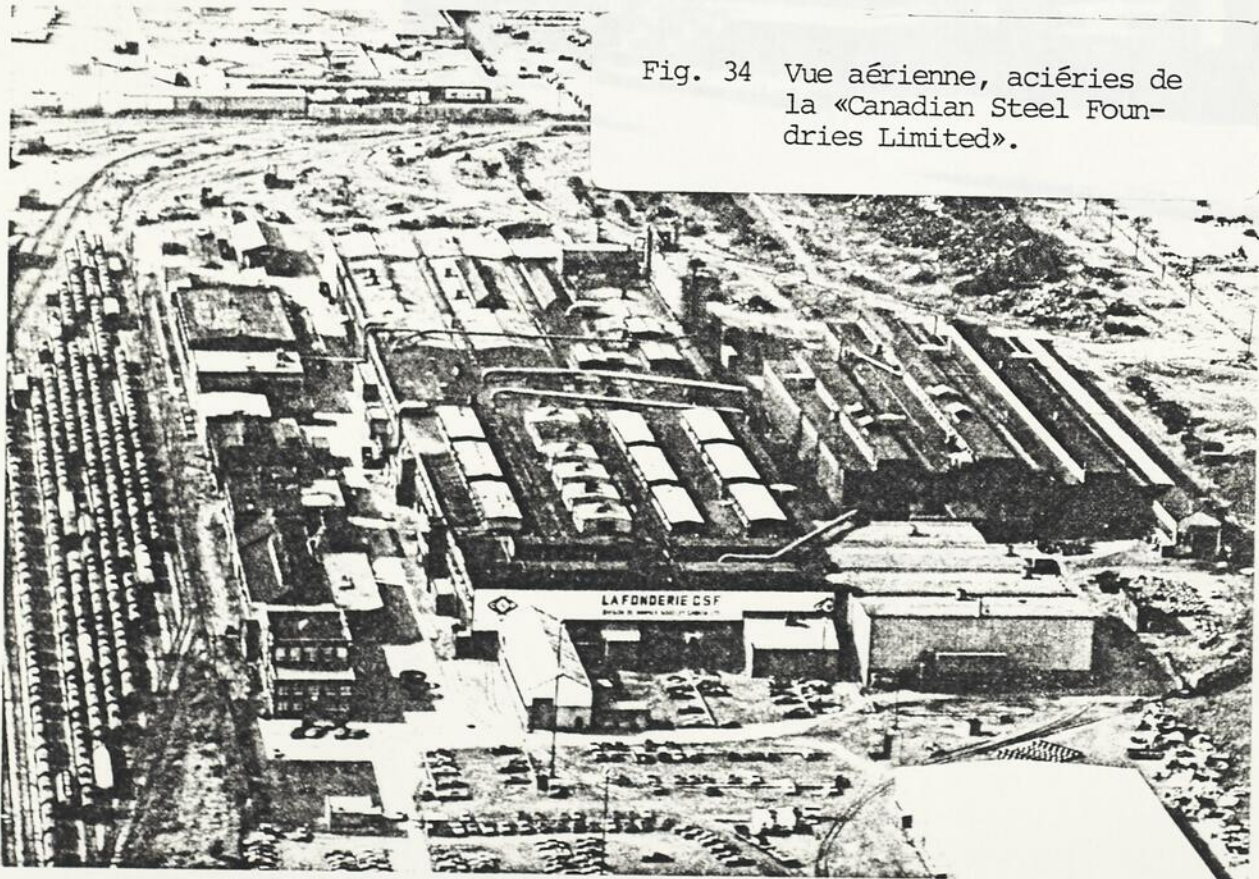


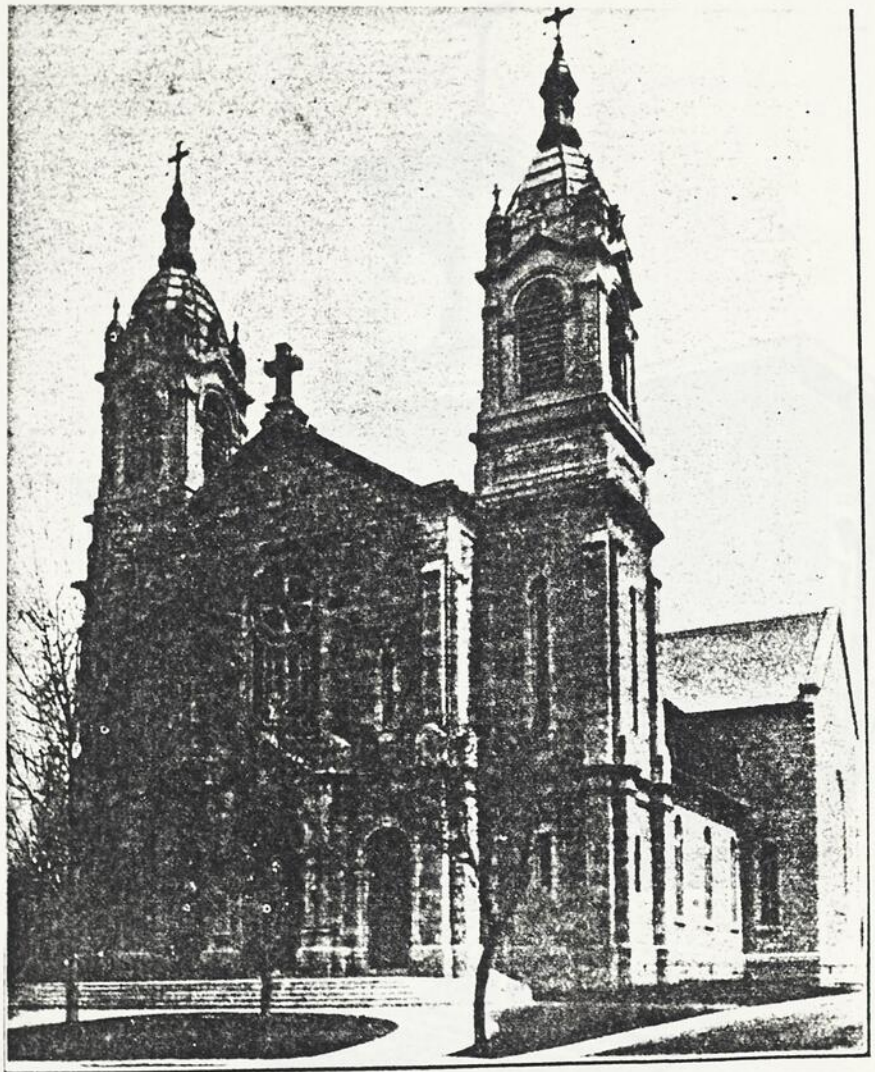
Fig. 34 Vue aérienne, aciéries de la «Canadian Steel Foundries Limited».



Fig. 35 Maisons 422-468 Bruneau.



Fig. 36 Maisons 2953-2991 Haig
vers le nord.



L'EGLISE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE
Inaugurée en 1914

Fig. 37 Eglise Saint-François
d'Assise, inaugurée
en 1914.

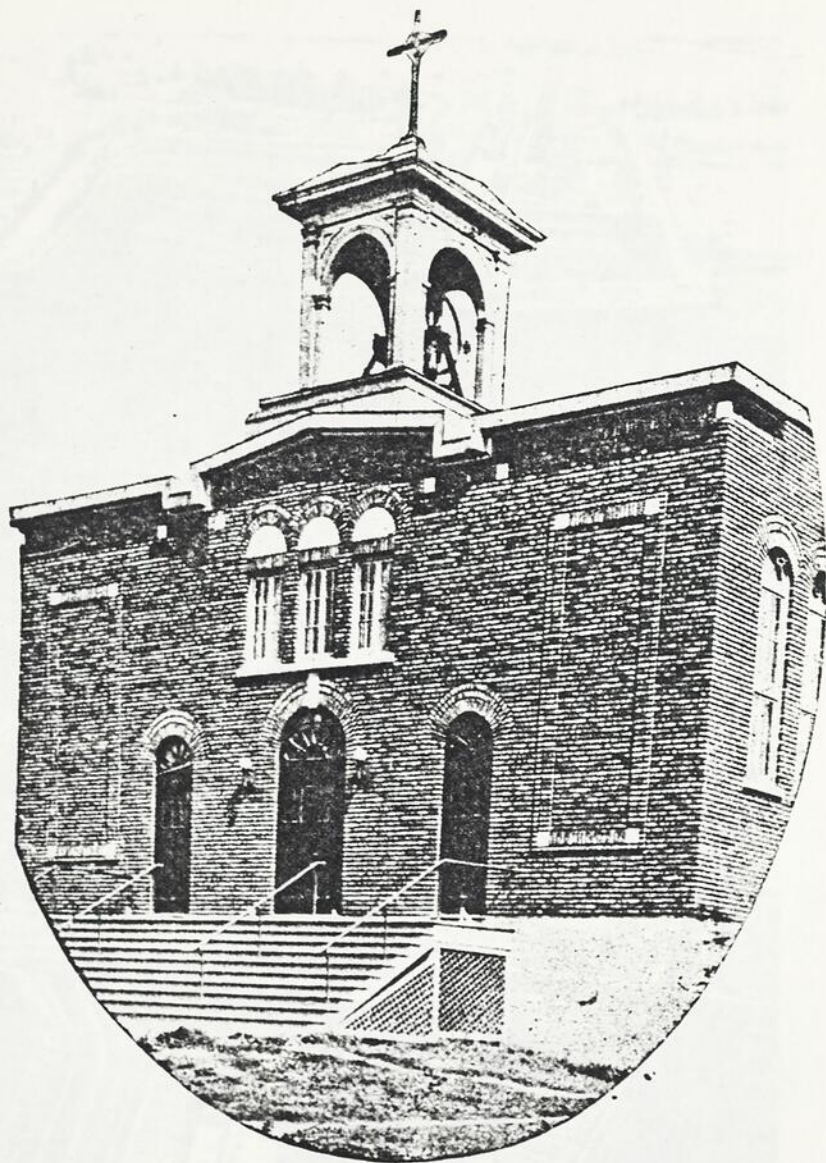


Fig. 38 Vue ancienne, église Saint-Bernard, rue Mousseau.

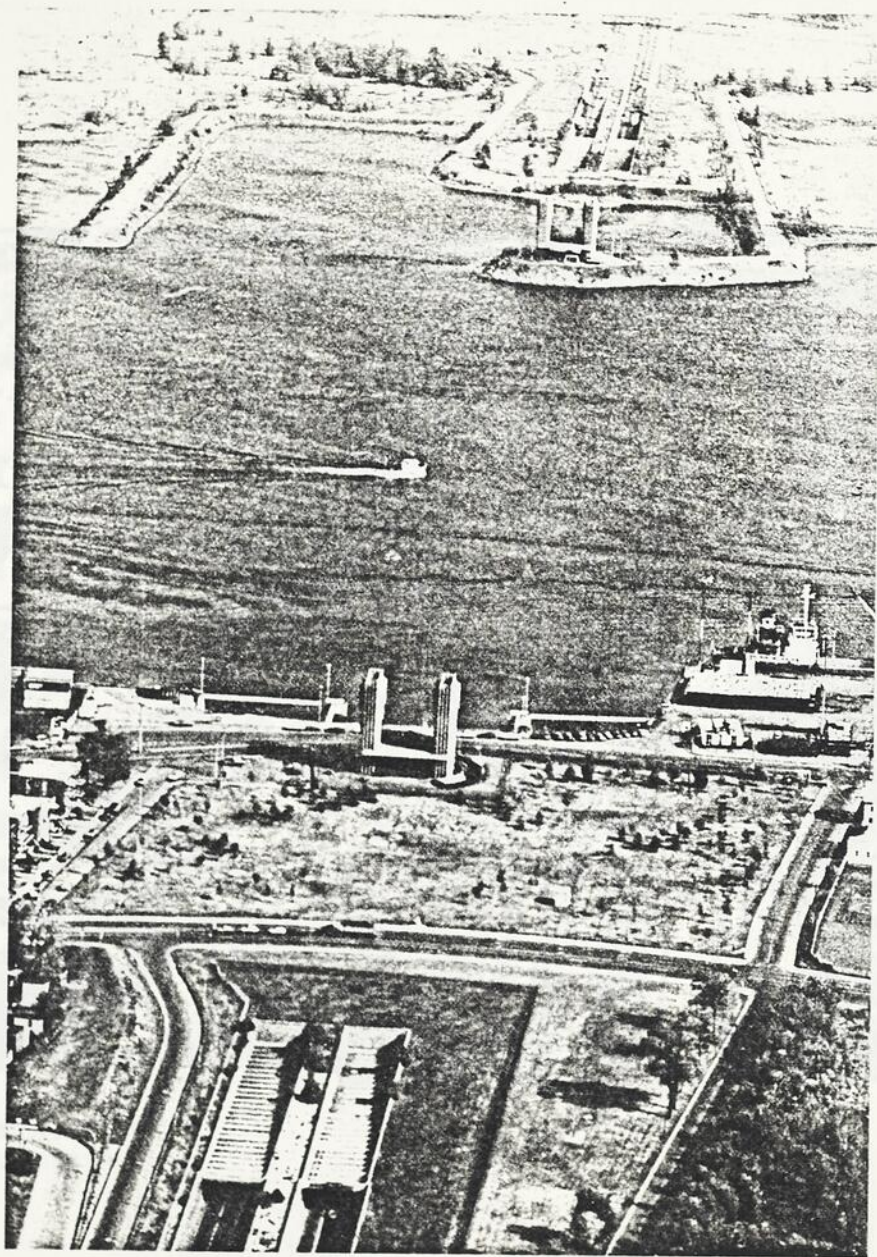


Fig. 41 Vue aérienne, pont-tunnel Lafontaine.

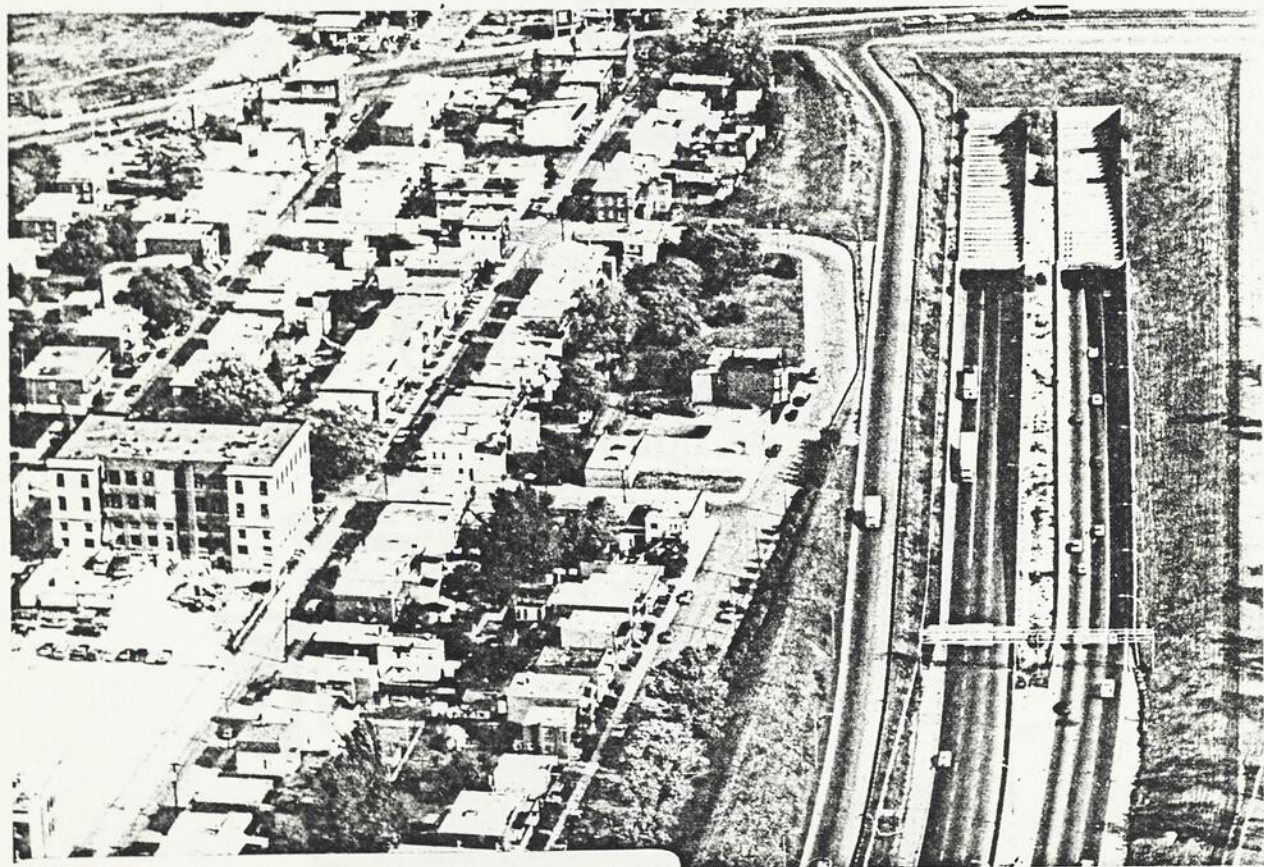
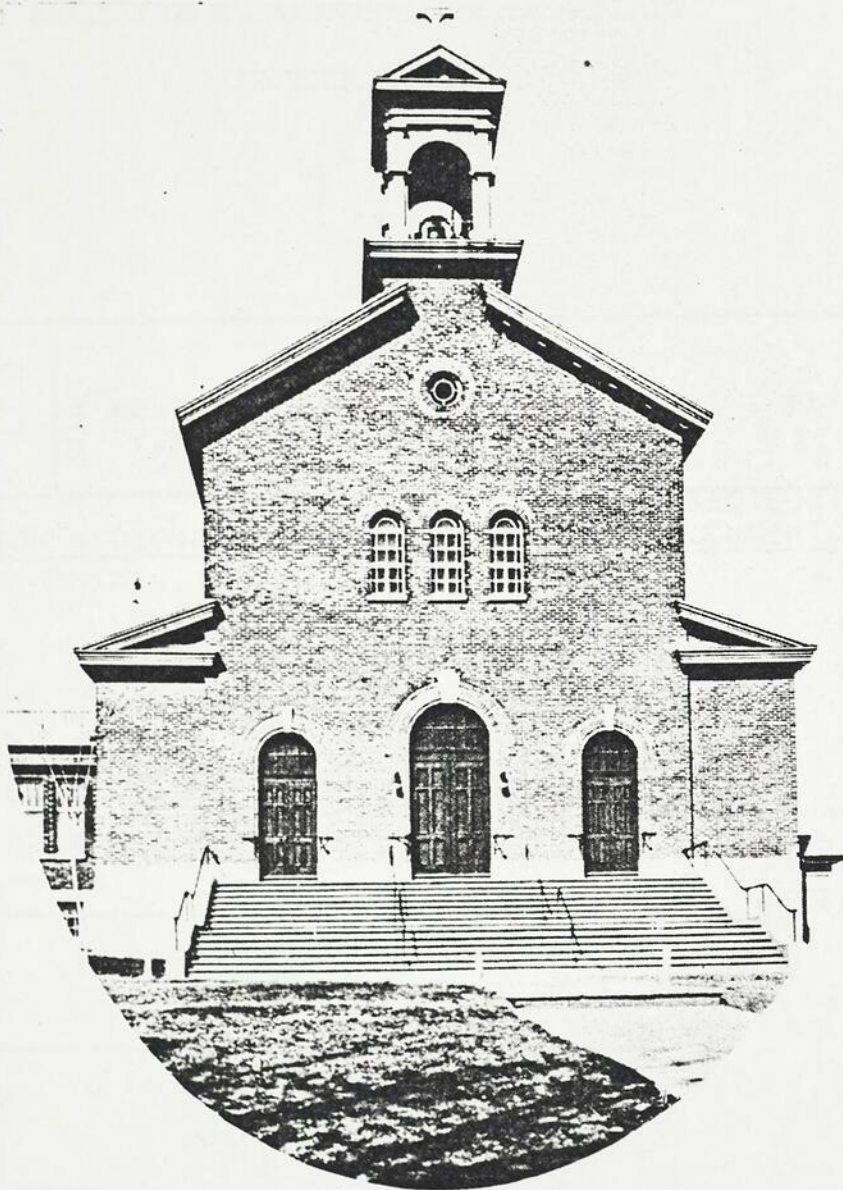


Fig. 40 Vue aérienne, pont-tunnel Lafontaine.



D. CARDINAL, ARCHITECTE.

Fig. 39 Vue ancienne, église
Sainte-Claire de
Tétreaultville.



A. CARROLL ARCHT. 1871

Fig. 35. The exterior, facing
of the church of
St. Ignace.

NA
74
M6
19
CA

